



*Bibliotheca Pindellensis*



THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

*The*  
Robert E. Gross  
Collection

A Memorial to the Founder  
of the

*Lockheed Aircraft*  
*Corporation*



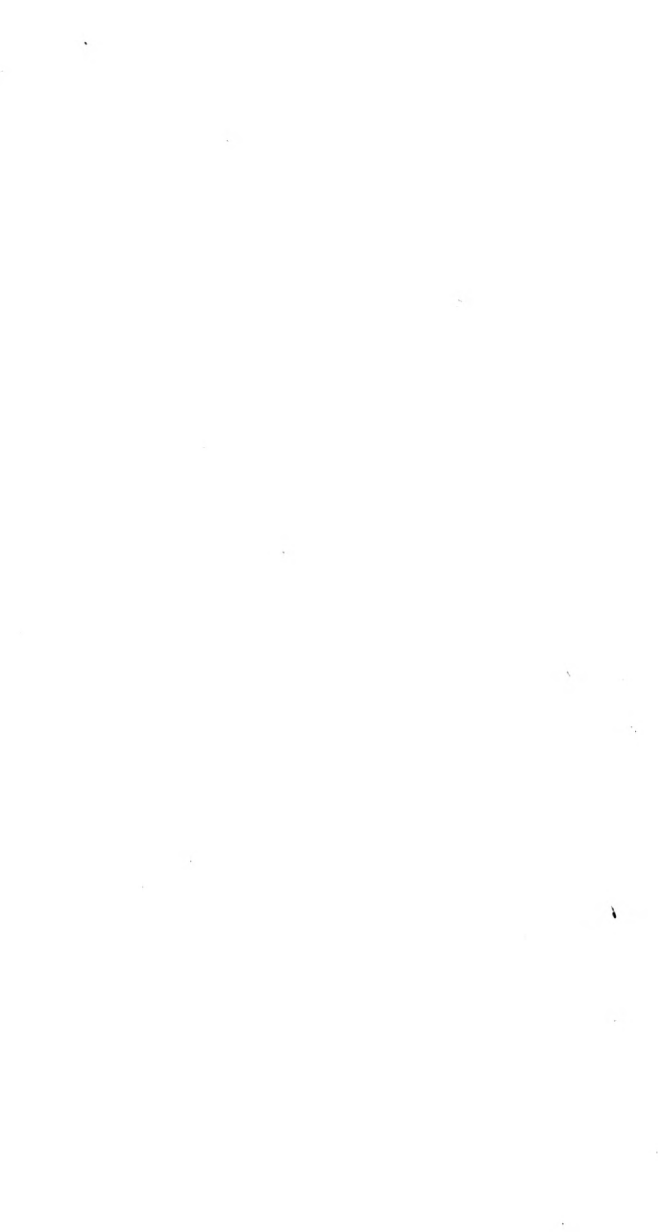
Business Administration Library  
*University of California*  
Los Angeles















SUR

ET LES DESAVANTAGES

ET DE

*PAR RAPPORT AU COMMERCE,  
& aux autres Sources de la  
Puissance des Etats.*

du Chevalier *JOHN NICKOLLS.*



---

1754.



---

---

**A V I S***DE L'AUTEUR.*

**P**ENDANT un séjour de deux ans que j'ai fait en France, le Spectacle de ses Villes n'a point été le seul objet de ma curiosité : le Génie de la Nation & les principes du Gouvernement, par rapport au Commerce & aux autres sources de la puissance des

*a iiij*

Etats , ont été quelque-fois le sujet de mes réflexions : de retour en Angleterre , les mêmes objets ont attiré mon attention , & m'ont procuré une comparaison satisfaisante à quelques égards ; j'offre ces Remarques à ma Patrie , si elles peuvent lui être utiles.

J'espère que M. Josiah Tucker , Ministre respectable de Bristoll , & en même-tems excellent Ci-



DE L'AUTEUR. v

toyén , rencontrera fans chagrin quelques-unes de ses idées parmi les miennes ; j'ai emprunté de son Essai sur le Commerce , le titre que j'ai donné à ces Remarques ; j'en ai pris à-peu-près mot pour mot mes sept premiers Paragraphes , comme une Introduction nécessaire à mon Ouvrage ; enfin , c'est lui qui m'inspira le dessein de voyager & d'observer , & je lui fais hommage de

vj *AVIS DE L'AUT.*  
mon travail avec plaisir &  
reconnoissance ;

*A Londres , 1752. .*

JOHN NICKOLLS.

---

---

# T A B L E

D E S

ARTICLES ET MATIERES  
contenues en cet Ouvrage.

*A*VANTAGES DE LA FRANCE  
par rapport au Commerce  
& aux autres sources de la  
puissance des Etats , compris en  
VIII Paragraphes , page 1  
à 14.

*D*ÉSAVANTAGES DE LA  
FRANCE par rapport au Com-  
merce & aux autres sources de  
la puissance des Etats.

I.

*D*ésavantages par rapport à la  
Propagation & à l'Emploi des  
hommes , 15  
Des Laboueurs , 20

# T A B L E

<i>Des Artisans &amp; Commerçans ,</i>	25
<i>Artisans ,</i>	26
<i>Commerçans ,</i>	29
<i>De la Finance ; du Clergé ; des Magistrats &amp; Gens de Loi ; &amp; du Militaire ,</i>	34
<i>De la Finance ,</i>	35
<i>Du Clergé ,</i>	37
<i>Des Magistrats &amp; Gens de Loi ,</i>	39
<i>De l'Etat Militaire ,</i>	41
<i>De la Noblesse en général ,</i>	43
<i>Conclusion ,</i>	45
<b>II.</b>	
<i>Désavantages de la France , quant à l'emploi du génie &amp; de l'esprit de ses habitans ,</i>	49
<b>III.</b>	
<i>Désavantages de la France dans l'économie de la distribution des richesses ,</i>	59
<b>IV.</b>	
<i>INTÉRÊT DE L'ARGENT , plus haut en France qu'en Hollande &amp; en Angleterre ,</i>	66

# DES MATIERES.

---

## *AVANTAGES & DÉSAVANTAGES DE LA GRANDE-BRETAGNE par rapport au Commerce & aux autres sources de la puissance des Etats , 75*

### I.

*De la forme naturelle de la Grande-Bretagne , 76*

### II.

*Productions naturelles de l'Angleterre , 81*

*Des bleds , & de la culture en général , 82*

*Des laines & des bestiaux en général , 102*

*Des richesses intérieures de la terre , métaux , &c. 125*

*Marnes , &c. 126*

*Terre à foulon , 127*

*Charbon de terre , 132*

*Des Pêcheries , 139*

# T A B L E

## I I I.

<i>Avantages de la Grande-Bretagne par la constitution de son Gouver- nement , le premier &amp; le plus fécond de tous les principes ,</i>	150
<i>De la force de notre constitu- tion pour diriger les esprits vers le bien public ,</i>	162
<i>Divers exemples d'esprit pu- blic en Irlande , en Ecosse, en Angleterre ,</i>	170 à 183
<i>Sur l'utilité d'une Société uni- quement occupée de l'étude de la Culture &amp; du Com- merce , &amp; des moyens de perfectionner &amp; d'encoura- ger ces deux objets ,</i>	184
<i>Agriculture ,</i>	185
<i>Commerce ,</i>	191

# DES MATIERES:

## IV.

<i>Des Corps de métier , Communautés de Marchands ; Privilèges exclusifs ; Compagnies de Commerce , &amp;c.</i>	203
<i>Monopoles dans le Commerce intérieur ;</i>	
<i>Compagnies privilégiées &amp; exclusives de Marchands , d'Artisans , de Fabriquans ,</i>	205
<i>Des Privilèges ,</i>	216
<i>Monopoles dans le Commerce extérieur ,</i>	223
<i>Compagnie de la Baye d'Hudson ,</i>	225
<i>Compagnies d'Afrique ,</i>	230
<i>Compagnie des Indes Orientales ,</i>	233
<i>Compagnie de la Mer du Sud ,</i>	241
<i>Compagnie du Levant ou de Turquie ,</i>	244
<i>Conclusion ,</i>	262

# T A B L E

## V.

<i>Quelques réflexions sur la Population ; l'Emploi des hommes ; les Pauvres ; les Mariages , &amp; la Naturalisation ,</i>	266
<i>Dénombrement des terres ,</i>	273
<i>Dénombrement des hommes considérés quant à la population générale , &amp; quant à la distribution locale par Comtés , Villes , Bourgs , Villages &amp; Paroisses ,</i>	278
<i>Dénombrement des hommes , considérés quant à leur emploi ,</i>	287
<i>Première Classe des hommes ,</i>	290
<i>Industrie , main-d'œuvre ,</i>	293
<i>Seconde Classe des hommes ,</i>	303



## DES MATIERES.

<i>Troisième Classe des hommes,</i>	304
<i>Pauvres &amp; Mendians,</i>	307
<i>Quelques moyens d'augmenter la Population,</i>	315
<i>Des Mariages &amp; de leur en- couragement,</i>	ibid.
<i>De la Naturalisation,</i>	326

### VI.

<i>Des richesses de Circulation ; des Dettes publiques ; des Taxes,</i>	342
<i>Effets de l'abus du Crédit natio- nal,</i>	350
<i>Causes &amp; progrès des Dettes de la nation,</i>	359
<i>Compagnie de la Banque d'An- gleterre,</i>	364
<i>Système de la Compagnie du Sud,</i>	370
<i>Fonds d'Amortissement,</i>	374

## TABLE DES MATIERES.

<i>Des Taxes ,</i>	382
<i>Droits de Douane ,</i>	383
<i>D'Excise ,</i>	386
<i>Des taxes sur les consommations ,</i>	388
<i>Taxe des Terres ,</i>	400

Fin de la Table.

AVAN-



# AVANTAGES

DE

## LA FRANCE,

*PAR RAPPORT AU COMMERCE  
& aux autres sources de la  
puissance des Etats.*

I. **L** Es Productions naturelles de la Terre.

Les principales dont la France fait commerce, sont des vins & des eaux-de-vie, des foyes, des lins, du chanvre, des huiles, &c. Je ne parle point des bleds, quoiqu'elle en recueille beaucoup; parce que comme les François mangent beaucoup de pain, la grande

A

2 *Remarq. sur les Avantages*

conformation des bleds en laif-  
fe très - peu pour exportation ;  
d'ailleurs, leur climat est fujet à  
de grandes variations , & les  
moiffons manquent fouvent.

II. La fubordination, la docili-  
té & la fobriété du commun  
peuple.

L'ivrognerie & la débauche  
ne font point chez lui , comme  
chez nous , un vice dominant &  
favori, qui le détourne du tra-  
vail: double avantage pour l'Etat;  
il y a une plus grande quantité  
d'ouvrage fait , & la main-d'œu-  
vre en eft moins chere.

III. La bonté des chemins, le  
nombre des rivieres & canaux  
navigables , dont la France eft  
coupée.

La commodité des communi-  
cations, & la facilité du transport  
des productions naturelles & ma-  
nufactures à la mer , font deux

objets bien importans pour un Royaume d'une aussi grande étendue que la France. Ses principales rivieres , la Seine , la Loire , la Garonne , le Rhône , & les autres qui s'y rendent , font un avantage qu'elle doit à la Nature. Son industrie y a ajoûté des canaux navigables , admirables pour l'immensité du travail , & pour les profits que le commerce en retire. Le canal de Languedoc où Riquet établit une communication commode entre Bordeaux & Marseille , c'est-à-dire , entre l'Océan & la Méditerranée ; les canaux d'Orléans & de Briare , entre les pays que traversent la Seine & la Loire. Je ne parle point d'autres canaux & projets de rivieres à rendre navigables , dont l'exécution aura ses utilités particulieres.

Les grands chemins dont ce

#### 4 *Remarq. sur les Avantages*

Royaume est coupé dans toute son étendue , sont remarquables par leur largeur, la solidité de leur construction & leur bon entretien.

Ils sont tirés en ligne droite ; autant que le terrain le permet ; leur construction & leur réparation sont à la charge des Provinces qu'ils traversent.

IV. La sage institution d'un Conseil de Commerce, composé de différens Membres, à qui l'administration du commerce intérieur & extérieur est confiée.

C'est lui qui veille sur les diverses Manufactures du Royaume, & leur procure les encouragemens, la liberté, & les franchises qui les ont fait naître & les conservent ; qui dirige le commerce réciproque entre la France & ses Colonies , au plus grand avantage commun. Instruit de l'état du

commerce du Royaume, par la comparaison des importations & exportations annuelles, il voit les branches qui ont besoin de protection ; c'est d'après cette connoissance qu'on sollicite à propos, chez les Puissances étrangères commerçantes, de nouveaux avantages, qu'on défend ceux qu'on possède, ou qu'on profite de ceux qui se présentent ; c'est sur ses avis que sont projetés ces Traités de commerce, qui accompagnent ordinairement les Traités de paix ; car le commerce est le remède le plus efficace de la guerre, comme il en est souvent l'occasion. Enfin dans ce Conseil, le Commerce, la Marine & les Finances réunies, se prêtent des secours mutuels & nécessaires.

V. Le grand produit des Colonies Françoises, adonnées à

6 *Remarq. sur les Avantages*  
la culture des sucres.

Les Isles de Saint-Domingue & de la Martinique, ont sur nos Isles du Vent une grande supériorité; jugeons - en par le prix des sucres Anglois, plus chers que ceux de France de 20, 30, & quelquefois 40 à 70 pour cent, qualité pour qualité.

La différence du terrain & des frais de culture en est sans doute la raison; nos terres legeres & sans profondeur, épuisées, ont besoin d'être fumées; nos plantations de cannes dans des plaines sans abri, sont sujettes à être brûlées dans les étés secs: les Isles Françoises, surtout la Martinique, ont l'avantage d'un sol plus riche & plus profond, entrecoupé de montagnes & de ruisseaux, qui donnent une fraîcheur & un abri favorable aux récoltes; d'ailleurs la France ne consommant



pas en sucre la dixième partie de ce que l'Angleterre en consomme, vend à l'Étranger un superflu qui est considérable.

L'Indigo n'y est pas cultivé avec moins de succès : les droits d'entrée en Angleterre sur cette denrée, en ont précédemment découragé la culture dans nos Isles. Elle n'est pas rétablie, quoiqu'on ait depuis supprimé les droits, & même accordé une gratification de six deniers sterling (a) par livre d'indigo de nos Colonies, importé en Angleterre. Les indigots François ont toujours conservé l'avantage d'un bon marché ruineux pour les nôtres.

Comme la France possède les manufactures les plus renommées pour le luxe & la mode,

---

(a) Environ onze sols tournois.

8 *Remarq. sur les Avantages*  
ses Colonies sont moins tentées  
que les nôtres , de consommer  
des marchandises étrangères. Ces  
Colonies n'ont point élevé chez  
elles de manufactures qui puis-  
sent nuire à celles de la France :  
elles tirent de France ou des au-  
tres Colonies de l'Amérique Sep-  
tentrionale , les denrées néces-  
saires à la vie ; elles n'en achètent  
de nous & des Hollandois , que  
dans le cas de nécessité.

VI. La France par son com-  
merce maritime , & l'industrie de  
ses habitans , a sçu se rendre pro-  
pres les productions naturelles  
des autres pays. Elle ne recueille  
pas la quatrième partie des laines  
& des foyes qu'elle employe dans  
ses manufactures. Elle tire des  
laines d'Espagne , de Barbarie ,  
&c. quelques - unes de Suisse.  
Malgré les prohibitions & peines  
séveres prononcées contre l'ex-

portation de nos laines , elle en tire quelque quantité d'Angleterre , & une très-grande d'Irlande. On a un peu diminué cette sortie illicite des laines d'Irlande , en permettant leur importation dans quelques Ports de l'Angleterre ; mais on n'y remédiera efficacement , qu'en ouvrant librement tous les Ports de l'Angleterre à cette importation. (a).

VII. La France bornée à l'Orient par l'Allemagne , la Suisse & la Savoye , a sçu profiter du voisinage de ces Pays où les hommes sont abondans ; elle a invité ces Etrangers sans emploi chez eux , à venir s'établir dans ses armées & dans ses manufactures. Politique dont les avanta-

---

(a) Un Acte de la VI. Session , III. Parl. George II. 1753. vient de permettre l'entrée des laines d'Irlande dans tous les Ports d'Angleterre.

10 *Remarq. sur les Avantages*  
ges sont bien entendus : en effet ,  
l'argent qu'elle paye aux troupes  
étrangeres , est en partie conformé  
dans le Royaume même ;  
mais elle gagneroit encore quand  
cet argent sortiroit du Royaume.  
Ce soldat qu'elle paye , remplace  
un Laboureur : or , un Labou-  
reur produit plus à l'Etat qu'elle  
ne paye au Soldat. Les Artisans  
étrangers qu'elle admet dans ses  
manufactures , contribuent à y  
tenir la main-d'œuvre à bon mar-  
ché , & y établissent une rivalité  
favorable à leur avancement. On  
compte près de dix mille Suisses  
& Allemans employés (a) dans la  
ville de Lyon. C'est ainsi que la  
France remplace en quelque for-  
te les habitans que l'Angleterre  
& les Pays Protestans lui enlé-  
vent à leur tour.

---

(a) Ceci n'est pas exact.

VIII. *MAIS UN AVANTAGE* inestimable pour la France, c'est l'espece de manie avec laquelle les autres Nations ont adopté les goûts & les façons Françoises. Par quel enchantement un peuple léger & frivole, a-t-il pû étendre dans tout l'Univers, l'empire ruineux & tyrannique de ses modes ? Cette Nation avide de gloire & de réputation, a prétendu à l'honneur d'être la premiere en puissance, en talens, en sciences, en agrémens, dans tous les genres enfin ; & elle est parvenue à se donner au moins l'apparence de cette supériorité universelle. La Cour de France est la plus brillante de l'Europe ; ses armées sont les plus nombreuses ; le luxe le plus grand & l'extérieur le plus opulent régne dans ses Villes ; les Arts utiles & agréables, les Sciences, l'esprit même y a ses

12 *Remarq. sur les Avantages*

Ecoles & ses Académies particulières ; le goût excessif du François pour la parure , son humeur qui le porte à jouir avec ostentation , fait valoir encore tous ces avantages , & présente aux Etrangers curieux , un spectacle qui les séduit en les éblouissant. Tous les Peuples doivent donc à la France un tribut au moins de curiosité , mais qui ne se borne pas toujours à ce seul sentiment ; je ne parle pas seulement de l'argent qu'ils y dépenfent & qui monte à de grandes sommes ; le plus grand mal est , que chaque voyageur emporte en retournant dans son pays , une affection , un goût , une mode de France : nous-mêmes , que notre fierté & la rivalité a le plus garantis de la corruption Françoisé , nous nous parons d'habits & d'étoffes de France , même dans les jours de fête

de la Nation ; nous donnons la préférence aux vins de France, & nous avons des Cuisiniers François.

Pour étendre encore plus la séduction , la Cour de Versailles donne avec magnificence en présent, aux Nations étrangères, les plus beaux ouvrages des principales manufactures du Royaume : présens dangereux, dont elles devroient se défier ;

*Timeo Danaos & dona ferentes.*

C'est par tous ces moyens que les manufactures de France se sont introduites avec tant de succès dans l'Etranger, forçant les barrières que les droits ou la prohibition veulent en vain leur opposer. Et c'est ainsi que l'excès d'un luxe ruineux ailleurs, est devenu à la France une sorte de né-

14 *Remarq. sur les Avantages*

cessité , pour lui conserver cette supériorité dont elle est en possession pour les modes , & qui fait le soutien de ses manufactures.

Le même empire que la France a usurpé sur les goûts des autres Nations, la Cour de France l'exerce avec plus de puissance encore sur les Sujets de la Capitale , & la Capitale sur les autres Villes. Cette influence est capable des plus grands effets. Que le Roi paroisse affectionner quelque manufacture naissante , elle est sûre de sa consommation & de sa réussite. Veut-on prohiber quelque étoffe étrangere , que le Roi la proscrive dans ses Palais , ce moyen sera plus efficace que la prohibition la plus positive ; mais s'il en conserve l'usage , ou qu'il le tolere à sa Cour , ses défenses seront sans effet ; on obéira à son exemple plutôt qu'à ses ordres.



---

DES AVANTAGES DE LA FRANCE,  
par rapport au Commerce &  
aux autres sources de la puissance  
des Etats.

---

## I.

*DES AVANTAGES, par rapport  
à la PROPAGATION des  
HOMMES ;*

*Et à l'EMPLOI des HOMMES.*

UN calcul modéré fait monter à cinq cent mille, le nombre des Prêtres, Clercs, & Religieux des deux sexes, en France. Ce sont cinq cent mille personnes qui privent le Royaume d'un accroissement précieux. Le Clergé célibataire est comme un gouffre, dans lequel un qua-

16 *Rem. sur les Désavantages*

rantième de la Nation est continuellement anéanti , sans être jamais réparé.

Mais parmi le reste des hommes qui ne se sont pas condamnés au célibat par un vœu rigoureux , diverses raisons , soit de convenance d'Etat , soit de préjugés , s'opposent à la population.

Les Soldats se marient peu ; & la France tient , même en tems de paix , au moins cent cinquante mille hommes sur pied.

La Noblesse est nombreuse ; elle n'est pas riche , & chaque Maison sacrifie ses filles & ses cadets à la vanité d'élever ou de perpétuer une branche unique & puissante. Les Couvens & les Bénéfices Ecclésiastiques leur offrent une retraite.

Mais la Noblesse s'achete : tout roturier devenu riche , a l'am-

bition de s'annoblir, & de vivre noblement. Ainsi les effets de ce principe destructifs s'étendent sans bornes.

L'excessive inégalité de la distribution des richesses en France, ne se montre pas moins pernicieuse à la population : l'effet en est sensible dans Paris & dans les grandes Villes. Des fortunes qui s'augmentent sans bornes, diminuent effectivement l'aisance de ceux dont la fortune n'est pas susceptible d'augmentation : l'état de la Robe, par exemple, réduit à une médiocrité presque deshonnête, peut à peine marier la moitié de ses enfans : le Clergé & les Couvens font la ressource de l'autre moitié.

L'excès du luxe a diminué le nombre des mariages, même parmi les gens aisés ; plusieurs restent célibataires, parce qu'il est

18 *Rem. sur les Désavantages*

plus *honnête* d'avoir six chevaux dans son écurie , que de donner des enfans à l'Etat , & de vivre dans la médiocrité.

Enfin la mollesse , compagne du luxe , renversant jusqu'aux idées les plus cheres à la Nature, a établi qu'il étoit incommode , même peu *honnête* pour une mere , de nourrir ses enfans elle-même ; l'état de mere a bien-tôt été trouvé fâcheux , & sur-tout l'éducation des enfans trop couteuse. Que de raisons funestes à la fécondité des mariages !

En France donc , deux seuls états restoient susceptibles d'une heureuse propagation , par la médiocrité & l'aifance qui leur conviennent. Celui des Laboureurs , & celui du Commerce.

Pour ce qui est des Laboureurs , les campagnes fournissent dans cette classe d'aussi grands prod-

ges en misere , que les Villes en peuvent montrer en richesses. C'est sur eux que le poids des charges de l'Etat tombe le plus durement. Un Laboureur qui n'a pas le nécessaire à la vie , craint comme un malheur le grand nombre d'enfans. La crainte d'une misere insupportable , empêche plusieurs de se marier ; & jusqu'en cette classe, les mariages sont devenus moins féconds.

Reste donc la seule classe des Artisans & des Commerçans , qui puisse entretenir des familles nombreuses ; mais plusieurs raisons que je déduirai par la suite, concourent à diminuer le nombre de ses Sujets.

Ainsi en France , l'Etat Religieux, la Constitution militaire ; les préjugés de la Nation sur la Noblesse, l'excessive inégalité de la distribution des richesses , le

20 *Rem. sur les Désavantages*  
luxe, la pauvreté, se réunissent,  
pour arrêter la propagation de  
l'espece des hommes.

QUANT à l'emploi des hommes,  
parcourons les différentes  
professions.

### *DES LABOUREURS.*

Si l'on demandoit quelle portion de ses hommes un Etat doit donner à la culture des terres, on pourroit presque répondre que l'excès n'est point à craindre dans cette profession : mais on peut avancer certainement qu'il n'y a point assez de Laboureurs dans un Etat, lorsqu'étant assez riche en productions naturelles pour vendre aux autres de son superflu, il est au contraire obligé d'en acheter une partie de son nécessaire. La France est souvent dans ce cas.

Si l'on parcourt quelques-unes de ses Provinces , on trouve que non-seulement plusieurs de ses terres restent en friche ; qui pourroient produire des bleds , ou nourrir des bestiaux ; mais que les terres cultivées ne rendent pas , à beaucoup près , à proportion de leur bonté , parce que le Laboureur manque de moyens pour les mettre en valeur.

L'extrême misere du Laboureur en France est communément attribuée à l'excès des taxes qu'il a à payer. Il est taxé à raison des terres qu'il fait valoir pour le propriétaire , à raison de celles qu'il peut avoir lui-même en propriété , & à raison de son industrie , soit à les faire valoir , soit à faire commerce des productions de la terre : & quoique ce soit toujours le propriétaire des terres

22 *Rem. sur les Désavantages*

qui paye les taxes , cependant c'est sur le Fermier que le poids en tombe directement ; car il est sujet aux frais de saisie & d'exécution , pour le paiement des taxes , non pas seulement à raison de sa propriété & de son industrie , mais encore à raison de la terre , dont il n'est que fermier ou colon.

La portion des taxes qu'il paye à raison de son industrie , est ou si injustement assise, ou si excessive, ou de sa nature tellement décourageante , qu'un Fermier craint de défricher un nouveau champ , d'augmenter le nombre de ses bestiaux , ou enfin de montrer une nouvelle industrie , sûr de voir augmenter cette taxe arbitraire qu'il ne peut déjà suffire à payer : ainsi un Fermier n'a pas plus d'émulation d'acquérir , qu'un esclave qui n'acquiert que pour son



maître ; il n'a pas d'espérance de devenir plus riche , & son intérêt est de se montrer pauvre.

C'est une maxime reçue en France , qu'il ne faut pas que le payfan soit dans l'aisance. En supposant cette maxime aussi vraie qu'elle est peu humaine, du moins est-il certain qu'on en a abusé : loin d'être aisés , les payfans de France n'ont pas même la subsistance nécessaire ; c'est une espece d'hommes qui commence à dépérir avant quarante ans , faute d'une réparation proportionnée à ses fatigues : l'humanité souffre en les comparant avec les autres hommes , & sur-tout avec nos payfans Anglois. Chez les Laboureurs François , l'extérieur seul annonce le dépérissement du corps , & l'anéantissement des facultés de l'ame.

Cette profession étant la plus

24 *Rem. sur les Désavantages*

pénible & la plus malheureuse ; doit perdre tous les jours des Sujets ; aussi voit-on le luxe des Villes enlever à la campagne des habitans utiles , pour en faire des laquais , ou des citoyens oisifs dans d'autres professions ; quelques-uns d'entre eux aspirent & parviennent à l'Etat Ecclésiastique.

C'est encore principalement aux dépens de cette classe , que se forment les armées : chaque Paroisse doit un certain nombre d'hommes , qui sont engagés seulement pour un service de six années , & sont successivement remplacés par d'autres ; c'est ce qu'on appelle *Milices*. En tems de paix le service n'étant pas effectif , fait peu de tort à la culture : mais en tems de guerre ce sont autant d'ouvriers enlevés à la campagne , & qui ne lui sont gueres rendus : un soldat qui a vécu en soldat , revient

vient rarement reprendre la char-  
rue.

C'est ainsi que la classe des hommes qui procurent à l'Etat les deux biens les plus essentiels, les vivres & les matieres des manufactures , doit continuellement tendre à se dépeupler : en sorte que tout semble disposé en France, pour faire qu'il y ait le moins de Laboueurs qu'il est possible.

*DES ARTISANS ET DES  
COMMERÇANS.*

On peut dire de cette Classe comme de celle des Laboueurs, qu'il ne peut y avoir d'excès dans le nombre des hommes qu'elle contiendra. On peut dire de même , qu'en France , bien des raisons tendent à la rendre toujours moins & moins nombreuse.

## QUANT AUX ARTISANS.

Toute gêne ou charge imposée sur les Artisans, tend directement à détruire l'espece; & indirectement, en diminuant la consommation par l'augmentation du prix de la main-d'œuvre, & la diminution du travail.

Or quelle plus grande gêne; que la longueur de la plûpart des apprentissages, le nombre des Charges & Privilèges des Maîtrises, la multiplicité des Communautés, avec privileges exclusifs, dont l'exercice est presque impossible, & occasionne nécessairement des procès entre elles: enforte que des Statuts & Réglemens, dont le prétexte est le bien du commerce, sont en effet par leur nombre, & par l'esprit exclusif qui les a presque tous dic-

tés , un obstacle à l'avancement de l'industrie & du commerce. Faute de facultés pour payer maîtrise , réception , &c. un Artisan ne peut prendre le métier qui convient à son talent naturel. Au moyen des Communautés multipliées sans nécessité , le même ouvrage qui passe par différentes mains n'arrive à sa perfection , qu'après avoir payé les charges de chaque Communauté , qui augmentent son prix , sans augmenter sa valeur réelle.

Quelle plus grande charge pour la classe des Artisans, que les taxes imposées de tems à autres sur les Communautés & Corps, les créations de nouvelles charges ou privilèges , &c ! On en a fait un objet , ou au moins une ressource de Finances , non-seulement dans des circonstances difficiles , mais même on fait payer ces taxes aux

28 *Rem. sur les Désavantages*

joyeux avenemens des Rois de France , mariages des Reines , naissances des Dauphins : ressources toujours médiocres en elles-mêmes , mais excessivement & irréparablement ruineuses par leurs conséquences.

Enfin l'industrie même des Artisans , a sa taxe propre & arbitraire presque inévitablement ; enforte qu'ils payent à l'Etat , précisément parce qu'ils produisent dans l'Etat une valeur qui n'y existoit pas : ce qui est proprement un moyen imaginé pour décourager l'industrie.

Je ferai une remarque en cet endroit, faute de sçavoir où mieux la placer : le nombre des Fêtes , c'est-à-dire , des jours prescrits par la Religion Romaine , réduit beaucoup la somme du travail : quoique la France ait supprimé quelques-unes de ses Fêtes , nous

avons encore au moins quarante jours de travail de plus qu'elle , c'est-à-dire , que toutes choses égales , l'ouvrier François travaillera un neuvième de moins que le nôtre ; ce qui rendra son travail plus cher d'un neuvième , & sa subsistance d'autant plus difficile dans cette classe. Quelques autres pays Catholiques ont sagement réduit les jours de Fête , à la seule obligation de la Messe , avec permission de travail.

#### QUANT AUX COMMERÇANS.

Leur classe se ressent nécessairement de l'oppression de celle des Artisans : moins il y a d'Artisans , moins il y a de Commerçans : plus les marchandises sont chères , moins il y a de marchands dans le Commerce intérieur & extérieur ; d'ailleurs la taxe de

30 *Rem. sur les Désavantages*

l'industrie ne pese pas moins sur cette classe que sur celle des Artisans : plusieurs Commerçans , pour s'y soustraire , retirent de leur commerce des fonds , dont ils achètent des Charges qui les en exemptent.

Mais rien ne dépeuple davantage cette classe , que la passion commune à tous ceux qui sont devenus riches , d'acquérir la noblesse ; les uns pour les exemptions & privilèges dont jouissent les personnes & les biens des Nobles , à la préférence & au préjudice des personnes & des biens des Roturiers ; les autres par la vaine ambition de s'élever. Cette vanité , dit-on , tient au génie François ; mais il semble que ce ne devrait être que dans les Nations qui se gouvernent elles-mêmes , que le caractère national pût faire des progrès pernicieux :



dans une nation gouvernée , le ministere toujours veillant & sans passion , peut par de sages dispositions , corriger les fausses inclinations : on y a apparemment manqué en France. Dans une Nation où tout s'opere par l'honneur ou la vanité , on a privé de toute émulation d'honneur & de vanité , la profession la plus utile à l'Etat : Artisans , Fabriquans , Entrepreneurs de manufactures , Marchands en boutique , Commerçans sur mer ; toutes ces classes , indifféremment comprises sous le nom de Marchands , ne sont ni distinguées , ni plus considérées les unes que les autres. Aussi ce fut en vain que Louis XIV accorda aux Nobles la permission de commercer en gros , sans déroger : personne n'en a profité : & lorsqu'il laissa aux Commerçans annoblis la liberté

32 *Rem. sur les Désavantages*  
de continuer le commerce ; s'il  
vouloit qu'ils en usassent , il au-  
roit fallu qu'il leur eût donné la  
Noblesse à cette condition , de  
rester dans le commerce , & d'y  
élever leurs enfans.

Si quelques Manufactures ;  
comme celles de Vanrobais &  
des Gobelins entr'autres , ont  
reçu des marques particulieres  
d'honneur & de protection ; d'un  
autre côté , l'on voit cette sage  
politique contredite par des dis-  
positions fâcheuses & humilian-  
tes , comme par exemple , lors-  
qu'on fait courir le sort de la mi-  
lice aux enfans des Marchands ;  
ensemble avec le peuple du plus  
bas étage , même avec les valets.  
C'est ainsi que les Marchands mé-  
prisés & avilis , sont devenus mé-  
prisables à leurs yeux mêmes , &  
ont cherché dans d'autres Etats  
une considération ruineuse pour

Les particuliers & pour le Royaume. Un Marchand, un Armateur qui abandonne une manufacture ou le commerce de mer, prive le Commerce, non-seulement des gros fonds qu'il y employoit, mais encore de son crédit. Toutes les classes des gens à qui il donnoit de l'emploi s'en ressentent nécessairement : ces pertes sont mal réparées sans doute par ceux qui leur succèdent avec moins de fonds, de crédit, d'habileté & d'expérience : ces pertes sont fréquentes ; elles tiennent le Commerce & la classe des Artisans & des Commerçans dans un état de foiblesse & de dépérissement.



*DE LA FINANCE , DU CLERGÉ , DES MAGISTRATS ET GENS DE LOI , ET DU MILITAIRE.*

Après avoir mûrement considéré les fonctions de ces différens Ordres , on ne peut disconvenir qu'il ne fût désirable que ce qu'ils opèrent dans l'Etat , fût opéré par le moins d'hommes qu'il est possible.

En France au contraire ces quatre Etats ont acquis un accroissement continuel, & devenu très-sensible : les autres classes du Royaume n'ont d'autres vûes d'ambition que d'entrer dans la Finance, le Clergé, la Robe, & le Militaire.

Ce sont les quatre *Etats* par excellence. Entrer dans l'une de ces quatre classes, c'est ce qu'on

appelle en France , *prendre un Etat* : les autres fonctions des Citoyens , c'est-à-dire , les plus utiles , se contentent du nom humiliant de *profession* ou *métier* : ce seroit parler improprement en France , que de dire que des Laboureurs , des Marchands , *ont un Etat*.

### DE LA FINANCE.

La perception des impositions est une dépense nécessaire qui ajoûte à leur poids ; le receveur pourroit dans une autre profession produire à l'Etat un bien réel : on doit donc employer à cette perception le moins d'hommes qu'il est possible.

En France le genre des taxes , leur nombre , les douanes intérieures multipliées , ont multiplié en même proportion les Receveurs des Droits.

36 *Rem. sur les Désavantages*

Cette classe est celle vers laquelle les autres se portent avec le plus d'empressement & de fureur, par deux raisons.

La première, parce qu'on y fait de grandes fortunes, & que l'argent est le prix, ou du moins le moyen nécessaire pour parvenir aux honneurs & aux emplois des trois autres états. La seconde, parce que la classe de la Finance a été rendue elle-même susceptible des honneurs : l'argent a fait Nobles presque tous les Chefs de la Finance, même plusieurs des subalternes. Tous les Commis & Employés, jusqu'au plus bas degré, portent l'épée, qui naturellement n'appartient qu'aux Militaires, & distinctivement à la Noblesse.

La Finance s'est acquise par des alliances une sorte d'illustration. On a vû la plus haute Noblesse,

déposant sa fierté devant les richesses, rechercher dans l'alliance des Fermiers, une opulence, que souvent après le contrat elle a payé d'un mépris inhumain.

La Robe a cru trouver dans la Finance les moyens de réparer sa pauvreté : mais en place de richesses durables, elle y a puisé l'exemple & les principes d'un luxe ruineux ; & si son intégrité est toujours demeurée exempte de reproches, son austérité du moins, & ses mœurs, en ont souffert quelque altération.

### *D U C L E R G É.*

Il y a sans contredit en France beaucoup plus de Ministres de la Religion ; qu'il n'en faut pour l'enseigner & en conserver le dépôt : le nombre nécessaire pour ces deux fonctions une fois rem-

pli, le surplus n'est donc que pour posséder les biens Ecclésiastiques, & en jouir ; c'est, dit-on, la récompense des Cadets des Maisons qui se sont ruinées au service militaire de l'Etat. Quel principe dans un Etat, & quelle ressource, que d'anéantir une partie de ses Sujets pour récompenser l'autre !

« Les Couvens des deux sexes  
» font d'une grande commodité,  
ai-je entendu souvent répéter en  
France : « que feroit-on de ses  
» filles, s'il n'y avoit des Cou-  
» vens » ? Cette façon de penser  
établie dans une Nation policée  
m'a semblé la plus étrange : cer-  
tains peuples barbares de l'Asie  
n'ont trouvé d'autre ressource  
contre la misère, que celle de  
noyer une partie des enfans que  
la Nature trop féconde leur ac-  
corde.



On avoit imaginé d'assigner aux Militaires des pensions sur quelques Bénéfices Ecclésiastiques. Un autre emploi du superflu des biens du Clergé se présentoit plus naturellement , celui de doter dans les campagnes les filles & les garçons à marier, afin de prendre le remède du mal dans sa cause même.

*DES MAGISTRATS ET GENS  
DE LOI.*

Les Loix & l'exercice de la Justice, étant plutôt le remède d'un mal qu'un bien positif dans l'Etat, doivent préférer les voies les plus simples, & qui employent le moins de Citoyens.

En France, les Magistrats & Juges des Cours, supérieures & subalternes, Royales & des Seigneurs, forment un corps immense qui a au-dessous de lui un

nombre au moins aussi grand d'instrumens & de suppôts de la Justice, comme Avocats, Procureurs, Huissiers, Notaires, &c. multitude qui devient à la fin elle-même un des inconvéniens de l'administration de la Justice.

Cette classe inférieure enleve bien des Sujets aux professions plus utiles, & s'accroît tous les jours, parce qu'on y fait des fortunes.

La classe supérieure des Magistrats devient & demeure pauvre, parce que sa fortune n'est pas susceptible d'augmentation; mais le reste de considération dont elle jouit y attire des Sujets; quelques Nobles en remplissent encore les Emplois; des Roturiers y viennent chercher avec empressement des Privileges & l'annoblissement.

Ainsi le corps de la Justice &

de ceux qui y appartiennent, y est le plus nombreux qu'il est possible.

*DE L'ÉTAT MILITAIRE.*

Un Corps qui ne se forme qu'aux dépens des professions les plus utiles à la Société, un Corps qui dévore ses membres, puisqu'il ne leur procure qu'une subsistance viagere & leur interdit presque le mariage, devrait être le moins nombreux qu'il est possible. C'est en France, celui qui excède le plus sa proportion.

L'ambition de la France, d'être la première entre les Puissances de la terre, est sans doute, le principe de l'accroissement prodigieux de ses armées. Le caractère de la Nation, ses préjugés, ont bien secondé la politique du Gouvernement. L'État militaire est le seul qui convienne à la No-

42 *Rem. sur les Désavantages*

blesse ; mais elle est nombreuse & pauvre, & les Emplois militaires ne pouvoient suffire à la subsistance de tous ; en place, on leur a accordé des honneurs. Le Militaire est donc seul en possession des grands honneurs, & il s'attribue privativement la Noblesse proprement dite.

C'est au Service des Troupes de terre, que convient principalement ce que je viens de dire. Il s'en faut bien que le Service de mer, ait autant attiré l'attention & les graces du Gouvernement. Les grandes dépenses qu'emporte l'entretien du premier, sont sans doute la cause de la médiocrité de celui-ci. Enfin en France, le Service de terre, est à tous égards celui de préférence, comme en Angleterre, c'est celui de mer.

Mais tout le monde en France, veut & peut devenir Noble,

& tout Noble ne peut être que Militaire. Cette classe doit donc être la plus nombreuse de toutes. J'ajouterai quelques remarques sur la Noblesse en général.

*DE LA NOBLESSE en général.*

La Noblesse en France emporte l'exemption d'une grande partie des taxes & des charges de l'Etat; de-là, ce desir peu noble, & encore moins digne d'un Citoyen, que chacun a d'acquiescer la noblesse pour se dispenser de contribuer : en même tems par un préjugé ancien, reçu & encouragé, un Noble ne peut sans deshonneur faire le commerce, il ne peut même honnêtement vivre sur ses terres occupé du soin de les mettre en valeur; il faut qu'un Noble tienne sa fortune & sa considération du Service militaire, c'est-à-dire,

44 *Rem. sur les Désavantages*  
qu'il subsiste aux dépens de l'Etat.  
Or , on a multiplié les moyens  
d'acquérir la Noblesse ; on l'ac-  
quiert dans les armées après un  
certain tems de Service ; quel-  
ques Charges de Robe la don-  
nent ; une infinité d'autres Offi-  
ces , semblent n'avoir été créés  
que pour la vendre. Pour cent  
mille livres prêtés à l'Etat à qua-  
tre pour cent , une Charge de Sé-  
cretaire du Roi donne la No-  
blesse avec toutes ses circonstan-  
ces à celui , & aux descendans  
de celui qui meurt dans la Char-  
ge ou qui la possède pendant  
vingt ans , après lesquels elle est  
vendue & fait un nouveau Noble.  
Un grand pere qui a plusieurs en-  
fans , fait d'un seul coup par ce  
moyen , une multitude de chefs  
de famille Nobles ; c'est-à-dire ,  
qu'il leur achete l'honneur & la  
nécessité de vivre à la charge de

l'Etat. On pouvoit , sans doute , imposer à ces Charges la condition d'exercer une profession utile & profitable à la République ; ou mettre des restrictions aux droits & jouissances de cette Noblesse ; mais ces Charges ne se seroient pas vendues , & la création du plus grand nombre étoit une ressource de finance. Quel marché ruineux pour l'Etat ! On a multiplié ses dépenses , diminué ses revenus & ses hommes ; quand on a multiplié les moyens d'acquérir la Noblesse.

### C O N C L U S I O N .

Pour résumer en un mot. En France , le plus grand nombre des professions qui employent les hommes , ont des principes opposés à la propagation , ou des causes nécessaires de destruction.

46 *Rem. sur les Désavantages*

Secondement , les classes utiles à l'Etat , c'est-à-dire , celles qui produisent dans l'Etat une valeur qui n'y existoit pas , sont les plus chargées & avilies ; & la plus grande tendance des Citoyens , est vers les professions qui produisent le moins à l'Etat , & qui sont le moins susceptibles de population. Enfin , on a multiplié les moyens de rendre les hommes moins profitables à l'Etat.

Une comparaison curieuse ; mais que je n'ai pû me procurer , seroit celle du nombre de mariages qui se font dans chacune des classes ci-dessus , Militaire , Robe , Finance , Commerçans , Artisans , Laboureurs aisés , Laboureurs mal aisés. Je voudrois comparer ensuite le nombre des enfans dans les ménages de chaque différente classe ; je ne doute point que le nombre des maria-



ges ne se trouvât moindre dans certaines classes , & les enfans rares dans les mariages de ces classes , dans une proportion qui vérifieroit ce que j'ai avancé.

Une autre comparaison satisfaisante , seroit celle du nombre des hommes que la France emploie dans les différentes professions , avec celui que l'Angleterre occupe dans les mêmes. On trouveroit , sans doute , une disproportion qui expliqueroit comment la Grande-Bretagne , moindre de plus de moitié que la France en hommes & en terres , possède une Marine , un Commerce & des revenus si supérieurs à ceux de France , en proportion du nombre de ses hommes & de l'étendue de ses terres.

L'aisance des Laboureurs en Angleterre , la culture des bleds encouragée , un corps nombreux

48 *Rem. sur les Désavantages*  
d'Artisans & de Commerçans  
considérés, des troupes de terre  
en nombre médiocre, des Mi-  
nistres seulement en nombre né-  
cessaire pour l'instruction, un  
corps de Marine considérable,  
donneront la solution de ce Pro-  
blême.

Ce n'est pas sans une joie sen-  
sible, que j'ai remarqué dans le  
Gouvernement de France un  
vice dont les conséquences sont  
si étendues, & j'en ai félicité ma  
Patrie; mais je n'ai pû m'empê-  
cher de sentir en même tems,  
combien formidable seroit de-  
venue cette Puissance, notre am-  
bitieuse rivale, si elle eût profité  
de tous les avantages que les pos-  
sessions & les hommes lui of-  
froient.

*O sua si bona nôrint !*

*De*

II.

*Desavantage de la France quant  
à l'emploi du Génie & de l'Es-  
prit de ses Habitans.*

**L**A France n'emploie pas mieux à son avantage , le génie & l'esprit de ses habitans , qu'elle n'emploie leurs bras. C'est le pays de l'Europe qui contient le plus d'Ecoles , de Colléges , d'Académies de tout genre. La langue Françoisé a dans sa Capitale son Académie particuliere ; les belles Lettres & Antiquités , les Sciences , la Peinture & Sculpture , la Musique y ont aussi les leurs. Toutes les Provinces de France jalouses de la Capitale ont érigé des Académies à l'envi les

unes des autres ; malgré le nombre, on n'en voit aucune qui manque de sujets. L'ambition d'y être admis, fait naître une infinité d'Ecrivains qu'elle enlève à l'Agriculture, aux Arts utiles & au Commerce ; car en France un Auteur ne fait qu'écrire, & s'interdit absolument toute profession utile. Les Auteurs sont une espèce de Nobles, ou de Gens vivant noblement de la gloire de leurs Ouvrages & de la protection des Gens riches. Plusieurs d'entre tous ces Ecrivains cependant, eussent peut-être mieux labouré la terre, mieux fabriqué du papier qu'ils ne font des livres, & sûrement eussent été plus utiles à l'Etat.

Si l'on examine les différens objets dont s'occupent ces Académies, & qui sont traités dans les Livres, on trouve que les con-

noissances, les Sciences & les Arts de pur agrément, ont toute préférence sur celles qui ne sont qu'utiles : mais sur-tout l'esprit, c'est-à-dire, la maniere d'écrire & de dire les choses, est l'objet dont il semble qu'on ait été le plus touché, c'est aussi en quoi on a fait les progrès les plus grands. Le François écrit sans contredit avec plus de graces & de méthode qu'aucune Nation ; mais il semble que content de cet avantage, il ait négligé la maniere de penser & le choix des matieres.

Parmi tant d'Académies si libéralement répandues par toute la France, le Commerce, les Arts mécaniques, l'Agriculture dont les détails sont si étendus, n'ont point mérité d'avoir leur Académie particulière (a). Les noms de

---

(a) Sola res rustica, quæ sine dubita-

52 *Rem. sur les Désavantages*  
ces Sciences ne font point ce-  
pendant inconnus dans quelques-  
unes de ces Académies ; mais  
elles ne peuvent s'y attirer qu'une  
attention médiocre , confondues  
qu'elles font avec tant d'autres  
Sciences plus *nobles* & plus amu-  
fantes. Les Prix que distribuent  
ces Académies , & qui ont si a-  
bondamment multiplié les beaux  
Esprits , les Poëtes , les Sçavans ,  
les Peintres , les Sculpteurs , &c ,  
on n'a point imaginé de les em-  
ployer pour multiplier les Artif-

---

tione proxima & quasi consanguinea sa-  
pientiæ est , tam discipulis eget quàm  
magistris. Adhuc enim Scholas Rhetor-  
um , Geometrarum , Musicorumque ,  
vel quod magis mirandum est , contem-  
ptissimorum vitiorum officinas , gulosius  
condendi cibos & luxuriosius fercula  
struendi , capitumque & capillorum cin-  
cinnatores non solam esse audivi , sed &  
ipse vidi. Agricolationis doctores , qui se  
profiterentur , neque discipulos cognovi.  
*Columella , de re rustica , lib. I. cap. I.*

tes, les Manufacturiers, les Agriculteurs ; aucun fonds public ni particulier n'est destiné à encourager les découvertes utiles à la Société. Un Citoyen zélé s'élève & rend publiques des Observations sur l'Agriculture, fruit d'une expérience longue & couteuse ; peu de gens feront les mêmes essais faute de moyens, ou de crainte de perdre s'ils ne réussissent pas ; lui-même, faute de secours, sera forcé d'abandonner une étude à laquelle le travail & les facultés d'un seul Citoyen ne peuvent suffire. Enfin, c'est presque un phénomène entre les Sujets des Prix des Académies de France, que celui de l'Académie d'Amiens, qui propose pour l'année 1753 les Questions suivantes : *Quelles sont les différentes qualités de Laines nécessaires aux Manufactures de France ? Ces*

54 *Rem. sur les Désavantages  
Manufactures peuvent-elles se pas-  
ser des Laines d'Espagne, d'Ir-  
lande, ou de toute autre Laine  
Etrangere? Quels seroient les  
moyens de donner aux Laines de  
France les qualités qui leur man-  
quent, & d'en augmenter la quan-  
tité?*

Parmi les Livres François, les plus rares sans contredit sont ceux qui s'occupent des Arts & des connoissances utiles à la Société. On n'a presque rien écrit sur l'Agriculture, ni sur le Commerce en général, encore moins sur les détails de ces objets, & sur ceux qui y ont rapport: on a même négligé les secours que les Etrangers pouvoient offrir sur ces matieres. On ne trouve dans aucune Bibliothèque publique ni particuliere, de collection des ouvrages qui existent sur le Commerce & l'Agriculture. On a en-



richi avec soin la langue Françoise des Poësies & des Romans de toutes les Nations. On a traduit quelques-uns de nos Poëtes & de nos Romanciers bons & mauvais. Nos Auteurs sur le Commerce & sur l'Agriculture , seront les derniers connus. (a)

L'éducation des hommes mériteroit bien ici quelques remarques particulieres. Dans tous les Pays elle est ordinairement instituée conformément au génie de la Nation ; & par un cercle nécessaire , elle contribue à former & à

---

(a) M. Duhamel du Monceau , de l'Académie Royale des Sciences de Paris , & de notre Société Royale de Londres , vient de donner un *Traité de la culture des terres* , suivant les principes de Jethro Tull , avec quelques expériences sur cette nouvelle Méthode.

Il a publié depuis, son excellent *Traité de la Conservation des grains*.

56 *Rem. sur les Désavantages*

conserver le génie national. Mais je n'entreprendrai point d'entrer dans le détail trop long des défauts qui pourroient être communs à l'éducation François & à la nôtre. Les voyages sont sans contredit la meilleure école pour former les hommes ; aussi voyageons-nous beaucoup , & même si excessivement , qu'on pourroit croire que chez plusieurs d'entre nous , le goût pour les voyages, n'est autre chose qu'une inquiétude , envie ou besoin d'exister ailleurs. Les François voyagent peu ; je ne crois pas volontiers que ce soit par mépris pour des Nations qu'ils ne connoissent pas ; plus simplement , le luxe des parens s'accorde mal avec la dépense de faire voyager leurs enfans. Cependant on rencontre des François qui ont fait leur tour d'Italie ; il semble mê-

me qu'il commence à être du bon air d'avoir été en Angleterre. Les gens sages qui en sont revenus, tiennent des propos plus honnêtes sur notre politesse & nos mœurs, qu'on n'a fait par le passé; & peut-être aussi les méritons-nous mieux maintenant. Quelques-uns à leur retour parlent beaucoup de nos chevaux, qu'ils ne sçavent pas monter; de voleurs, bien plus qu'ils n'en ont rencontré; de notre liberté, dont ils n'ont point d'idée. Je ne sçais si c'est imitation, (que nous pourrions prendre pour une marque d'estime) si c'est caprice de mode, mais j'ai trouvé aux jeunes François le matin un air presque Anglois, ainsi que chez nous on reproche à notre jeunesse d'avoir pris dans sa parure & dans ses manières un extérieur tout-à-fait François; la jeunesse de France

58 *Rem. sur les Désavantages*  
passe, en courant à pied ou à che-  
val, à la maniere Angloise, la ma-  
tinée à ne rien faire, & la soirée à  
faire des riens à la maniere Fran-  
çoise. Cependant ils nous imitent  
mal encore ; leurs *frocks* n'ont pas  
la taille encore assez longue, &  
pour les chevaux, ils ne les met-  
tront jamais si bien sur les épaules  
que nous. *O imitatores f. . . . !*



III.

*Desavantage de la France dans  
l'Economie de la distribution  
des richesses.*

L'Inégale distribution des richesses dans les différens états , est un des principaux liens de la Société, & la plus puissante cause de subordination entre tous ses membres , depuis le Souverain jusqu'au dernier Sujet. Le luxe en est l'effet nécessaire, & en même tems le remède ; c'est par ce moyen , s'il est bien entendu , que l'argent circule & porte la vie dans toutes les parties du Corps politique.

Mais cette inégale distribution des richesses peut être si excessive

60 *Rem. sur les Désavantages*  
ou si vicieuse, qu'une excessive  
richesse dans une classe de l'Etat,  
cause dans une autre une exces-  
sive pauvreté. Comme il n'y a  
que les terres & le commerce  
qui produisent dans l'Etat une  
valeur qui n'y existoit pas, toute  
fortune excessive qui ne viendra  
point de ces deux sources, ne  
pourra s'être formée qu'aux dé-  
pens du Commerçant & du Cul-  
tivateur; ce sera une espece d'im-  
position sur ces deux classes, qui  
arrêtera la culture & diminuera  
l'industrie. D'ailleurs la dispro-  
portion excessive des fortunes,  
est de sa nature peu favorable à  
la consommation; une maison de  
vingt mille livres sterling de ren-  
te, ne consommera point tant de  
vin, par exemple, que vingt  
ménages de mille livres de rente  
chacun; la dissipation & l'abus  
que cette maison fera de la vian-

de & des autres provisions nécessaires à la vie, n'équivaudra point au défaut que feront dans la consommation, les Artisans & Payfans qui en seront privés.

Si plusieurs fortunes immenses s'élevent de la sorte, & ne sont pas distribuées dans différens points du Royaume, l'effet en sera encore plus pernicieux ; il s'en suivra nécessairement une distribution mal ordonnée des hommes : de toutes les parties du Royaume les Habitans seront entraînés vers ce point où les richesses de l'Etat seront réunies ; & le mal sera sans bornes, si ces hommes quittent des professions de premiere nécessité, pour des métiers qui ne produiront rien à l'Etat, ou qui n'auront pour objet qu'une consommation ruineuse, comme sont tous ceux que le luxe excessif entretient. C'est

ce qui est arrivé en France.

La France réunit dans Versailles & dans Paris, comme en un seul point, toutes les Puissances qui peuvent attirer les hommes; à la Cour, les grandeurs & les honneurs qui ne viennent que d'elle; & qui ne sont que pour ceux qui y vivent; à Paris, non-seulement tous les trésors de l'Etat, mais encore tous les Sujets qui sont riches dans l'Etat, soit des revenus de l'Etat, soit de leurs revenus propres; & tous les Riches ont fixé leur domicile & leur habitation dans cette Ville, par préférence pour le voisinage de la Cour.

Une portion si considérable des richesses de l'Etat & des particuliers, fixée dans un même lieu, n'a pu répandre ses influences qu'à une certaine distance; les terres voisines & celles qui ont pu y envoyer leurs denrées s'en



font ressenties , chacune en proportion de son éloignement. Il en a été de même des manufactures nécessaires aux besoins & au luxe : les terres & les manufactures qui manquent des commodités du transport , ont été négligées ou abandonnées , faute de trouver une consommation suffisante sur les lieux ou à des distances propres : le besoin a attiré à la ville les habitans des campagnes , & le luxe les a employés avec excès dans toutes les professions nécessaires & superflues : de-là un nombre immense de laquais & de valets de tout rang , de Perruquiers , d'Artistes , & de Maîtres des Arts les plus frivoles , de Solliciteurs de procès , & autres gens d'industrie , multitude qui s'accroît tous les jours au point , que pour rétablir l'économie qui convient à la population,

64 *Rem. sur les Désavantages*

Paris devrait envoyer des Colonies dans les parties du Royaume qui se sont dépeuplées pour lui.

On peut assurer que la distribution des richesses est mal ordonnée dans un Etat, quand on voit les Propriétaires des terres occuper à la Ville des Palais somptueux, tandis que leurs Châteaux, leurs Fermes, leurs Villages tombent en ruine; quand les denrées sont sans consommation dans les Provinces, parce qu'on ne vit dans ses terres que le tems qu'il faut pour recueillir de quoi vivre à la Ville; quand un Royaume fertile manque de bleds, parce que le Laboureur est forcé par la pauvreté de venir à la ville servir les besoins & les fantaisies de l'homme riche; enfin, quand il ne reste plus à l'homme riche d'autre manière de luxe, que celle de consommer

sans mesure en meubles de toute forte, l'or & l'argent qui manque à la culture des terres. Le luxe bien ordonné consomme, le luxe excessif abuse & détruit. C'est le luxe de Cléopatre.



IV.

*Intérêt de l'argent , plus haut en  
France qu'en Hollande &  
en Angleterre.*

**P**ourquoi la France a-t-elle soutenu l'intérêt légal de l'argent à 5 pour cent , tandis que la Hollande & l'Angleterre l'ont établi par diverses réductions successives à 2  $\frac{1}{2}$  & 3 pour cent ?

Il en est des Etats comme des Particuliers , celui qui a le moins de crédit , paye plus cher l'intérêt de l'argent qu'il emprunte ; or le Gouvernement Monarchique n'est pas naturellement susceptible d'une aussi grande confiance que le Républicain. Dans les besoins pressans , l'emprunteur reçoit la loi que lui impose le prêteur ; or , la France de-

puis un siècle , s'est trouvée souvent dans cette position : & comme entre toutes les Puissances qui se sont vûes entraînées dans les guerres , elle a fait les efforts les plus grands en proportion de ses forces , elle a plus que les autres épuisé son crédit par des emprunts sous toute sorte de formes , comme création de Charges de tout genre , Aliénations de taxes , Lotteries , Tontines , Rentes viagères , Rentes sur ses Domaines & sur ses revenus , &c. Outre ces ressources , elle a imaginé celle de former de ses Fermiers & de ses Caissiers un Corps puissant , dont le crédit pût lui servir au besoin ; comme feroit un Seigneur décrédité qui emprunteroit à dix pour cent de son Intendant enrichi à ses dépens , ce que celui-ci trouveroit sur la place à six pour cent. Réduit à

68 *Rem. sur les Désavantages*  
ces expédiens, le Roi n'a pû être assez maître de l'intérêt de l'argent, pour réduire l'intérêt légal. Mais comme le François est naturellement confiant & peu capable d'impressions durables ; quelques années de paix & de persévérance à tenir fidèlement les engagements de Finance, peuvent faire oublier les tems précédens, & achever de rétablir le crédit : alors avec leurs fonds d'amortiffemens, & quelques sommes que les Fermiers & Caiffiers avanceroient à un intérêt modique, le Roi remboursant quelques parties de rente, réduisant l'intérêt légal à quatre pour cent, & propofant le remboursement de quelques autres dettes ou réduction d'intérêt sur ce pied, successivement la plus grande partie des dettes de l'Etat s'établirait à cet intérêt, & peut-être au - def-

sous. Evénement auquel l'Angleterre a grand intérêt que la guerre mette des obstacles.

Quoi qu'il en arrive, cet intérêt trop haut de l'argent est d'un grand désavantage pour la France. Il met la France vis-à-vis de la Hollande & de l'Angleterre dans la même position qu'est un Emprunteur vis-à-vis d'un Usurier ; leur argent y vient chercher l'intérêt le plus fort, & la rend débitrice de sommes considérables.

Le haut intérêt de l'argent en France, grossit encore la classe des hommes dont l'industrie est perdue pour l'Etat, d'une multitude de rentiers oisifs : le nombre des Commerçans en est diminué ; le Commerce réduit dans un petit nombre de mains se resserre ; les efforts de l'industrie sont moins actifs & moins multipliés ; le

Commerce extérieur devient presque un monopole ; on vise aux grands profits ; on néglige les gains médiocres , principes les plus directement opposés à la consommation , à l'emploi des pauvres , & à la population : la consommation des denrées diminue ; l'agriculture est découragée : on n'emploie point à l'amélioration des Terres , l'argent que l'usure fait mieux valoir.

Enfin, comme l'intérêt de l'argent que le Commerce emprunte suit toujours l'intérêt légal ou établi , & que le profit Marchand est communément estimé le double de l'intérêt de l'argent , il est évident que toutes choses égales , la Hollande & l'Angleterre ont sur la France l'avantage de pouvoir entreprendre les mêmes affaires de Commerce à six pour cent de meilleur marché qu'elle.



Des Loix ne permettent en France de tirer d'intérêt de l'argent, qu'en aliénant le fond ; cependant , au mépris de ces mêmes Loix , l'argent se place à intérêt dans le Commerce sur billets exigibles : cette ufure est tolérée , & s'est établie au - dessus même de l'intérêt légal , à raison de la rareté de l'argent dans le Commerce , causée en partie par la défense de la Loi : ainsi la Loi n'est point exécutée , & cependant le Commerce souffre de la Loi.

La France a dans ses mains le remède à tous ces défavantages. Elle ouvrira sans doute les yeux sur l'expérience heureuse que nous avons faite de diverses réductions d'intérêt depuis 1623 qu'il étoit à dix pour cent : les noms des Citoyens qui les ont conseillées , Sir Thomas Colepe-

per, Sir Josias Child, Sir J. Bernard, feront à jamais glorieux & chers à l'Angleterre : avant eux le Chancelier Bacon, l'un des plus grands esprits de son siècle, avoit apperçu ces vérités dans toute leur étendue, & avoit donné les mêmes conseils dans ses *Essais de Politique & de Morale*.

Nous ne devons pas voir sans inquiétude qu'il reste encore à la France une ressource aussi puissante, dont nous avons beaucoup usé, & que la Hollande a sans doute épuisée, ainsi qu'on peut en juger, en voyant l'intérêt de son argent à deux & demi, & son Commerce réduit de jour en jour par toutes les Nations qui ne font que reprendre ce que son industrie avoit usurpé, tandis que le poids excessif des taxes tient en même tems ses Terres sans valeur.

AVAN-

AVANTAGES

ET

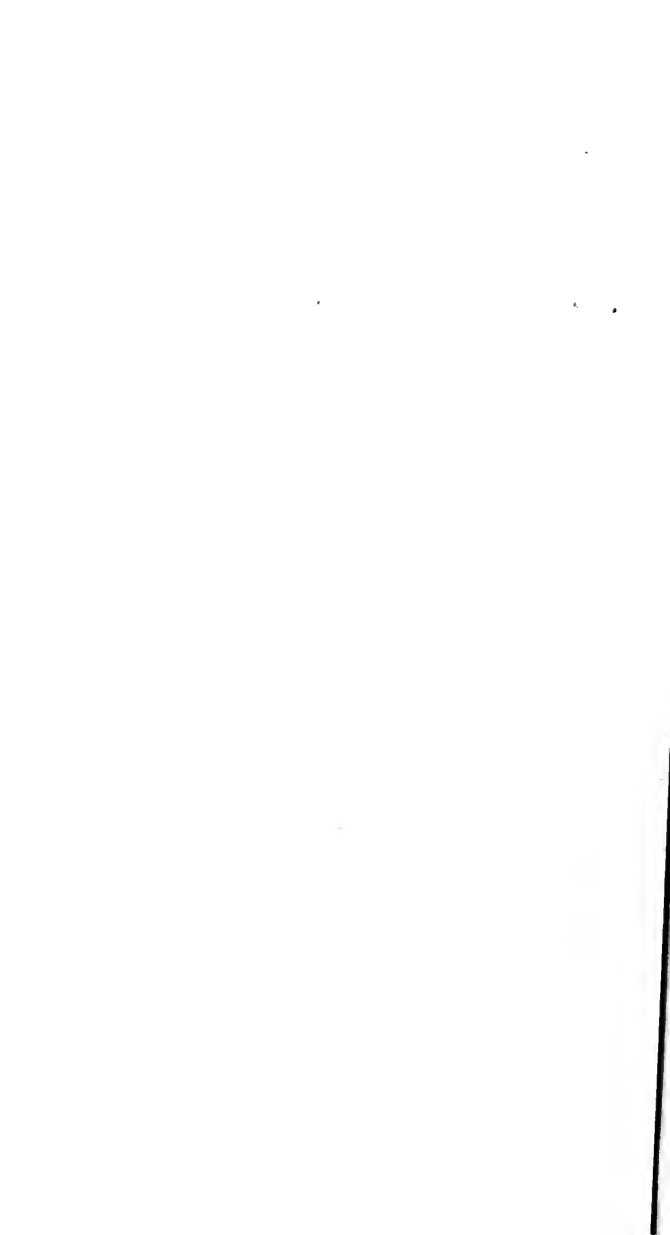
DES AVANTAGES

DE LA

GRANDE-BRETAGNE

*Par rapport au Commerce & aux  
autres sources de la Puif-  
sance des États.*

D





# AVANTAGES

ET

## DES AVANTAGES

DE LA

## GRANDE-BRETAGNE

*Par rapport au Commerce & aux  
autres sources de la Puif-  
sance des Etats.*

**C'**EST une science bien néces-  
saire, qu'une connoissance  
exacte de ses propres forces, &  
ce n'est point une considération  
stérile que celle de ses avantages,  
quand on y joint l'étude de leurs  
principes, de l'usage qu'on en a  
fait, & des moyens de les aug-  
menter, ou de s'en procurer de

D ij

76 *Avantages & Désavantages*  
nouveaux. Il est ordinaire de ne  
point assez faire d'attention à  
ceux que l'on ne doit qu'à la na-  
ture, soit parce qu'on s'apperçoit  
peu des biens dont on jouit sans  
peine, soit parce que notre or-  
gueil donne la préférence à ceux  
que nous tenons de notre indus-  
trie : cependant les avantages na-  
turels sont les seuls vrais, ceux  
dont la possession peut le moins  
être enviée ou ravie, ceux enfin  
qui récompensent le plus sûre-  
ment les soins qu'on donne à les  
étendre : telle est l'intention des  
considérations suivantes.

---

## I.

### *DE LA FORME NATURELLE de la Grande-Bretagne.*

Suivant la computation de  
M. Edmund Halley, l'Angle-  
terre, le premier & le plus grand

*de la Grande-Bretagne, &c.* 77  
des Royaumes de la Grande-Bretagne, contient environ 40 millions d'acres (a) quarrées; & sa forme est telle, que le point de ses terres le plus distant de la mer, n'en est éloigné que de 70 milles (b).

L'on sent d'abord combien une étendue si heureusement proportionnée, est favorable au commerce intérieur entre ses différentes provinces, au commerce extérieur des productions naturelles & des manufactures, & conséquemment à la population.

Comme Isle, la Grande-Bretagne possède un grand nombre de provinces maritimes, par conséquent la disposition la plus naturelle à avoir un grand nombre de matelots, pêcheurs, &c.

---

(a) Acre,  $\frac{4}{7}$  d'arpent.

(b) Environ 25 lieues de France.

## 78 *Avantages & Désavantages*

La mer est son rempart naturel, ses vaisseaux sont ses forteresses, offensives en même-tems que défensives, à la différence des places fortes bâties sur les frontieres : grand avantage pour elle, & grande nécessité de conserver sa supériorité maritime, enforte qu'elle soit plus dans le cas d'attaquer que de se défendre.

La Puissance la plus maritime a dû devenir naturellement la plus commerçante ; & son commerce & sa marine se doivent procurer naturellement un accroissement réciproque.

Comme Puissance maritime & commerçante, la guerre lui est moins à charge qu'à aucune autre Puissance ; tandis que la France tient quatre cent mille hommes armés, la Grande-Bretagne employe à peine cent mille hom-



mes sur terre & sur mer ; sa culture & ses manufactures s'en ressentent peu : & tant qu'elle conserve la supériorité sur les mers , elle peut en même tems faire le commerce de ses productions naturelles & de ses manufactures ; elle est dans la guerre , la Puissance qui peut dépenser le moins , & gagner le plus.

Comme Isle , possédant une étendue suffisante de terres fertiles , elle a pû renoncer à l'esprit de conquête , & n'a point été tentée d'ajouter à son continent des terres qui auroient été à sa bienfiance : disposition favorable à l'esprit de commerce , mais encore à sa liberté & à sa tranquillité : la constitution se conserve difficilement sans altération dans un Etat dont les bornes s'étendent considérablement. ( Ceci soit dit sans application à nos posses-

80 *Avantages & Désavantages*  
sions en Amérique , qui sont des  
acquisitions de commerce plutôt  
que des conquêtes. )

L'existence solitaire & isolée  
que la Grande-Bretagne tient de  
la nature , l'a heureusement af-  
franchie des dépendances diver-  
ses qu'impose le voisinage des au-  
tres Etats : par exemple, elle ne  
permettra point que la France  
s'empare des Pays-Bas Autri-  
chiens, mais elle ne craint point  
personnellement cet événement,  
comme la Hollande peut le re-  
douter. La France peut trans-  
porter son artillerie victorieuse  
devant toutes les places d'Alle-  
magne & de Hollande ; l'Angle-  
terre ne craindra point la France  
tant que la marine Françoisise ne  
fera point à craindre.

Mais qu'est devenue cette in-  
dépendance si précieuse, depuis  
qu'un Roi de la Grande-Bretagne

*de la Grande-Bretagne, &c.* Sa  
possede en Allemagne un do-  
maine qui lui donne un intérêt  
étranger à celui de la Nation,  
qu'il faut défendre, qu'Il veut  
augmenter, qu'Il enrichit de ses  
épargnes; un domaine enfin qui  
donne à un Roi d'Angleterre un  
revenu & des troupes qu'il ne  
tient pas de la Nation?

---

## II.

### *PRODUCTIONS NATURELLES de l'Angleterre.*

**D**Es bleds, des laines & des  
bestiaux, des mines de plu-  
sieurs sortes, sont les principales  
richesses que l'Angleterre doit à  
la nature : son industrie s'exerce  
naturellement à faire valoir ces  
avantages par l'agriculture & le  
commerce.

## 82 *Avantages & Désavantages*

### *DES BLEDS , & de la Culture en général.*

La préférence que l'on doit à certaines productions naturelles sur d'autres , nous est bien sûrement indiquée par nos besoins : ainsi le bled est presque universellement reconnu pour l'espece dont la culture mérite les premiers soins : & comme le besoin en est général , & que sa consommation dépend de la nécessité , qui ne reconnoît point les caprices de la mode , l'État , qui toutes choses égales d'ailleurs , fera supérieur en ce point , jouira de la supériorité la plus solide & la plus indisputable.

L'Angleterre a été long-tems sans profiter de ses avantages à cet égard : il faut convenir que le bled est naturellement d'une moindre nécessité pour l'Anglois

que pour les autres peuples de l'Europe. Des historiens dignes de foi nous disent qu'avant que les Romains eussent mis le pied dans notre Isle , extrêmement peuplée alors , la nourriture ordinaire des Bretons étoit du lait & de la chair des animaux sauvages ou domestiques qui étoient très-abondans ; qu'ils vivoient peu de bled ; qu'il n'étoit ni estimé, ni abondant parmi eux : dans le Nord de l'Irlande ils se nourrissent encore du sang de leurs bestiaux , & principalement de laitage : dans les montagnes d'Ecosse l'usage du bled est médiocre ; enfin en Angleterre on mange peu de pain , beaucoup de viande & de légumes.

Tant que l'Angleterre n'a songé à cultiver que pour sa propre subsistance, elle s'est trouvée souvent au-dessous de ses besoins

84 *Avantages & Désavantages*

obligée d'acheter des bleds étrangers : mais depuis qu'elle s'en est fait un objet de commerce, sa culture en a tellement augmenté, qu'une bonne récolte peut la nourrir cinq ans. Un climat & des terres favorables rendent ses moissons assez certaines, & elle est en état maintenant de porter de ses bleds aux Nations qui en manquent.

Je rapporterai pour exemple de sa richesse présente, un extrait des exportations des années 1746 à 1750, comprenant tous grains, comme froment, seigle, orge, malt, (a) & gruau, du cru de l'Angleterre seule, fortis de cinquante-sept de ses ports pour le Portugal, la Flandre, la Hollande, la France, le Dannemarck, la Russie, l'Afrique, &c.

---

(a) Grain préparé pour faire la biere.

*EXTRAIT d'Etat d'Exportation de tous Grains présenté devant  
la Chambre des Communes en 1751.*

Années.	Nombre de Quartiers (a).	Prix commun du Quartier de tous grains dans les cinq années,	Monnoie de France,	Année commune de ces cinq.
1746. . . . .	633943.			
1747. . . . .	817983.			
1748. . . . .	1045656.	1 liv. st. 3 she.		
1749. . . . .	1140848.			
1750. . . . .	1651417.			
	<hr/>			
	5,289,847 Q <sup>rs</sup> .	7,405,786 l. st.	170,3307 S. l.	34,066,080 liv.

(a) Environ le  $\frac{1}{3}$  d'un tonneau.

86 *Avantages & Désavantages*

Sur lesquels 5, 289, 847 quartiers de tout grain , je trouve que la France en a tiré pour sa part , 260,000 quartiers, presque tout de froment, dans les trois années 1748 , 1749 & 1750 ; c'est-à-dire, à 1 *livre sterl.* 15 *shelings* , prix commun du froment pour ces trois années, pour 455,000 *liv. sterling.* ( 10, 465,000 *liv. Tourn.* )

On conçoit d'abord que ç'a été pour ces cinq années 7, 405, 786 *liv. sterl.* que les autres Nations ont perdu par la balance de leur Commerce, & dont l'Angleterre est devenue plus riche ; on doit encore ajouter à cette somme le fret de ces bleds, payé presque à l'Angleterre seule ; car sur le total de l'exportation des cinq années, la quantité exportée par vaisseaux étrangers, ne monte pas à plus de 45, 887 q<sup>ers</sup>. Ce fret peut s'estimer 633,650 *livres sterling* ,



*de la Grande-Bretagne, &c. 87*

(14,573,950 liv.) à 2 shcl. 2 den.  $\frac{1}{2}$  par quartier. Mais pour sentir toute l'étendue des avantages de cette exportation, il faudroit calculer le nombre d'hommes que ces 5,289,847 q<sup>ers</sup> ont employé en Angleterre, soit à la culture des terres, soit au transport d'iceux à la mer, soit au commerce de vente & revente de ces bleds dans l'intérieur, soit à construire & monter les vaisseaux qui les ont exportés ; le nombre des autres hommes, qui ont gagné leur subsistance à fournir aux précédens tous leurs besoins ; enfin, tout ce qu'ont payé à l'Etat tous ces hommes pour leurs consommations, & faire ensuite cette considération, que l'emploi & la dépense de ces hommes en Angleterre a été payée par les pays éprouvans la disette, tandis qu'un même nombre d'hommes dans

88 *Avantages & Désavantages*

ces pays, manquoit des occasions d'emploi qu'il procuroit ailleurs.

C'est à l'an 1689 qu'est l'époque des riches moissons de l'Angleterre: elle en est redevable à cet Acte si sage, qui institua une gratification pour l'exportation des grains sur vaisseaux Anglois (a).

(a) Par Actes de l'an 1 de Guillaume & Marie, 5 d'Anne, 3 de George II. il est accordé

*Par Quartier de Grains\* N'excédant Gratification: pas le prix de*

	<i>l. st.</i>	<i>she.</i>	<i>l. st.</i>	<i>she.</i>	<i>d.</i>
* Qui contient environ 24 boisseaux de Paris. Froment.....	2.	8.	.....	5.	
Seigle.....	1.	12.	.....	3.	6.
Orge.....	1.	4.	.....	2.	6.
Malt d'orge..	1.	4.	.....	2.	6.
Malt de from..	2.	8.	.....	5.	
Gruau d'avoine à 15..	.....	2.	.....	6.	

Sur les liqueurs

Par Tonneau (de 500 pintes de Paris)	} spiritueuses tirées de l'Orge, du Malt, &c.	L'Orge étant à .	1.	4.	.....	1.	10.
---	---	------------------	----	----	-------	----	-----

Ladite gratification payable seulement quand l'exportation sera faite par Vaif-

Cette méthode toujours suivie du succès dans tous les cas où on l'a pratiquée, trouve néanmoins des contradicteurs parmi les Manufacturiers & Trafiquans : ils objectent que, donner cinq shelings par quartier de bled exporté, c'est

---

seaux Anglois, Capitaine & Equipage au moins aux deux tiers Anglois, n'a point lieu sur les bleds exportés pour Alderney, Jersey & Guernesey ; payable dans chaque Port, par les Receveurs des Douanes, ou faute de fonds, par le Receveur général, dans les trois mois, avec telles preuves de l'Exportation effective & sous telles peines en cas de fraude, qu'il est ordonné par lesdits Actes ; ces dernières années que l'Exportation a été grande, les Douanes ont été en retard de payer la gratification qui en 1748, ainsi qu'en 1749, passa 200,000 *liv. sterling* (4,600,000 livres) & en 1750 montoit à 325,405 *liv. sterl.* (7,484,315 liv.) & sur la demande des Exportateurs, le Parlement leur a alloué en cette sixième Session l'intérêt des sommes qui leur étoient dues, par Acte du 14 Mai 1753.

tenir chez nous le prix du bled plus haut qu'il ne seroit sans cela, & le donner à l'Etranger au-dessous même du prix de nos propres marchés, ce qui diminue le prix de la main-d'œuvre de l'Etranger, & renchérit la nôtre : c'est à quoi se réduit tout ce qu'on a avancé contre la gratification.

L'expérience est la meilleure réponse qu'on puisse faire à une pareille objection, & elle démontre que la gratification a diminué le prix des bleds.

L'intention de la gratification étant d'encourager la culture, en favorisant l'exportation du superflu, il semble que pour trouver le cours du bled, auquel la gratification seroit dûe, il n'ait fallu que chercher quel étoit le prix du bled, lorsqu'il étoit seulement dans une quantité suffisante pour répondre à la subsistance annuel-

*de la Grande-Bretagne, &c.* 91  
le, & aux hazards d'une mauvaise récolte ; on l'a trouvé dans le prix commun des années qui ont précédé 1689, puisque dans ces tems, l'Angleterre exportoit peu de bleds, & étoit obligée quelquefois d'en tirer de l'Étranger ; & le prix commun des 43 années précédentes 1689 s'étant trouvé de 2 liv. 10 sh. 8 den. sterl. par quartier de froment, on a fixé même au-dessous, le cas de gratification, c'est-à-dire, à 2 liv. 8 sh. ; mais depuis 1689, le prix commun de 64 années finissant à 1752, n'a été que de 2 liv. 2 sh. 6 den. sterl. ce qui fait 8 sh. 2 den. de diminution par quartier : cette diminution ne peut être attribuée qu'à l'accroissement de la culture, qui n'a pû être opéré que par la gratification ; ce qui se trouve confirmé par la comparaison de l'état du prix des bleds, avec l'état des

92 *Avantages & Désavantages*  
 gratifications , dans les années  
 1746 à 1750 ,

<i>Années.</i>	<i>Gratifications.</i>	<i>Prix commun du</i> liv. sterl.	<i>froment. le quartier.</i>
1746 . . .	99385 . . . . .	1. l.	19 sh.
1748 . . .	202637 . . . . .	1.	17
1749 . . .	228566 . . . . .	1.	16
1750 . . .	325405 . . . . .	1.	12 6.

Où l'on voit que dans les années où la somme des gratifications, & conséquemment celle des exportations a été la plus grande, le prix du bled a été le moindre.

Le prix commun du bled, cité ci-dessus, a été pris de l'état du cours des grains au marché de Windsor, recueilli exactement par le Révérend Evêque Fleetwood, depuis 1646 jusqu'à 1706, & continué jusqu'à 1752 : le prix commun de chaque année est formé des deux prix du bled à la Notre-Dame d'Août & à la Saint Michel.

L'effet de cette gratification n'est pas de faire baisser le prix du bled au-dehors en faveur de l'Étranger : mais c'est un expédient nécessaire pour nous mettre en état de vendre notre bled dans les marchés étrangers, au même prix que la Pologne, le Danemarck, Hambourg, l'Afrique, la Sicile, & que nos Colonies enfin qui en fournissent l'Espagne, le Portugal & l'Irlande même, à meilleur marché que nous ne pouvons faire ; enfin, c'est donner à nos Laboureurs une gratification de deux cens mille livres sterling par an, pour que l'Angleterre gagne quinze cent mille livres sterling qu'elle n'auroit sûrement pas sans cela.

Généralement la voie de la gratification est la seule qui puisse être employée pour nous conserver la concurrence, dans tous les

94 *Avantages & Désavantages*  
commerces où l'Etranger peut  
vendre à meilleur marché que  
nous ; c'est ce qui a fait avancer à  
l'Auteur du *British merchant*, que  
nous serions obligés de donner  
une gratification pour l'exporta-  
tion, même de nos laines, si l'An-  
gleterre devenoit Province de la  
France, & que la France pût re-  
cueillir des laines à meilleur mar-  
ché que nous ; proposition très-  
vraie, sauf l'indécence de la pre-  
miere des suppositions sur les-  
quelles elle est fondée, & le peu  
de vraisemblance de la seconde.

Un autre effet bien précieux  
de la gratification, c'est de ten-  
ter par le bon marché de nos  
bleds, les Pays, qui comme la  
France, par exemple, pourroient  
s'en passer, & d'y décourager la  
culture des Terres : sans doute  
que le prix des bleds venant à  
hauffer, il les avertiroit de se



donner à l'agriculture, & que la nécessité feroit succéder chez eux l'industrie à une indolence qui nous est si avantageuse(a). A quoi feroit réduite alors la valeur de nos Terres, si nos bleds étoient fans demande, faute de besoin dans l'Etranger, & nos laines fans prix, comme elles font, au moyen de la prohibition de leur sortie? Un tel événement est fâcheux, fans doute, à prévoir; il est cependant plus naturel que l'état présent, & plus prochain peut-être qu'on ne pense.

Les avantages que la culture de nos terres a reçus de cette gra-

---

(a) Le Chevalier Thomas Colepeper se plaignoit en 1621 de ce que les François portoient en Angleterre des quantités de bleds si considérables, & à si bas prix, que les bleds Anglois n'en pouvoient soutenir la concurrence dans leurs propres marchés.

96 *Avantages & Désavantages*  
tification ne se peuvent nier : la face de l'Angleterre en a été changée : des communes, ou incultes, ou mal cultivées, des pâturages arides ou déserts, sont devenus au moyen des hayes dont on les a fermés & séparés, des champs fertiles, & des prés très-riches. Ces cinq shelings de gratification par quartier ont été employés par le Laboureur au défrichement, à l'amélioration de ses terres : c'est cette gratification qui a été le véritable maître de l'Angleterre dans l'art de cultiver : nos anciens Ecrivains sur cette matiere, n'en savoient pas tant que nos modernes, parce qu'ils n'avoient point vû les expériences que cet encouragement a fait tenter : ils avoient cependant entrevu l'avantage qui pouvoit naître des défrichemens, des enclos de hayes, & quelques autres pratiques : mais une grati-  
fication

fication étoit seule capable d'opérer ce changement, parce qu'elle seule pouvoit en donner les moyens : enfin, depuis 1689, il n'y a pas eu d'année, que le Parlement n'ait passé quinze & vingt Actes particuliers, pour permettre d'enclorre & de fermer des Communes ; l'expérience universelle nous apprend que les terres, ainsi mises en valeur, ont doublé de revenu ; cette amélioration n'étoit pas pour l'Angleterre un objet à mépriser ; car des quarante millions d'acres qu'elle contient, on estime que plus d'un tiers étoit en Communes, & ce qu'il en reste encore fait penser que l'estimation est médiocre.

La culture n'a pû augmenter, sans employer plus de chevaux, de bœufs & de moutons, pour labourer & engraisser les terres. De-là une augmentation de ri-

98 *Avantages & Désavantages*  
chesses en bestiaux, précieuse à  
tant d'égards.

La population s'est augmentée  
avec la culture, le travail des  
terres encloses a employé & en-  
tretenu un plus grand nombre  
d'hommes ; ces campagnes dé-  
sertes ont de nouvelles habita-  
tions ; les villages se font accrues  
sensiblement.

Les ports & les plus petites  
villes de nos côtes ont éprouvé  
un accroissement proportionné  
dans le nombre de leurs vaisseaux,  
& d'autant plus grand, que les  
bleds sont d'un volume considé-  
rable : le nombre des matelots  
augmenté, a beaucoup facilité  
l'établissement des pêcheries sur  
nos côtes, susceptibles encore  
d'un plus grand avancement.

Les consommations se sont aug-  
mentées en proportion des hom-  
mes & des richesses nouvelles.

Elles ont rendu avec usure à l'Etat la dépense de la gratification.

L'Etat des exportations nous montre que toutes les Provinces de l'Angleterre ont partagé le bénéfice de cette gratification , & cet avantage ne pouvoit être réparti si également que dans une presqu'Isle , dont tous les points sont à de justes distances de la mer : heureuse disposition , à laquelle elle doit encore la facilité des communications & des secours par terre & par mer , entre ses différentes Provinces , & qui entretient dans toute l'étendue de son continent , l'abondance & le prix des denrées dans un équilibre favorable.

On pourroit pousser à l'infini les détails des avantages résultans d'un bien qui a produit en terres , en bestiaux , en hommes , tant de valeurs qui n'existoient point. La

100 *Avantages & Désavantages*  
culture est donc le plus grand  
des biens, & les Loix qui la pro-  
tegent & l'augmentent, les plus  
sages des Loix.

Laissons aux autres Nations l'in-  
quiétude sur les moyens d'éviter  
la famine; voyons-les éprouver la  
faim au milieu des projets qu'elles  
forment pour s'en garantir; nous  
avons trouvé par un moyen bien  
simple, le secret de jouir tran-  
quillement, & avec abondance,  
du premier bien nécessaire à la  
vie: plus heureux que nos peres,  
nous n'éprouvons point ces exces-  
sives & subites différences dans le  
prix des bleds, toujours causées  
plutôt par la crainte que par la  
réalité de la disette, crainte qui  
souvent en avance & en augmen-  
te les horreurs. En place de vastes  
& nombreux greniers de ressour-  
ce & de prévoyance, nous avons  
de vastes plaines ensemencées;

dont le produit se renouvelle & s'accroît tous les ans. Notre culture & nos récoltes sont devenues sans bornes, dès que nos Laboureurs ont été sûrs d'une consommation certaine au-dehors & au-dedans.

Ainsi de nos jours l'Angleterre, sans peine & sans dépenses ruineuses, a découvert sur la surface de ses terres, une mine nouvelle, d'une possession plus précieuse, & d'une richesse plus vraie que celles de l'Amérique : l'Angleterre est la Nation sage qui a fait le meilleur choix : l'Espagne au milieu de ses trésors, nous représente assez bien le sort de ce Roi de la Fable, que Bacchus avoit favorisé du don de convertir en or tout ce qu'il toucheroit.

*DES LAINES ET DES BESTIAUX en général.*

L'Angleterre doit à la température de son climat, & à la nature de son sol, l'excellente qualité de ses laines; elle est redevable de leur abondance au partage accidentel de ses terres, qui a invité naturellement ses habitans à nourrir de grands troupeaux de toute sorte de bestiaux.

Environ l'an 830, les Saxons ayant achevé de conquérir l'Angleterre à l'aide de l'irruption de plusieurs peuples du Nord de l'Allemagne, les terres furent partagées entre les Généraux de ces différentes Nations & les principaux Capitaines qui s'en réservèrent une partie, & distribuèrent le reste sous différentes conditions entre leurs soldats &



les Naturels du pays qui restoient en petit nombre : le Pays déjà bien dépeuplé, le devint encore plus dans la suite, par les ravages des Danois. Les habitans de l'Îlle ne suffisoient à labourer qu'une petite partie des terres ; le reste demeura en friches, pâturages, déserts & forêts, la plûpart sans maître & sans partage.

Chaque Seigneur donna à ceux qui tenoient des terres de lui, le droit de faire paître dans ces terres incultes, les bestiaux employés au labourage, comme chevaux, bœufs & moutons : quelques Tenanciers, quelques Villages ou Villes s'approprièrent ce droit dans les Terres voisines, & par bienféance, & par prescription. Lors même que Guillaume le Conquérant s'empara des forêts du Royaume, & s'y attribua exclusivement le droit

104 *Avantages & Désavantages*  
de chasse qu'il devoit seulement partager avec la Noblesse & le Peuple, il n'ôta point la liberté du pâturage aux voisins dont tout le bien consistoit en bétail.

Telle est l'origine la plus générale de ces droits de Communes, perpétués jusqu'à nos jours; droits tellement consacrés par l'usage, qu'ils ont conservé ces vastes plaines en friche; les forêts détruites par la consommation, par la négligence, par les mines de fer, sont devenues elles-mêmes de vastes terrains pour la plûpart incultes, avec le nom de Communes, & qu'on n'a pû dénaturer, qu'en vertu d'Actes de Parlement. Il ne restoit donc d'autre moyen d'en jouir, qu'en y faisant paître de nombreux troupeaux: & ç'a été long-tems toute la richesse & l'industrie de la Nation. Un si grand terrain des-

*de la Grande-Bretagne, &c.* 105  
tiné au pâturage, étoit encore augmenté par l'étendue des Parcs, que les Seigneurs s'étoient réservés pour leur chasse, leurs daims & leurs bestiaux.

Les Anglois ne connurent point d'abord toute l'étendue de la richesse qu'ils possédoient; ils ne savoient que se nourrir de la chair de leurs bestiaux, & se couvrir de la toison de leurs moutons: ils vendirent long-tems leurs laines aux Hollandois & aux Flamands, qui seuls alors avoient des Manufactures: *Defoe* dit que sous Edouard III (a), l'exportation de nos laines monta à plus de dix millions de livres sterling valeur présente, (230 millions Tournois.)

Quelques Anglois, réfugiés

---

[a] Entre 1327 & 1377.

## 106 *Avantages & Désavantages*

pendant les guerres des deux Roses dans les Etats du Duc de Bourgogne qui étoient remplis de Manufactures , en rapportèrent , à leur retour en Angleterre, les premières connoissances dans le quinzième siècle ; elles furent favorisées par Henri VII ; mais elles ne prirent un établissement solide que sous le glorieux Règne d'Elizabeth , dont les soins lui assurèrent un succès continué jusqu'à nos jours. Alors l'exportation de nos laines fut prohibée sérieusement, & sous les peines les plus graves : toutes les ordonnances précédentes sur le fait des laines , ne furent que des ressources de finance que nos Rois employèrent dans leurs besoins.

Bientôt l'industrie ouvrit les yeux des Anglois sur toutes les utilités qu'ils pouvoient retirer

de leurs différens bestiaux (a) : la nourriture fut comptée au rang des moindres ; avantage néanmoins qui s'accrut encore avec l'espece. Avant ce tems, dans les campagnes, on ne connoissoit presque que l'état oisif de Pâtres, peu favorable à l'emploi des hommes & à la population ; les Manufactures & les Arts augmentèrent le nombre des hommes ; les terres demanderent une plus grande culture ; on défricha les terres communes : mais on s'aperçut enfin combien la culture en commun avoit de défavantages ; on commença d'enclore quelques terrains, pour en retirer le plus grand produit. Depuis ce tems, le labourage & le pâturage furent portés à une perfec-

---

(a) Cuir, salaisons, beurres, fromages, suifs, &c.

108 *Avantages & Désavantages*  
tion inconnue alors : l'espece même des bestiaux , celle des moutons particulièrement , a été perfectionnée par l'étude de la nourriture qui leur est la plus propre , & par le mélange des especes.

On s'est opposé d'abord à ces enclos dans les Communes , sous prétexte que le labourage diminueroit le nombre des moutons : mais tel est l'effet de la bonne culture , que tel acre qui ne produisoit que six boisseaux de bled , en a donné vingt ; & qu'un acre de pâturage bien préparé a nourri le double des moutons qu'il nourrissoit auparavant.

L'Angleterre possède donc , dans la plus grande abondance , les laines les plus propres pour la fabrication de toutes sortes d'étoffes ; si l'on excepte seulement les draps les plus fins , qu'elle ne peut fabriquer sans le secours des

laines d'Espagne : parmi nos laines courtes , les plus belles sont celles de Cotesvold en Gloucestershire , estimées les plus fines de l'Angleterre , & les plus approchantes des laines d'Espagne , celles de Hereford , Worcestershire , &c.

Nos laines longues pour peigner , sont les plus recherchées des autres nations pour leur longueur & leur finesse : parmi celles-ci , les plus renommées sont celles de Warwick , Northampton , de Lincoln , de Durham , des Marais salés de Rumney : mais celles du Sud des Marais de Lincoln & de Leiceſter , ont l'avantage sur toutes les autres pour la longueur , la finesse , la douceur & le brillant. Ces laines sont employées concurremment avec celles d'Irlande dans les châlons , ferges , camelots , callemandes ,

110 *Avantages & Désavantages*  
& autres étoffes fans nombre de  
Norwich, qui font imitées pour  
la plûpart à Amiens, à Abbeville,  
à Lille, en France; à Bruxelles;  
en Hollande à Harlem, & aux  
environs d'Amsterdam & de  
Leyde.

On les employe encore avec  
des laines cardées dans les baiet-  
tes, droguets, flannelles, &c.  
On les mêle enfin avec le coton  
& la soye dans diverses étoffes,  
comme alapéens, bombazines,  
crapes, &c.

Parmi les différentes especes  
de nos moutons, les moutons  
cornus de la petite especesont  
estimés les plus propres à échauf-  
fer les terres, par l'abondance des  
fels que contiennent leurs excré-  
mens : leur chair est médiocre;  
ainsi que leurs laines.

Les moutons de la grande es-  
pece donnent, depuis cinq livres,



jusqu'à huit livres de laine par toison : quelques-uns de ces moutons , outre la laine longue qu'ils portent, donnent une laine courte & fine , mais en petite quantité , qu'on mêle avec des laines d'Espagne dans la chaîne des draps , pour lui donner plus de force. Les plus grands moutons , & ceux dont les béliers sont les plus estimés , sont ceux de Lincolnshire , du pays nommé Hollande ; de Leicester & de Rumney ; des béliers de cette espèce ont été achetés jusqu'à douze guinées.

Pour exemple de l'abondance des moutons , on estime communément que les marais salés de Rumney contiennent quarante-quatre mille acres , & cent trente-deux mille moutons , à trois moutons par acre. On compte que le pays de Dorsetshire nourrit fix cens mille moutons dans un

112 *Avantages & Désavantages*  
cercle de douze milles de dia-  
mètre.

De si grands troupeaux, sans compter ceux des autres bestiaux, ne pouvoient, sans doute, être mis dans des étables sans qu'il en coûtât beaucoup; c'est ce qui a fait que dans la plûpart des Provinces de l'Angleterre, on ne les retire en aucun tems, & la douceur des hyvers communément supportables l'a permis; dans quelques pays on a eu la commodité de les mettre à l'abri, & on prétend que les laines y gagnent. Il est certain que dans les Provinces les plus sujettes au froid, comme celles du Nord approchant de l'Ecosse, pour garantir en quelque sorte les moutons de la rudesse des hyvers, on est obligé de les *embaumer*, c'est-à-dire, de les enduire de la tête aux pieds d'une composition de

gaudron, graisse &c. bouillies ensemble ; mais outre que cette précaution n'empêche pas plusieurs de mourir de froid ou de maladie , cette composition gâte étrangement les laines qui ne s'en purgent que difficilement.

Les Provinces les moins propres à nourrir des moutons & autres bestiaux, ont voulu se procurer cet avantage que leur refusoit la Nature ; on a fait des pâturages dans les terrains sableux & arides en y semant du trèfle & du fainfoin ; on a remplacé l'herbe avec des navets, dans les hivers où elle étoit rare ; on a fait manger les navets par les moutons sur les champs qu'on vouloit échauffer & engraisser par leur présence ; tant la culture est susceptible de perfection , & tant la consommation est un puis-

114 *Avantages & Désavantages*  
sans moyen d'augmenter l'industrie.

Mais de si grands avantages ne pouvoient être possédés sans inquiétude , nous avons dû nous attendre aux efforts que feroient les autres Nations pour les partager avec nous. La Hollande ; la Flandre , la France sur-tout , la plus redoutable rivale de nos manufactures , prennent chez nous-même , des armes contre nous. Nos laines y sont attirées & employées par préférence. La prohibition de leur exportation n'a point eu l'effet que nous en attendions. Il est vrai que nous devons nous en prendre à la politique mal entendue qui nous fit d'abord défendre absolument l'entrée des laines d'Irlande en Angleterre. Quel usage l'Irlande sans manufactures , pouvoit-elle faire de ses laines , si ce n'est , de

les vendre à l'Etranger malgré la prohibition? Nous ouvrîmes depuis quelques-uns de nos Ports aux laines de l'Irlande; mais elle avoit goûté les douceurs de la contrebande, & tous nos vaisseaux garde-côtes ont entrepris vainement d'en interrompre le cours.

Chaque session du Parlement entend les plaintes des Manufacturiers sur la diminution du commerce, quelquefois sur la chéreté des matieres, & toujours sur la contrebande des laines, qui, employées dans les manufactures étrangères, diminuent d'autant le travail des leurs.

D'autre part les Propriétaires des terres viennent se plaindre du bas prix auquel la prohibition d'exportation tient les laines; ils prétendent que c'est ce bas prix

116 *Avantages & Désavantages*  
même qui est cause de la contre-  
bande qui s'en fait.

Il est difficile de résoudre en cette occasion qui des deux a raison de se plaindre ; si ce n'est qu'on ne voulût se décider, seulement par le préjugé général, c'est-à-dire, contre le Manufacturier : car je n'ai point encore vû de plainte ni de demande des Manufacturiers contre les Propriétaires, qui ne fût souverainement déraisonnable. Il ne me paroît pas moins difficile d'apporter un remède satisfaisant au mal réel qu'on ne peut se dissimuler ; mais pour en connoître la juste étendue, il faudroit être sûr, comme on l'avance, que les Etrangers ne peuvent absolument se passer de nos laines dans la plus grande partie de leurs étoffes ; si cela est, la sortie de nos laines est un tort irréparable pour l'An-

gleterre ; le mal est bien moindre si , comme d'autres l'assurent , les Etrangers suppléent par des mélanges de laines d'Espagne avec les leurs propres , au défaut de nos laines les plus belles ; & s'ils ont d'ailleurs plusieurs qualités de laines pareilles aux nôtres , ce dont je puis répondre pour en être sûr.

A l'égard de la France , par exemple , je ne sçaurois dire quelle quantité elle employe de nos laines d'une qualité supérieures à celles de son cru ; mais je puis assurer d'y avoir vû quelques fortes de nos laines communes , que le manque seul de quantité & non de qualité dans celles du pays y faisoit employer. Ces laines Angloises avoient donné à l'Exportateur frauduleux 50 pour cent de profit , & ne revenoient néanmoins en

118 *Avantages & Désavantages*  
France , qu'au même prix des laines du pays , de pareille qualité. Ce fait vérifié nous explique pourquoi nos laines passent en France. L'abondance des laines chez nous , les y tient à un prix au-dessous de leur valeur réelle , tandis que la disette des laines en France les y tient beaucoup au-dessus.

Il faut , sans doute , qu'un vice bien puissant s'oppose en France à la multiplication de l'espece pour qu'elle manque , tandis que les manufactures y sont en vigueur , & peuvent donner un bon prix au colon. Nous avons à nous plaindre chez nous d'un inconvénient contraire ; il semble que rien n'y puisse décourager la propagation des moutons : elle a toujours été en augmentant malgré la prohibition la plus rigoureuse d'exporter les laines. La



chair du mouton , la fécondité qu'il communique à nos terres, font un profit qui fuffit feul au Laboureur. Nos manufactures font occupées plus qu'elles ne l'ont jamais été ; mais elles n'ont pû s'accroître autant que la quantité des laines. Qu'a dû devenir ce fuperflu ? Il a fait baiffer de plus en plus le prix des laines , ce qui les a portées avec plus de violence dans les marchés de l'Etranger.

Tel est le véritable état où nous fommes. Nos laines par furabondance ont toujours été au-deffous du prix de celles des autres pays , comparaiſon faite avec les prix courans des laines à Amſterdam le plus grand marché de l'Univers. Cependant depuis la Paix elles ont hauffé de prix. En 1750 & 1751 , les plus belles laines longues de Lincoln

120 *Avantages & Désavantages*  
ont été vendues prix moyen seize deniers sterling ( trente-un sols tournois) la liv. c'est-à dire, vingt pour cent de plus que par le passé; & cette augmentation est le véritable fondement des plaintes des Manufacturiers : leur intérêt est leur seul objet, quand ils demandent depuis si long-tems qu'on ouvre aux laines d'Irlande en toison & filées , tous les Ports d'Angleterre sans exception ; leur prétexte , est , que c'est le seul moyen d'arrêter la fortie des laines d'Irlande pour l'Etranger.

Les Propriétaires des terres qui prévoient que l'importation augmentée des laines d'Irlande en Angleterre doit encore y faire baisser le prix des leurs , opposent que c'est en vain qu'on ouvrira à l'Irlande tous les marchés de l'Angleterre , tant que le prix des laines y sera infiniment plus  
bas

bas que dans les marchés de l'Étranger ; que d'ailleurs cette liberté accordée aux bateaux Irlandois de parcourir avec leurs laines toutes les côtes de l'Angleterre , ouvrira à leur contrebande, dans une carrière si étendue , une infinité de routes que les Garde-côtes pourront bien moins suffire à garder , que lorsque ces bateaux de laine n'avoient de libres que les mers de l'Ouest de l'Angleterre , entre Biddefort, Liverpool & Bristol, pour bornes.

Quelques-uns d'entre ces derniers proposent de lever la prohibition de l'exportation des laines Angloises , & prétendent que par là, les laines étant rapprochées au niveau du prix commun des marchés de l'Europe , alors un droit de sortie justement combiné pourroit empêcher , ou du

122 *Avantages & Désavantages*  
moins diminuer l'exportation ,  
plus efficacement que la prohi-  
bition.

Au milieu de ces différens avis  
dictés par des intérêts contraires ,  
je hazarderai mon sentiment dé-  
sintéressé.

C'est pour l'Angleterre un a-  
vantage bien précieux , que ce-  
lui d'avoir ses laines à 40, 50 &  
60 pour cent de meilleur marché  
que l'Etranger qualité pour qua-  
lité ; c'est cela seul qui peut la  
dédommager en quelque sorte du  
haut prix de sa main-d'œuvre ,  
plus chere souvent de 30 pour  
cent que chez l'Etranger. L'abon-  
dance seule de ses laines peut les  
tenir à un si bas prix ; si ce bas  
prix en fait passer dans les mar-  
chés étrangers , ce n'est que la  
partie superflue : ce qu'ils en ti-  
rent , je suis convaincu , que pour  
la plus grande partie , c'est par

défaut de quantité , laquelle ils peuvent se procurer de leur propre fond. Cette exportation diminue plutôt dans l'Etranger la multiplication des moutons , qu'elle ne diminue le travail de nos manufactures : la preuve en est, que dans les années où les laines ont été au plus bas prix , & sans doute leur exportation la plus grande , les exportations des étoffes de laine se trouvent communément les plus grandes, suivant les extraits des Douanes.

Nous devons donc nous garder de tous les moyens qui pourroient augmenter le prix de nos laines ; en même tems nous devons rendre la contrebande plus difficile , pour que nos laines en soient d'autant plus cheres pour l'Etranger. Il faut donc ouvrir tous nos Ports aux laines d'Irlande filées & non filées ; le mo-

124 *Avantages & Désavantages*  
ment est favorable , puisque les  
nôtres ont augmenté de vingt  
pour cent : les vaisseaux qui gar-  
dent les côtes , pour empêcher la  
sortie des laines d'Angleterre ,  
veilleront en même tems à ce  
que les bateaux Irlandois ne s'é-  
chappent point de nos mers pour  
passer à l'Etranger. Je ne réponds  
pas que cette liberté puisse abso-  
lument interrompre la contre-  
bande Irlandoise ; il étoit plus  
aisé de l'empêcher de s'établir ,  
qu'il ne le fera de la détruire.

A l'égard de la prohibition gé-  
nérale de l'exportation des laines  
Angloises , elle doit pour toujours  
être continuée , puisqu'elle seule  
peut nous conserver l'avantage  
inestimable d'avoir les meilleu-  
res laines au plus bas prix des  
marchés de l'Europe , & celui  
de vendre notre superflu à l'E-  
tranger au plus haut prix de ses  
marchés.

*DES RICHESSES INTÉRIEURES DE LA TERRE : Métaux, Marnes, Glaises, Charbons, &c.*

Parmi les différens trésors que la terre renferme dans son sein ; l'or & l'argent ne font point les premières richesses ni les plus désirables : l'or & l'argent ont réduit dans un esclavage déplorable leurs possesseurs naturels , & les maîtres de ces esclaves & de leurs trésors n'en sont pas devenus plus puissans : il semble que dès ce moment l'Espagnol ait perdu tout esprit d'industrie , toute aptitude au travail , comme un Laboureur qui trouveroit un trésor au milieu de son champ , abandonneroit pour toujours la charrue. Si l'Angleterre possède quelque une de ces mines funestes , il est à souhaiter qu'elles lui soient pour jamais inconnues.

126 *Avantages & Désavantages*

L'Angleterre doit estimer davantage d'autres présens que lui a fait la Nature, des fers dans plusieurs de ses Provinces & en Irlande; des cuivres en Staffordshire, Cornouaille, Lancashire, &c. Du plomb en abondance, dans les Provinces du Nord & de l'Ouest, ainsi qu'en Ecoffe; de l'étain en Devonshire, & en Cornouaille.

Mais les mines dont elle doit principalement se vanter, soit parce qu'elle les possède en plus grande abondance qu'aucune Nation, soit parce qu'elle l'emporte sur toutes par l'usage qu'elle en a fait, ce sont

Ses MARNES, dont elle possède tant de différentes sortes, qu'il n'y a pas de nature de terre qu'elle ne puisse rendre fertile par leur moyen. Les expériences qu'elle en a faites depuis la restauration



de l'Agriculture, sont sans nombre, & leur succès s'étend tous les jours encore dans la Province de Norfolck.

Sa TERRE A FOULON si précieuse pour l'apprès de ses étoffes de laine que l'exportation en a été défendue sous les mêmes peines que celle de ses laines; cette terre la plus parfaite de toutes, & telle, que la Hollande, ni la France n'en possèdent point de pareille, mérite une description particulière.

On en trouve près de Ryegate en Surrey, près de Maidstone dans la Province de Kent, près de Nutley en Suffex, près de Wooburn en Bedfordshire, près de Brickhill en Staffordshire; dans l'Isle de Skyes en Ecoffe.

J'en ai vû fouiller entre Brickhill & Woburn, dans une grande bruyere qui couvre quelques collines qui en sont pleines. Le

trou étoit un vaste découvert ; creusé en forme de cône renversé pour le soutien des terres , sur le penchant d'une de ces collines , (a) qui laissoit voir la couleur & l'épaisseur de différens lits de sable , au-dessous desquels on trouvoit la terre à foulon à environ cinquante ou soixante pieds de la surface du découvert. La terre de cette surface , qui me sembla avoir été autrefois labourée , étoit maigre & de couleur de cendre , épaisse de cinq à six pouces jusqu'à un pied ; au-dessous , une couche de sable fin , jaune rougeâtre , de l'épaisseur de neuf à dix pieds ; ensuite pendant trente à quarante pieds , divers lits de sable gris & blanc de diverses

---

(a) Dans la Province de Surrey , on creuse la même terre dans des trous en forme de puits , dont les côtés sont soutenus comme ceux de charbon.

consistances, mêlés de rayes rougeâtres de la couleur des veines de mines de fer ; plus bas une couche de deux à trois pieds de sable gras mêlé de terres & veines rougeâtres , puis un pied de terre médiocrement grasse encore un peu sableuse ; enfin la terre parfaitement grasse & pure pendant environ sept à huit pieds. Ce banc de terre distingué en différentes couches , par des fentes horisontales , a un pied & demi environ l'une de l'autre ; l'assiette de ces bancs sur un plan horisontal très-égal , disposition régulière , qui communément en toutes sortes de lits & couches de terres ou mines , annonce une grande étendue. Aux environs de ce découvert, on trouve quelques montagnes de craye blanche propre à faire de la chaux , la terre supérieure épaisse de cinq à

130 *Avantages & Désavantages*

fix pouces , quelques portions cultivées & d'un assez bon rapport. Les ouvriers employés à fouiller cette terre avec la pioche , gagnoient 10 deniers sterl. ( 19 sols tournois ) par jour ; deux hommes seuls alors , suffisoient à en fouiller & charger dans un chariot mille livres pesant dans un jour : cette charge valant , prise sur le lieu , 4 shelings , ( 4 l. 12 sols tournois. )

Cette terre est d'une couleur gris-verdâtre , qui se dégrade à l'air ; sa consistance , médiocrement ferme , se divisant aisément en morceaux à la pioche ; à sécher elle devient dure comme du savon ; sa qualité , grasse & pleine de nître. Elle ne se dissout dans l'eau qu'en la remuant beaucoup ; le sédiment qui s'en forme , lorsqu'il est séché , est doux & gras au toucher , très - friable ,

& se réduit entre les doigts dans une poudre presque impalpable qui semble se perdre dans les pores de la peau, sans aucune apparence de sable, &c. Cette poussière vûe au microscope est mate, opaque, & n'a point le brillant des parties sableuses ; qualités qui la rendent si propre à s'insinuer dans les pores de la laine & à s'imbi-ber de sa graisse, sans offenser le tissu de l'étoffe dans les plus violens frottemens.

La terre glaise propre à faire des pipes à tabac, a les mêmes propriétés, mais rarement dans la même perfection, étant sujette à être mêlée de quelques parties de sable ; dans le trou elle est verdâtre, douce au toucher, & glissante comme le savon : la plus parfaite se trouve en Northampton, près de Pool en Dorsetshire, & dans l'Isle de Wight ;

& se vend à Londres jusqu'à vingt shelings le tonneau : l'exportation en est aussi défendue.

Le CHARBON DE TERRE substitué au bois dans presque tous les emplois où l'usage du feu est nécessaire , fait naître naturellement cette question , qu'a gagné l'Angleterre à ce change ? Elle a gagné certainement , au moins l'espace immense de terrain que couvroient les forêts qui lui fournissoient cette consommation ; en place de ces forêts très-peu favorables à la population par le peu d'hommes qu'elles employent , elle possède des champs fertiles , & de riches pâturages : il lui revient en pur profit les bleds & les laines qu'elle y recueille.

Des forêts , quoique vastes & nombreuses, au tems de Guillaume-le-Conquérant , la plupart

fans maîtres, & devenues alors le Domaine du Roi, Communes ouvertes aux bestiaux, sans autres Loix qui leur fussent propres, que relatives à la conservation de la chasse, ne devoient attendre du tems & de la consommation, qu'une destruction nécessaire, au milieu d'un pays où le reste des terres étoit ouvert, commun en grande partie, sans haies & sans liberté de s'enclorre.

L'exploitation des différentes mines, sur-tout de celles de fer dans les Provinces de Warwick; de Stafford, de Worcester, de Montmouth, de Shropshire & de Suffex, ont avancé la ruine totale des bois; leur prix exorbitant a averti de leur disette, & de la nécessité de conserver ce qui en restoit, pour la marine, & pour la bâtisse des maisons. Dans ces circonstances, les char-

bons de terre répandus dans toute l'Angleterre & l'Ecosse, ont été d'une grande ressource, car l'Irlande même, qui étoit autrefois comme l'Angleterre, abondante en chênes le plus estimés pour la construction des vaisseaux, s'en est trouvée tellement dépourvue en même tems & par les mêmes raisons, qu'elle a été réduite à tirer de Norvege tous ses bois de construction; d'Angleterre & d'ailleurs, des écorces pour ses cuirs, & même d'en vendre plusieurs en verd à la Hollande, à l'Ailemagne, à la Flandre, faute de pouvoir les tanner elle-même.

Les mines, principalement celles de fer, pour qui le feu de charbon de terre est trop lent, se sont ressenties de la disette de bois. Nous tirons de Suede par an, pour plus de 200,000 liv. sterling (4,600,000 liv. Tour-



nois) de fers en barre, sans compter l'acier. Il seroit donc à desirer que les mines de nos Colonies fussent assez encouragées, pour pouvoir fournir aux trois Royaumes la quantité de fers en *gueuses* qui nous manque : les bois abondans dans ces Contrées rendent la chose possible, & cette opération seroit un double bien, en y étendant les défrichemens, & rendant le pays plus sain : mais comme nos bois ne suffiroient point encore à réduire ces *gueuses* en barres & autres ouvrages de fer, il seroit à propos de proposer une récompense pour qui trouveroit le secret de faire, à aussi bon marché que l'Etranger nous le vend, le fer en barres avec le feu de charbon de terre, soit en mêlant différentes sortes ensemble, soit en y joignant quelque partie de charbon de bois,

136 *Avantages & Désavantages*  
par où on éviteroit en même  
tems, & la destruction des forêts,  
& la ruine des particuliers, dont  
les biens se trouvent en mines &  
en bois.

Alors l'usage du charbon de  
terre s'étendra à tous nos besoins,  
dans nos maisons, dans les mines,  
les verreries, les briqueteries,  
les salines, les raffineries, les  
brasseries, &c. Comme il y a dif-  
férentes especes de charbon, on  
peut choisir celle qui convient  
le mieux à l'emploi qu'on en veut  
faire; on peut avec le feu le pur-  
ger du bitume & du soufre qu'il  
renferme; en sorte qu'en perdant  
deux tiers de son poids, & très-  
peu de son volume, il demeure  
une substance combustible (a),  
mais délivrée des parties qui ex-  
halent cette fumée incommode

---

(a) Braise de charbon.

qu'on lui reproche. Derby est la première ville qui ait substitué à la paille, l'usage de ce charbon à demi consumé, pour sécher le malt, ce qui a donné à sa bière la blancheur & la douceur qui l'ont mise en réputation. On doit s'en servir aussi dans les fourneaux destinés à sécher le bled soupçonné d'humidité, au moment qu'on l'embarque.

Mais l'Angleterre a tiré de cette richesse naturelle, par la manière d'en jouir, un autre avantage bien supérieur à sa possession même : trois de ses ports voisins des principales mines de charbon, Withehaven, Newcastle & Swanzey en Galles, sont devenus les magasins dont toute l'Angleterre & l'Irlande tirent leur consommation : Newcastle fournit toute la Côte Orientale jusqu'à Portsmouth ; Swanzey,

138 *Avantages & Désavantages*  
la Côte occidentale jusqu'à Devonshire & les environs ; & Witherhaven l'Irlande : cette seule branche de Commerce n'emploie pas moins de quinze cent vaisseaux de cent jusqu'à deux cent tonneaux , & entretient un Corps de Matelots réputés les plus habiles , qui dans des circonstances pressantes , forme une ressource prompte , & toujours assurée (a). La Tamise seule distribue les charbons qu'elle reçoit, dans Londres & dans neuf provinces ; les autres rivières qui vont à la mer servent chacune à proportion de

---

(a) Si l'on ajoute à cet article le nombre de vaisseaux qu'emploie le transport des beurre , fromage , bleds , terre à foulon , sels , &c. On trouve par un calcul modéré plus de cent mille Matelots pour le Commerce de l'Angleterre seule, de port à port.

son cours. D'autres mines plus voisines de Londres n'ont point été ouvertes, pour ne point diminuer cette branche de Commerce maritime, l'Ecole des Matelots & de la Marine Angloise, qui est le vrai boulevard & la gloire de la Nation : des richesses si multipliées ont mérité à ces mines le nom des *Indes noires*.

### *D E S P E S C H E R I E S .*

Parmi les différens poissons dont la Nature a enrichi nos mers, les saumons de Berwick & de Newcastle, les huitres de Colchester, les harengs de Yarmouth & de Leostof sont les plus renommés : mais il semble, que contens d'autres richesses, nous n'ayons songé à profiter de cet avantage que pour notre propre consommation.

140 *Avantages & Désavantages*

Les Ecoffois furent les premiers & feuls en poffeffion de la pêche de hareng : ce poiffon defcend de Shettland , fur leurs côtes , pour arriver aux nôtres ; les Hollandois alors n'y prétendoient d'autre droit que celui d'acheter d'eux ce poiffon , pour le revendre.

Le premier Aête que nous ayons concernant cette pêche , eft de l'an 13 d'Edouard III (a) , qui rappelle quelques fages difpofitions de fon grand - pere fur le même objet. On reconnoît aifément , en comparant cet Aête avec les Statuts des Hollandois , que ceux-ci en ont profité ; leur pêche de Enchuyfen ne comença d'avoir quelque réputation qu'en l'an 1416 , ou tout au plutôt en 1397 , qu'ils trouverent

---

(a) L'an 1341.

le secret de les apprêter avec le sel, & de les encaquer.

Leur Commerce depuis s'étant accru, leur pêche se trouva trop bornée sur leurs côtes, & bientôt s'étant étendus jusques sur les nôtres, nous les vîmes tranquillement établir leurs filets dans nos propres pêcheries. Dès l'an 1610 le Chevalier Walter Raleigh donne un compte, qui n'a pas été démenti par Jean de Witte, du Commerce qu'ils faisoient en Russie, en Allemagne, en Flandre & en France, de harengs pêchés sur les Côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, montant pour une année à 2,659,000 *liv. sterling*, (61,157,000 *liv. Tournois*) : ce seul article leur occupoit, dès ce tems-là, trois mille vaisseaux ou *Buches* à la pêche, & cinquante mille pêcheurs; sans compter neuf mille

142 *Avantages & Désavantages*  
autres vaisseaux ou bateaux, & cent cinquante mille hommes sur terre & sur mer, employés au commerce de poisson, & aux autres commerces que cette pêche occasionne.

Notre indolence a laissé jouir ce peuple de nos propres biens, & s'enrichir ainsi à nos dépens de plus de cent millions sterling. Ce n'est que depuis cette époque que la Marine Hollandoise a fait quelque figure ; même aujourd'hui, que sa puissance a reçu de si grands échecs, cette branche de son commerce est de toutes, celle qui a le moins souffert.

Un Etat de leur pêche du hareng en 1748, portoit mille vaisseaux de 70 à 100 tonneaux, évalués à 85 tonneaux l'un dans l'autre ; le total de leur pêche dans les deux saisons, estimé à



*de la Grande-Bretagne, &c.* 143  
 85000 Last (a) : le Last à 20 livres  
*sterling* . . . . . 1,700,000 l. st.

A déduire pour  
 la mise hors &  
 construction des  
 1000 *Buches*, les  
 frais de la pêche  
 & hazards . . . . . 850,000

Profit net par an. 850,000

Si on y ajoute  
 pour le profit de  
 la pêche de la  
 morue qui se fait  
 entre deux. . . . . 150,000

on aura . . . 1,000,000 l. st.

Pêcheurs, 14 par  
 chaque *Buche*, 14,000 hom-  
 mes.

Plus, employés  
 à l'occasion de la  
 pêche, &c. 86,000

100,000

---

(a) Le last fait deux tonneaux.

Jusqu'à présent nos efforts ont été foibles ou peu heureux, dans toutes les tentatives que nous avons faites pour reprendre des avantages trop long-tems abandonnés : lorsque nous avons voulu prétendre contre les Hollandois un droit exclusif (a) de pêche sur ces côtes, aussi incontestable que celui de faire seuls la moisson dans nos champs, quel a été l'effet de nos remontrances & de nos prétentions ? Deux grands & sçavans Traités sur l'Empire de la mer ont été composés par Selden & Grotius ; la question est restée indécise, & les Hollandois sont demeurés en possession.

Cependant il s'est formé nouvellement une Compagnie pour la pêche du hareng, en vertu d'un Acte de Parlement : mais ses

---

(a) Sous Charles I. vers l'an 1676.

projets & ses progrès même montrent bien que cet établissement est dans son enfance : on projette d'ouvrir à nos harengs un marché nouveau dans nos Colonies ; on propose trois prix de 15 , 20 & 30 livres sterling pour les *Buches* qui auront fait la plus grande pêche ; on se félicite d'avoir employé cette année trois mille livres sterling en filets pour pêcher ; on se promet d'envoyer l'année prochaine soixante *Buches* & trois mille hommes , à la pêche du hareng & de la baleine , tandis qu'on a compté en Septembre dernier cinq cent vaisseaux étrangers à la pêche sur la Côte d'Yarmouth , tandis que même des pêcheurs François y font venus troubler les nôtres.

Que sert d'avoir la Marine la plus puissante de l'Univers ; que nous sert d'entretenir à grands

146 *Avantages & Désavantages*

frais deux cent vaisseaux de guerre, montés de dix mille canons, si nous ne sommes pas même les maîtres de pêcher librement sur nos propres Côtes, & si nous y sommes troublés par ceux même qui n'y ont aucun droit.

Ce fut vers l'an 1597 que les Anglois ayant découvert l'Îlle de Spitzbergen en Groenlande oferent les premiers se hasarder à la pêche des baleines qu'ils découvrirent dans ces mers : ils furent tranquilles possesseurs de ce Commerce jusqu'en 1612, que les Hollandois, suivant leur louable coutume, habiles à profiter des découvertes des autres, vinrent pêcher sur les mêmes côtes, avec des pêcheurs Anglois qu'ils avoient débauchés pour cet effet. Ils furent d'abord inquiétés : mais en 1617 étant revenus en force, ils se vengerent en prenant un

vaisseau Anglois avec sa pêche , & les Anglois le souffrirent : on traita entre les deux Nations à ce sujet , on ne décida rien , & on continua de pêcher de part & d'autre , sur les Côtes de la même Isle : bientôt les Danois, les Hambourgeois , les François , les Espagnols , accoururent pour partager les avantages de cette pêche ; les baleines quitterent ces parages ; nos établissemens dans l'Isle devinrent inutiles , & la pêche fut presque entièrement abandonnée par nous.

Cependant nous achetons des Hollandois les fanons & l'huile de baleine ; nos besoins ne nous ont fait faire que des efforts tardifs ou trop foibles : nous sommes encore ici dans la nécessité de proposer des prix pour encourager cette pêche. Depuis cinq à six ans on y envoie jusqu'à huit

148 *Avantages & Désavantages*  
à dix vaisseaux d'Edinburgh, tan-  
dis que de 1675 à 1721, les Hol-  
landois y envoyerent 6995 bâti-  
mens, qui prirent 32908 balei-  
nes, & la pêche valut 14 millions  
*sterl.* ( 322 millions Tournois.)

Enfin, pour que nous pussions  
nous vanter que les Etrangers te-  
noient de nous les plus grandes  
pêcheries, ou par usurpation,  
ou par concession, non contens  
d'avoir remis aux François un  
droit de 5 pour cent, auquel ils  
s'étoient soumis pour obtenir la  
permission de pêcher la morue;  
nous leur avons laissé, par l'arti-  
cle 13 du traité d'Utrecht, la  
liberté de pêcher sur les Côtes  
de l'Isle de Terre-neuve; nous  
leur avons cédé l'Isle de Cap-  
Breton, pêcherie toute neuve, en  
échange de celle de Terre-neuve,  
qui étoit épuisée; (a) nous leur

---

(a) On ne trouve dans l'Histoire, ni

avons permis de pêcher & de préparer leur poisson dans notre Isle, sans réserver le même privilège sur Cap - Breton. Notre aveuglement égale notre foiblesse; Nations amies & ennemies, nous les avons laissé s'enrichir de nos dépouilles, comme si nous ignorions que les pêcheries sont la pépinière des matelots, & que la Puissance qui a la plus nombreuse marine employée à la pêche, est à même d'avoir la Marine militaire la plus formidable.

---

dans les Actes publics, aucune mention de ce prétendu droit de 5 pour cent, qui est destitué de toute vraisemblance, puisque les François ont toujours pêché en *Terre - Neuve* sans opposition ou prétention contraire de la part de l'Angleterre.

A l'égard de l'Isle de *Cap-Breton* le mot *céder* est une expression au moins impropre, puisque avant & au tems du Traité d'Utrecht, les François étoient en possession non disputée de *Cap-Breton*.

## III.

*Avantages de la Grande-Bretagne  
par la CONSTITUTION de son  
GOUVERNEMENT, le pre-  
mier & le plus fécond de tous  
les principes.*

**U**N Population & une Cul-  
ture florissantes, une Ma-  
rine puissante, un Commerce  
étendu, ne peuvent s'établir &  
subsister que par le secours des  
loix les plus sages, & d'un gou-  
vernement vigilant. Dans les au-  
tres États, ces loix & cette ad-  
ministration seront l'ouvrage de  
Législateurs particuliers, de Mi-  
nistres différens, à qui les Finan-  
ces, la Marine, le Commerce,  
seront confiés séparément: en An-



gleterre ces intérêts si importans seront traités dans le Conseil Général de la Nation , représentée par les Députés de toutes les Provinces , pris dans tous les Ordres. Une pareille Assemblée doit naturellement faire les Loix les plus sages & les plus conformes à l'intérêt général de la Nation , sur tous ces objets.

Une nation entiere qui aura à décider de la nature des impositions & droits nécessaires pour suffire aux dépenses & aux besoins de l'Etat , choisira sûrement les taxes qui tomberont avec le plus d'égalité, & conséquemment avec moins de poids sur chacun de ses Membres.

Il n'arrivera point qu'une partie des Citoyens puisse se soustraire à la contribution commune , par privileges , exemptions attachées à une certaine profes-

sion, acquises par argent ou par usurpation : les Citoyens sur lesquels on voudroit rejeter une partie du fardeau , auront un crédit à opposer à l'entreprise des autres.

Les Propriétaires des Terres , soit Nobles , soit Roturiers , dont quelques-uns font eux-mêmes valloir leurs terres , s'opposeront dans le Parlement à ce que les terres soient chargées d'une taxe trop forte, qui renchérisse les denrées au point d'en arrêter la consommation.

Les Marchands & Commerçans y veilleront par intérêt , à ce que des taxes forcées sur les consommations , ne portent point à un prix excessif les matieres & les moyens du Commerce.

Les états d'exportation & d'importation , comparés avec les droits d'entrée & de sortie, ap-

prendront quelle est la proportion de ces droits, qui convient le mieux à l'avantage du Commerce : la Nation ne pourra se tromper ni être trompée, puisqu'elle pourra chaque année se faire représenter ces Etats en plein Parlement.

Un seul homme ne fera point chargé du poids de l'administration des Finances ; ses différentes opérations, ses ressources dans les tems difficiles, les projets, n'auront pas pour ministres & pour auteurs, gens qu'un intérêt particulier peut inspirer ; ce sera la Nation elle-même qui les imaginera ; ce sera devant elle qu'ils seront proposés, & son examen sera moins sujet à l'erreur.

Et comme rien ne demande plus d'intelligence, & n'intéresse plus particulièrement la Nation, que la juste proportion & l'em-

#### 154 *Avantages & Désavantages*

ploi fidele des sommes qu'elle destine aux dépenses nécessaires de la Marine, de l'ordinaire & de l'extraordinaire des guerres, & des subsides à payer dans l'Etranger ; ce ne sera point un seul Ministre, ou des Ministres seuls pour chaque partie, qui régleront les sommes qu'il convient d'assigner à chacun de ces objets ; ce sera la Nation elle-même qui jugera de ces différens besoins ; elle ne pourra donner une préférence mal-entendue, à une partie sur l'autre ; ses forces de terre & de mer, dans un juste équilibre, ne s'accroîtront point aux dépens les unes des autres ; la Marine militaire ne heurtera point la Marine marchande : une harmonie exacte résultera de la distribution impartiale de ses faveurs & de sa protection : enfin, pour s'assurer que les sommes assignées ont été

fidèlement appliquées à leur destination, la Nation pourra se faire rendre compte de leur emploi, quand elle le jugera à propos.

Quelques-uns trouvent à redire à l'évidence dans laquelle cette forme de gouvernement met nos forces & notre puissance aux yeux de l'Etranger; mais c'est sans doute une raison de plus, pour nous engager à être toujours tels que nous ne craignons pas de paroître ce que nous sommes: au reste, cette publicité de l'état de nos forces & de nos finances est très-avantageuse vis-à-vis du Corps de la Nation. Elle en est moins exposée à être trompée elle-même sur son Etat, & le crédit public en est plus solide, également garanti d'une fausse confiance qui peut le ruiner, & d'une fausse défiance qui peut le

156 *Avantages & Désavantages*  
déranger ou le tenir toujours  
foible.

Les demandes des Marchands  
des différentes branches de Com-  
merce, les encouragemens dont  
chacune aura besoin, seront mis  
devant les yeux de Membres de  
Parlement, Marchands eux-mê-  
mes, ou ce qui est mieux, qui  
auront cessé de l'être, capables  
par conséquent de se décider sans  
partialité mais avec connoissan-  
ce, en faveur du véritable intérêt  
général du Commerce, & non  
de l'intérêt particulier des Com-  
merçans, qui peut souvent y être  
opposé.

Les statuts & réglemens né-  
cessaires pour l'avancement de la  
Marine, des revenus de la Na-  
tion, de la culture, de la popu-  
lation, de l'emploi des hom-  
mes, proposés devant le Parle-  
ment, trouveront aisément dans

un Corps de plus de sept cent Membres qui composent les deux Chambres, un nombre de Citoyens instruits sur chaque matiere : divers Comités particuliers chargés de l'examen & de la rédaction de ces Loix, épargneront la lenteur & le désordre inévitables dans la discussion de certaines matieres par un Comité général. Dans une assemblée libre qui décidera d'objets si importants, les talens, le mérite, la probité, pourront paroître au plus grand jour ; l'émulation, l'amour de la Patrie, fera naître de grands Hommes en tous les genres, les fera connoître, & reproduira de nouveaux Sujets tous les sept ans.

Il est aisé de sentir l'avantage d'un pareil gouvernement, sur l'administration d'un seul pour toutes les parties, ou d'un seul

158 *Avantages & Désavantages*  
pour chacune : les Jugemens de la Nation cependant ne seront point à l'abri de l'erreur ; mais elle sera plus aisée à réformer que l'erreur d'un seul, parce qu'une Nation n'a point l'intérêt ni l'amour propre de soutenir ses erreurs ; d'ailleurs un seul homme suffit pour ouvrir les yeux de la Nation, & chacun de ces sept cent Membres peut être cet homme : quoique les Représentans de la Nation se renouvellent à chaque Parlement, ses projets pour le bien ne seront point bornés par le tems ni par des vûes particulieres ; elle aura un intérêt & une activité toujours uniformes. Enfin la foiblesse, l'ignorance, l'infidélité ou l'indolence, seront des défauts bien moins à présumer dans le Conseil d'une Nation qui se gouverne elle-même, que dans l'administration d'un seul.



L'état de la guerre étant le plus directement opposé au bonheur des Peuples , la Nation songera moins à étendre ses conquêtes que son commerce ; la protection de son commerce sera l'objet le plus naturel de ses guerres ; elle craindra d'avoir un Roi conquérant , parce qu'elle craindra que sa liberté ne devienne à la fin une de ses conquêtes ; une paix longue n'aura point pour l'Etat les mêmes inconvéniens que pour ceux dont la constitution est militaire : si le malheur ou la nécessité des circonstances entraîne la Nation dans des guerres inévitables , du moins , toujours éclairée sur son véritable intérêt , aura-t-elle le pouvoir de mettre des bornes à l'humeur guerrière d'un Roi , aux brigues qu'un Ministre , ou qu'un parti puissant pourra faire contre la paix.

Mais une si belle harmonie peut être dérangée par la corruption, je le dis à notre honte, & avec douleur.

*Venalis Populus, Venalis Curia Patrum.*

C'est en vain que pour éviter la séduction plus facile & moins couteuse dans un Parlement perpétuel, on a fixé la durée de chacun à sept années au plus; le Roi pourra toujours acheter des voix dans les élections, des suffrages dans le Parlement; il s'attachera les Seigneurs dont les terres ont le droit d'envoyer plusieurs Membres au Parlement; des Citoyens, qui dans la Chambre des Communes auront défendu avec vigueur les droits de la Nation, appelés par le Roi à la Chambre des Lords, s'y tairont pour

prix de leur nouvelle dignité, ou profiteront fans pudeur leur éloquence en faveur de la Cour. Mais, comme ce n'est qu'avec l'argent de la Nation, que le Roi peut acheter contre elle-même les vœux de ses Membres, cette seule réflexion ne devoit-elle pas l'éclairer sur le danger d'accorder au Roi des richesses, dont l'abus peut être si pernicieux dans ses mains? Sera-t-il jamais possible qu'une Nation entiere assemblée, s'aveugle au point de vendre elle-même jusqu'à la liberté des personnes & des biens? Ou enfin, si la corruption des Membres qui la représentent en venoit à de tels excès, n'arriveroit-il pas alors que par une révolution forcée, la Nation secoueroit le fardeau qu'elle ne pourroit plus porter, & que d'un desordre nécessaire, le premier ordre des choses renaîtroit;

162 *Avantages & Désavantages*  
à peu près comme dans le corps le mieux constitué, si des humeurs vicieuses s'amassent avec le tems, la mesure étant venue à son comble, la maladie se déclare, & le malade ne peut être sauvé que par une crise violente.

Mais pour détourner mes réflexions sur des objets plus agréables, je dirai un mot de l'effet de cette Constitution de notre gouvernement sur le génie de la Nation, & de l'esprit public.

*De la force de notre CONSTITUTION, pour diriger les Esprits vers le bien public.*

L'ambition de parvenir à l'honneur & à la considération qui accompagne la qualité de Membre de Parlement, jette dans tous les Ordres une émulation noble, capable de grands effets : tout

Citoyen peut raisonnablement aspirer à cet honneur, même à celui de s'asseoir dans la Chambre des Lords; le droit de donner sa voix dans les élections, l'habilité à être élu Député des Comtés, des Cités & des Bourgs sont déterminés, suivant divers Actes, par les facultés de chacun, en sorte qu'en augmentant sa fortune, on peut augmenter l'élévation de ses prétentions (a).

---

(a) Oublions pour un moment les abus de la corruption, soit dans la personne des Candidats pour acheter des suffrages, soit dans la personne de ceux qui ont le droit d'élire: abus auxquels on ne remédiera jamais qu'en fixant à une somme plus forte, les facultés qui donnent le droit de voter; les 40 shelings de rente fixés sous Henri VI reviennent à peu près à 20 livres sterling, monnoye présente; un Citoyen de 20 liv. de rente se trouveroit d'une condition & peut

164 *Avantages & Désavantages*

Un Marchand, un Citoyen aisé vivant sur ses terres, fera Membre du Parlement à l'égal d'un Pair, s'il a trois cent ou six cent livres sterling de rente pour être nommé Député de sa Ville, Bourg ou Comté ; il sera assis dans la Chambre des Communes avec des fils de Pairs, Membres des Communes comme lui. C'est cette égalité, fille de la liberté, qui peut seule tenir en honneur le commerce, & inspirer à ceux qui le professent, une estime de leur état, & une noblesse de sentimens, qui feront à jamais le caractère distinctif du Commerçant Anglois.

Les Lords ne dédaigneront jamais la profession utile de Ci-

---

être de mœurs moins susceptibles de corruption, ou du moins il se vendroit plus cher, ce qui revient au même.

toyens , qui font leurs égaux quand ils font afsemblés pour régler les affaires publiques de la Nation : ils fe feront honneur de compter parmi leurs ancêtres des marchands Merciers , Epiciers , Brasseurs , Drapiers , Tailleurs , &c. dont les noms font confervés dans les faftes du Commerce , décorés des dignités de Lord-Maire , de Maître des Requêtes , de Confeiller privé , Chancelier , Comte , &c. Ils feront eux-mêmes le commerce ; leurs fils iront dans les comptoirs de la Cité pour apprendre le commerce , ou du moins pour tenter d'obtenir quelque riche héritiere , foit du confentement de fes parens , foit du fien feulement , en mariage clandestin.

Ainsi le Commerçant ne fera obligé d'aller chercher dans un autre Etat , des honneurs & des

166 *Avantages & Désavantages*  
distinctions : il deviendra Chevalier par grace du Roi ou par argent, mais, sans quitter le commerce, parce que le commerce est en honneur ; ainsi les états ne tendront point à se confondre ; les Citoyens qui mériteront bien de la Patrie en recevront des récompenses signalées, mais convenables & conformes aux services rendus & à ce qu'on attend encore d'eux. Le Duc de Marlborough & Gresham (a) auront tous deux une Statue ; l'une élevée sur une haute colonne en face d'un magnifique Palais, présent digne du Héros & de la Nation ; l'autre, placée modestement dans la Bourse de Londres. La Statue du Général d'armée, sera érigée au milieu de ses Terres,

---

(a) Commerçant célèbre sous le règne d'Élisabeth.



presque dérobée aux yeux de la Nation , dans la solitude d'un parc immense. Celle de Gresham fera au milieu de ses Concitoyens , parce que son exemple est le meilleur de tous , & celui que la Nation a le plus grand intérêt de multiplier.

Dans une Constitution où chacun participe ou s'imagine participer au gouvernement , tous les Citoyens seront occupés de la chose publique , chacun suivant sa capacité. De-là , cette multitude d'ouvrages sur toutes les matieres publiques ; chacun peut les étudier dans leur source dans le recueil des Actes du Parlement , dépôt précieux des sages résolutions de la Nation ; c'est le livre universel des Citoyens : les débats & discours dont ces loix sont souvent l'occasion , sont pour notre jeunesse l'école de la

168 *Avantages & Désavantages*  
raison, de la liberté, du Patriotisme. Nos plus grands génies, Bacon, Newton, Locke, Temple, Raleigh, n'ont pas dédaigné d'écrire sur le Commerce, le Change, les Monnoyes, les dettes de la Nation; Child, Petty, Mun, Davenant, King, Gee, &c. ont étendu nos connoissances. Sur l'Agriculture & l'Histoire Naturelle, nous avons les Evelyn, les Bradley, les Miller, les Tull, &c. Tant d'écrits nouveaux dont chaque année nous sommes inondés sur ces mêmes matieres, dont la plûpart ne sont que les répétitions des anciens, ne sont pas sans effet ni sans fruit; on les achete, sans doute, & on les lit, puisqu'on ne cesse d'en imprimer; les connoissances se multiplient; les Artisans même s'instruisent; ils ne sont plus chez nous, comme ailleurs, des machines qui  
font

font mouvoir d'autres machines ; ils écrivent aussi , mal sans doute , mais de bonnes choses sur un métier qu'ils exercent avec intelligence.

Dans un Gouvernement, où chaque Citoyen peut dans le Conseil général de la Nation être lui seul ou avec les autres Membres , l'auteur d'un bien général , le plus grand nombre des Citoyens seront remplis de cet esprit ; plusieurs particuliers feront des actes dignes de la Nation elle-même , & les actions privées seront dirigées par les principes du bien général. Grands avantages de notre Constitution, où la Nation veille elle-même, sur la Monarchie absolue où le Monarque s'est chargé de tout faire , où l'honneur de tout se rapporte au Monarque , où tout bien, tout encouragement, ne

170 *Avantages & Désavantages*  
peut venir que du Monarque.

On a dit que l'amour de la Patrie chez nous, étoit le desir ou peut-être l'amour propre, naturel à une Nation qui se gouverne elle-même, d'être heureuse & bien gouvernée. Que cet amour de la Patrie soit ce que l'on voudra; du moins les effets n'en sont pas douteux, & se multiplient sans nombre dans tous les pays qui ont le bonheur de vivre sous notre Gouvernement.

Je dois à l'IRLANDE cette justice, de faire mention d'elle la première. C'est à Dublin que s'est formée une de ces premières Sociétés qui ont pris pour leur objet, l'avancement & l'étude du Commerce, des Manufactures & de l'Agriculture. C'est aussi celle dont les succès ont été les plus brillans; c'est à elle qu'on doit les élémens de cette manu-

facture de toiles, dont les progrès ont été si rapides. Cette Société ne s'est pas bornée à ce seul objet; tous les Arts & autres parties du Commerce & de l'Agriculture, elle les a embrassés; elle a trouvé dans la générosité de ses Membres & du Public, des fonds pour suffire aux Prix qu'elle distribue chaque année au nombre de quatre-vingt ou cent, montant ensemble à 6 à 700 liv. sterling (14 à 16,000 livres tournois.)

Ces Prix sont donnés à celui

Qui a le mieux teint en écarlate ou telle autre couleur proposée, étoffes de laine, de coton, de soye, &c.

Qui a fait le meilleur tapis; façon de Turquie ou de Tournay.

La meilleure étoffe nouvelle

172 *Avantages & Désavantages*  
pareille à l'échantillon  
proposé.

Les meilleurs desseins pour  
étoffes.

La meilleure porcelaine.

Le meilleur papier façon de  
Hollande.

Les meilleures couleurs pour  
la Peinture.

Qui aura inventé les machi-  
nes les plus utiles , pour  
manufactures ou agricul-  
ture.

Aux Maîtres ou Maîtresses  
qui auront fait les meil-  
leurs Apprentifs en tel  
métier ; la meilleure fileu-  
se de lin , de coton , &c.

A celui qui aura amassé ou  
vendu la plus grande  
quantité de chiffons de  
linge pour les Papeteries.

Qui aura fait le plus de ba-  
rils de poix,

Qui aura semé le plus d'acres  
au-dessus d'un nombre  
fixé, en navets, tréfle,  
lin, &c.

Qui aura planté la plus gran-  
de quantité d'oziers, d'ar-  
bres de tout genre, &c.

Qui aura recueilli le houblon  
de la meilleure qualité.

Qui aura desséché tel nom-  
bre d'acres de marais, &  
l'aura mis en valeur.

Un Citoyen seul, le Docteur Sa-  
muel Madden a consacré par an  
à un si louable emploi, 100 à  
150 liv. sterling, (environ 4000 l.  
tournois) en différens Prix qui  
sont adjugés, comme les précé-  
dens, par la Société de Dublin.

Pour répondre à l'émulation  
des concurrens, on a assigné des  
premiers, seconds & troisièmes  
Prix à chaque objet; émulation,  
dont la fécondité n'est pas moins

174 *Avantages & Désavantages*  
précieuse dans le nombre des ouvrages qui prétendent au Prix, que dans ceux qui le gagnent. Plusieurs prétendans, contents de l'honneur seulement de l'avoir obtenu, rendent l'argent destiné, pour augmenter les fonds de l'année suivante.

EDINBURGH a possédé une Société pareille, & c'est à elle que l'Ecosse doit le sage projet des moyens qui y ont créé & encouragé la manufacture des toiles, les autres manufactures & ses pêcheries.

Il y a environ vingt ans que cette ville appella ou reçut chez elle quelques familles protestantes forties de Picardie & de la Flandre; c'étoient des ouvriers en Baptiste qui y porterent les premières connoissances de cette fabrique; on leur destina un quartier situé entre la Ville & le Port



*de la Grande-Bretagne, &c.* 175  
composé de treize maisons, dans  
lesquelles on établit treize famil-  
les Françoises ; on nomma ce  
quartier *Picardie*, du nom de ses  
nouveaux habitans ; on donna à  
chacun l'usage de sa maison pour  
lui & pour ses descendans, un  
petit jardin, une vache, & on  
le pourvut d'ustenciles. Cette  
Colonie a éprouvé jusqu'ici de  
la part de la Ville, la protection  
& les secours que méritent des  
Etrangers utiles ; elle s'est soute-  
nue à peu près dans le même  
état, diminuée seulement d'une  
famille qui est allée s'établir à  
Londres : chacun de ces ména-  
ges a fait fortune à proportion de  
son industrie ; & si malgré l'ai-  
sance dont ils jouissent, ils se sou-  
viennent encore avec regret de  
leur ingrate Patrie, le séjour de  
l'Ecosse rend ces regrets plus ex-  
cusables & plus naturels qu'ils

176 *Avantages & Désavantages*  
ne l'eussent été en Angleterre.

Les deux freres R. & A. Foulis de Glasgow, étoient connus dans le monde litteraire par une imprimerie moderne & déjà célèbre par la perfection exquise de ses caracteres & la correction des éditions, dont on est redevable aux soins des savans Professeurs de l'Université de cette Ville. Le Commerce leur aura aussi ses obligations ; ils ont commencé d'imprimer les meilleurs ouvrages que nous ayons sur cette matiere. Tout nouvellement ils ont formé le projet d'élever une école de Peinture & Sculpture : ils en ont fait les premieres avances, & plusieurs Commerçans se sont joints à eux pour une entreprise si utile. Un des deux freres a parcouru la France & la Hollande, pour y recueillir les meilleurs tableaux Italiens, François

*de la Grande-Bretagne, &c.* 177  
& Flamands. Il a ramené de Paris, un Peintre assez bon, un Graveur, & un Imprimeur en gravure, à qui on donne de bons appointemens. La Peinture peut-être fera long-tems à faire de grands progrès; mais le dessein avancera, & c'est une science importante pour la perfection des manufactures.

L'esprit public se distingue encore à Edinburgh, dans plusieurs Etablissmens qui sont soutenus par la générosité des particuliers; entr'autres une maison destinée pour les enfans orphelins des Marchands qui ont fait banqueroute; on les y instruit au Commerce; on paye leur apprentissage en quelque métier; on leur donne cinquante livres sterling en sortant, pour s'établir.

L'Hôpital de l'Infirmerie où l'on tient continuellement trois

178 *Avantages & Désavantages*

cent pauvres malades, est un monument moderne de la charité & de l'esprit public, qui mérite d'être éternel. Les souscriptions charitables des particuliers ont acheté le terrain sur lequel il fut élevé; la plûpart des matériaux ont été donnés; l'Architecte, les Maçons, les Peintres, les Sculpteurs ont donné leur tems *gratis*, & ont orné cet édifice d'une magnificence noble & respectable. Les premiers Médecins & Chirurgiens n'y ont d'autres appointemens que les bénédictions des malades; la plûpart des domestiques y servent par charité; le Portier même qui montre la Maison aux curieux, a fait vœu, (chose unique & incroyable dans la Grande-Bretagne) de ne rien demander & de ne rien accepter que pour le profit des pauvres.

Parmi les noms des Soufcrip-  
teurs que contient un grand ta-  
bleau , on trouve infcrite l'Ifle de  
la Jamaïque pour quinze cent  
livres fterling ; les Ifles d'Anti-  
goa & de Barbadoës , pour trois  
cent livres fterling. On voit dans  
la même fale les Portraits & les  
Statues de quelques principaux  
Bienfaiteurs. C'eft ainfi qu'en of-  
frant à la vertu de ces géné-  
reux Citoyens l'hommage que l'a-  
mour propre auroit pû préten-  
dre , on tente la générofité de  
ceux qui ne fçauroient pas faire  
le bien en fecret.

NOUS AVONS à Londres & dans  
toute l'Angleterre , un nombre  
( fans doute trop grand ) d'Hôpi-  
taux , entretenus en grande partie  
par les foufcriptions annuelles de  
Bienfaiteurs inconnus , où les  
pauvres & les enfans trouvent &  
apprennent les moyens de sub-

180 *Avantages & Désavantages*  
sister ; écoles instituées pour offrir  
aux hommes un azile contre les  
désordres de la fainéantise.

Le corps des Matelots de New-  
castle s'est soumis, par une con-  
vention libre , à une contribu-  
tion qui a fait les fonds de la  
construction & de l'entretien  
d'une très-belle Maison de cha-  
rité , où chacun d'eux , pauvre ,  
ou hors d'état de servir , trouve  
une subsistance assurée. Etablif-  
sement , qui peut en quelque sorte  
être mis en comparaison avec le  
superbe Hôpital de Greenwich  
pour les Invalides de la Marine ,  
fondé par nos Rois & la Nation.

En 1687 , ce fut autant l'es-  
prit public que celui de la Reli-  
gion , qui reçut en Angleterre  
les Protestans François fugitifs.  
La quête qu'on fit pour eux alors  
monta à 63,713 l. 2. s. 3. d. sterl.  
(près de 1,500,000 liv. tourn.)

On en nourrit cette même année plus de quinze mille cinq cent, dont treize mille cinq cent dans la Ville de Londres & les environs ; je ne parle pas de ceux qui passèrent avec les moyens de subsister. C'est ce même esprit qui attire encore aujourd'hui en Irlande, ceux de nos freres qui n'ont pas la liberté de chanter le cantique du Seigneur dans leur Patrie, & de s'y marier. Enfin, c'est cet esprit qui a proposé, quoique sans succès jusqu'à ce jour, dans notre Parlement, la naturalisation générale de tous Etrangers Protestans.

Mais parmi les actions particulieres des Citoyens où l'amour du bien public s'est peint, pour en citer quelques-unes,

C'est au Lord Duc de Buckingham, que l'Angleterre doit sa manufacture de glaces, dont il

182 *Avantages & Désavantages*  
apporta le secret de Venise.

Lady Salton , a fait présent à l'Ecosse des premières connoissances sur la fabrication des toiles & sur le blanchiment ; connoissances qu'elle alla chercher elle-même en Flandre , & en Hollande. Elle eut le crédit d'engager les Dames à se parer , dans les grandes assemblées , des premiers mouchoirs & manchettes de manufacture Ecossoise ; exemple imité depuis par notre Société d'*Antigallicans* de Londres ; dont le premier vœu , est de ne se servir pour habillement , d'aucun ouvrage de fabrique François.

C'est au Chevalier Thomas Lombe , que l'Angleterre est redevable d'un moulin pour organiser les soyes , dont il apporta le plan de Piémont , tiré si exactement ( non sans peine & sans risques ) qu'il en fit construire un à



Derby en 1734, tout pareil à son modèle. Cette machine admirable contient 26,586 roues, & 67,746 mouvemens, qui travaillent 73,726 verges de fil de foye à chaque tour de roue, c'est-à-dire 318,504,960 verges, (ou 247,726,080 aunes) dans vingt-quatre heures, à trois tours de roue par minute.

La récompense d'un Citoyen si zélé fut dictée aussi par l'esprit public; au lieu de continuer le privilège exclusif qu'on lui avoit accordé pour quelques années, le Parlement, par un Acte exprès, lui fit don de quatorze mille *liv. sterling.* (250,000 *liv. tournois*) afin que l'avantage de cette invention nouvelle appartînt à la Nation dans toute son étendue.

Comme dans une Nation toujours vigilante, les projets utiles au bien général font tôt ou tard

184 *Avantages & Désavantages*  
quelque fruit, l'esprit public me  
fera hazarder ici les réflexions  
suivantes.

*SUR L'UTILITÉ D'UNE SO-*  
*CIÉTÉ, uniquement occupée de*  
*l'étude de la Culture & du Com-*  
*merce, & des moyens de perfec-*  
*tionner & d'encourager ces deux*  
*objets.*

**J'**Ose demander aux Citoyens  
qui sentent dans toute son  
étendue l'importance de l'Agric-  
ulture & du Commerce, pour-  
quoi l'Angleterre n'a point de  
Société publique, à qui l'avance-  
ment de ces deux objets soit con-  
fié? Seroit-ce parce que nos terres  
sont très-fertiles, & notre Com-  
merce florissant : mais sont-elles  
toutes fertiles ; ne peuvent-elles  
l'être davantage, & notre Com-  
merce seroit-il donc au point par-  
delà lequel nous ne puissions plus  
espérer de l'étendre ?

*A G R I C U L T U R E.*

A l'égard de la culture des terres, nous sommes riches en Livres anciens & modernes qui traitent de cette science : mais ce sont des richesses dont nous ne pouvons jouir, soit par le dégoût qu'emporte avec lui un amas confus de connoissances sans méthode, d'expériences sans philosophie, de raisonnemens sans pratique ; soit parce que ces Livres contiennent une infinité d'erreurs répétées successivement, que les yeux seuls de l'expérience peuvent distinguer de la vérité : ce seroit le premier travail de la Société dont je parle.

La Société choisiroit pour son Siège principal & le plus naturel, le voisinage de quelque terrain inégal, ( comme nous en

186 *Avantages & Désavantages*

avons beaucoup ) , c'est-à-dire , contenant dans une étendue médiocre plusieurs terres de différentes natures.

On commenceroit par pratiquer des expériences , les mêmes sur des terres de différente qualité , & différentes sur des terres de la même qualité.

On appelleroit des Provinces de l'Angleterre où les pratiques de l'Agriculture sont les plus différentes , des Laboureurs pour les exercer ; les Laboureurs , en conversant avec les Membres de la Société , deviendroient Philosophes , & les Philosophes apprendroient avec eux à être Laboureurs , & à en former d'autres.

Des Membres de la Société instruits à faire les expériences avec sagacité , répandus dans divers endroits du Royaume , enseigneroient à leurs Laboureurs ;

à profiter sur leurs terres des connoissances qu'on acqueriroit. Ils pourroient fonder en plusieurs endroits des écoles particulières d'Agriculture, qui correspondroient avec la Société générale, soit en lui communiquant ses expériences, soit en s'envoyant réciproquement des Laboureurs instruits, ou à instruire.

La Société s'occuperoit aussi de la connoissance des bestiaux de différent genre, & de leurs différentes especes, & trouveroit un vaste champ d'observations dans l'étude des meilleurs moyens de les élever, de les nourrir, de traiter leurs maladies, d'augmenter leur propagation, d'améliorer les especes : ses expériences seroient faites sur toutes les différentes especes dans un même lieu, & comparées avec celles, qui dans divers cantons de l'An-

188 *Avantages & Désavantages*  
gleterre , feroient dirigées par les  
Ecoles particulieres.

Il feroit néceffaire qu'un certain nombre d'Affociés fût envoyé chaque année fucceffivement dans toutes les Provinces du Royaume , pour en faire l'hiftoire naturelle , c'eft-à-dire , examiner la nature des terres , & l'emploi qu'on en a fait : l'expérience nous montre tous les jours que des cantons font mal mis en valeur , ou ne le font pas du tout , faute d'avoir imaginé de nouvelles pratiques , ou des productions plus conformes au climat , au bien de la population , & aux difpofitions naturelles du pays , quant à la confommation & à la communication , que celles qui y font établies depuis long-tems : ils jugeroient des lieux où il feroit à propos de planter des forêts , ou d'augmenter celles

qui nous restent, d'établir des canaux navigables, qui nous manquent en plusieurs endroits, parce que la commodité de la mer nous a fait négliger les avantages de la navigation intérieure : quelques-uns feroient sonder la terre, pour y trouver les mines, les marnes, ou autres matieres, dont les Provinces particulieres ou le Royaume manquent, pour la perfection de nos diverses Manufactures de porcelaines, de glaces, &c.

Sur le rapport de l'état des productions naturelles des cantons parcourus & examinés, on jugeroit de ceux où la culture a besoin d'être établie ou encouragée. La Société alors proposeroit des prix particuliers & des prix généraux, suivant que leurs différens objets intéresseroient la Culture d'un tel Canton en par-

190 *Avantages & Désavantages*  
ticulier, ou l'Agriculture en gé-  
néral : ces prix auroient pour ob-  
jets principaux, de tirer un plus  
grand produit des terres cultivées,  
de tirer un produit nouveau des  
terreins incultes, sables, marais à  
dessécher, &c. soit en bleds, prés,  
ou en pâturages, où on éleveroit  
des bestiaux quelconques ; en mi-  
nes, forêts, &c. enfin, de créer  
quelque valeur que ce soit, où il  
n'en existe présentement aucune.

L'utilité d'un pareil établisse-  
ment lui répond certainement de  
la protection du Roi, & des se-  
cours de la Nation : mais sans ce-  
la même, les souscriptions seules  
des Seigneurs, & autres proprié-  
taires des terres, pourroient suf-  
fire aux dépenses ; & ce n'est point  
trop présumer de la générosité  
des Citoyens, dans un pays où  
nous avons vû de nos jours un  
simple particulier, Thomas Guy,



Libraire à Londres, y fonder lui seul à ses frais un Hôpital pour les Incurables, dont l'Edifice a coûté trente mille *livres sterling*, ( 690, 000 liv. tournois, ) & le doter de dix mille *liv. sterl.* de rente, ( 230, 000 livres tournois de rente. )

C O M M E R C E.

L'esprit de Commerce s'étant emparé à la fois de toutes les Nations, il arrivera sûrement que quelques-unes reprendront des autres, les branches de Commerce qui leur appartenoient naturellement : celles dont l'industrie a le plus usurpé sur l'indolence des autres, perdront le plus ; la Hollande en est un exemple présent. Nous devons donc songer à retenir ce que nous possédons : mais nous devons tenter d'acquérir, si nous voulons ne pas perdre.

Nos Manufactures sont , à ce que je pense , dans un nombre , & à un degré de perfection , tel qu'il s'agit moins de fournir des idées & des moyens à l'industrie , que de procurer à ses ouvrages & aux productions naturelles , de nouvelles voies de consommation , dans l'intérieur comme dans l'Etranger.

Une *Société* destinée à remplir ces deux objets devrait être composée d'Associés qui réunissent entre eux les connoissances pratiques , non-seulement du Commerce de l'Angleterre , mais même du Commerce des Etrangers entre eux , c'est-à-dire des Commerçans , qui connussent nos principales Manufactures , & les lieux où la consommation en est établie , des Entrepreneurs de Manufactures , des Navigateurs , des Marchands qui auroient vécu &

com-

commercé dans les pays étrangers , tant ceux où nous avons un Commerce ouvert , que ceux où il ne l'est pas encore.

De toutes ces connoissances réunies , il résulteroit un tableau vivant & universel de tous les Commerces existans , que Londres seul est peut-être en état de former , tableau plus sûr que celui que les Livres les plus étendus peuvent nous offrir, & qu'une seule tête ne peut contenir parfaitement dans toutes ses parties. De la comparaison de ces connoissances il naîtroit sûrement des combinaisons nouvelles de Commerce, soit pour étendre les branches qui existent , soit pour en créer qui n'existent pas (a).

---

(a) M. Elton en 1739 tenta d'ouvrir aux Marchands Anglois établis en Russie , un Commerce direct avec la Perse par le Volga & la mer Caspienne , ob-

Nos jeunes gens voyagent, la plupart sans fruit : quelque tems d'école dans cette Société, avant de partir, les mettroit en état de faire des voyages utiles à la Patrie & à eux-mêmes. La Société devroit même faire des élèves, dont elle essayeroit l'intelligence, & qu'elle destineroit à aller prendre des instructions, dans les autres Etats, sur le Com-

---

jet d'un Acte de Parlement de la quatorzième année de Georges II. (1740) tentative presque oubliée depuis 1581. La Nation doit lui en être obligée, malgré l'espece de défection dont il se rendit en quelque sorte coupable, en se donnant à *Sha-Nadir*, & qui lui fit rencontrer en Perse une fin tragique. Après lui M. Hanwai, en 1743; n'éprouva pas un succès beaucoup plus heureux pour les marchandises qu'il y conduisit : & l'on ne devoit gueres s'attendre à mieux parmi les troubles dont la Perse étoit alors affligée.

merce qui s'y fait, ses moyens, son étendue ; sur l'emploi des hommes, l'industrie & ses ressources ; les revenus, les taxes ; leurs objets & leurs effets ; le génie, les mœurs des habitans, la maniere de les tenter par quelque nouvelle manufacture, ou autre objet de Commerce.

Quelques-uns de ces élèves formés seroient donnés pour premier ou second Secrétaires d'Ambassade, à tous Ambassadeurs ; ou autres Ministres de la Nation dans les pays Etrangers, soit pour prendre dans cette fonction des informations plus particulieres & moins suspectes sur tous ces objets, soit pour veiller particulièrement sur les tentatives que les autres Nations seroient d'y étendre leur Commerce, afin de contrarier leurs progrès, ou de les contrebalancer par des deman-

196 *Avantages & Désavantages*  
des, ou des efforts opposés. Des  
Commerçans, des Consuls éta-  
blis dans ces villes Etrangères,  
pourroient sans doute, & de-  
vroient remplir ces vûes : mais  
la plûpart des Commerçans ren-  
fermés dans un cercle d'intérêts  
ou de vûes trop borné, ne voyent  
dans un pays que ce qu'ils y font,  
& très-peu ce qu'on y pourroit  
faire : des Consuls qu'on laisse  
vieillir dans les mêmes places,  
perdent l'activité des idées, &  
voient toujours la même chose  
qu'ils y ont vûe. Des Eleves tels  
que je les propose, seroient en  
état de jeter des lumieres fort  
importantes sur la partie politi-  
que, & dont elle ne peut se pas-  
ser : car la Politique connoît mal  
les forces d'une Puissance, quand  
elle ne connoît pas les forces de  
son Commerce. Elle ne connoît  
pas ses propres ressources, quand

elle ignore ce qu'elle peut prétendre & gagner du côté du Commerce : enfin, les Nations auront sur nous un grand avantage, si tandis que l'état de nos forces & de notre puissance est entièrement à découvert pour elles, nous ne sommes pas éclairés sur leur état & leurs forces : des Citoyens instruits avec cette méthode, seroient capables de négocier ces traités de Commerce, qui accompagnent les traités de paix, & qui déterminent seuls les fruits de la guerre, en faveur du vainqueur ou du vaincu.

Ces Eleves, de retour dans la Patrie, deviendroient pour *la Société* des Membres précieux : le tems en augmenteroit le nombre, & alors *la Société* se trouveroit composée dans toute la perfection désirable, & qu'on ne peut attendre raisonnablement

198 *Avantages & Désavantages*  
des premiers momens de son éta-  
blissement.

Quel meilleur usage de leur tems pourroient faire nos jeunes gens , sur-tout ceux qui se destinent à entrer dans le Parlement ? Ils dépenseroient moins d'argent en France qu'ils ne font ; ils feroient plus de profit & de séjour dans les autres pays , & les bons patriotes n'auroient pas le chagrin de voir les Anglois revenir de leurs voyages , *François* , & oser l'être jusques dans Londres.

LA CONSOMMATION intérieure des Manufactures , & particulièrement de celles de laine , qui est la manufacture naturelle du Pays , ne mériteroit pas moins les attentions de *la Société* : ce seroit le meilleur moyen , sans doute , de remédier à la sortie de nos laines , causée en grande partie par leur surabondance. Il semble que



ç'ait été le motif de l'Acte qui ordonna en 1666, qu'aucun mort déformais ne feroit enterré que dans des habillemens de laine. Une Loi qui auroit pû obliger les vivans à consommer plus d'étoffes de laine à leur usage, eût fait un bien d'une plus grande étendue sans doute (a) : les caprices de la mode & de la consommation sont si bizarres, & cependant l'objet est si important, que je n'ai jamais douté qu'ils ne fussent du ressort du Lé-

---

(a) Par exemple, pour empêcher que l'usage des étoffes de laine en habillemens ne s'abolisse entièrement parmi les femmes, je ne doute point qu'il ne fût nécessaire d'ordonner que pendant trois Dimanches, ou autres jours marqués dans chaque saison, aucune femme ni homme ne paroitra en public, qu'en robe ou habit de laine, &c. sous telles peines, &c.

200 *Avantages & Désavantages*  
gillateur. L'Angleterre & la France donnent un exemple sensible de cette bizarrerie. L'abondance de nos laines nous est en quelque forte à charge, & il semble que nous en évitions la consommation. Nous ne connoissons presque point l'usage des tapisseries ; nous couchons sur un seul matelas de plume ; nos lits, nos rideaux, sont de toile ; nos femmes, pour le plus grand nombre, sont vêtues de toile, la plupart des Indes, ou autres de fabrication étrangère, malgré l'Acte de prohibition (a). En France au contraire, où les laines sont rares & chères, il y a des Manufactures de tapisserie de laine en grand nombre : la laine s'emploie dans les tours de lit, les matelats, les sièges, les rideaux, & les femmes

---

(a) Depuis 1722.

au moins du commun en sont habillées : le luxe & la légéreté des draps, fait user à un François six habits de drap contre quatre qu'usera un Anglois. La Hollande, soit hazard, soit sagesse, a pris de ces deux partis, celui qui convenoit vraiment à ses intérêts. Comme elle recueille peu de laines, elle en consomme médiocrement, quoiqu'elle en manufacture beaucoup.

*Peter Parisot*, connu en France sous le nom du pere Norbert, a établi nouvellement à trois miles de Londres, deux Manufactures de tapifferie de laine, l'une d'après celle des *Gobelins*, fondée en France par François I, & pour laquelle furent faits ces célèbres cartons de Raphael, que nous avons à Hamptoncourt ; l'autre Manufacture, d'après celle de Chaillot près Paris, dont l'art

202 *Avantages & Désavantages*  
fut apporté de Perse sous Hen-  
ri IV. Cet établissement mérite,  
sans doute, la continuation de la  
protection & des faveurs du gou-  
vernement.



I V.

*DES CORPS DE METIER ;  
Communautés de Marchands ,  
Privileges exclusifs : Compa-  
gnies de Commerce , &c.*

**L**Es succès d'un Commerce encore florissant chez nous, tandis que chez la plupart des Nations il est dans son enfance ou dans son déclin ; le rang supérieur dans lequel il nous a établis parmi les Puissances de l'Europe, nous ont mérité la réputation d'être les plus grands maîtres dans la science du Commerce : mais nous, qui nous voyons mieux, & avec des yeux plus éclairés que des Etrangers ne peuvent faire, nous ne pouvons nous dissimuler que nous n'ayons

beaucoup à apprendre , à perfectionner , à réformer dans cette partie de l'administration. Nous ne sommes point exempts de la féduction & des influences pernicieufes de bien des préjugés anciens , que l'intérêt des particuliers perpétue & reproduit : nous avons feulement fur les autres Nations cet avantage , que nous ne manquons pas de Citoyens instruits , qui diftinguent les faux principes , qui ofent les attaquer avec liberté dans leurs difcours & dans leurs Ecrits : mais leur zèle ne doit point fe rebuter du peu de fuccès de leurs premiers coups ; ce n'eft qu'avec de la confiance & du tems qu'on peut détruire des abus que le tems a confacrés : je veux parler ici de divers monopoles qui gênent & refferrent notre Commerce intérieur & extérieur.

*MONOPOLES DANS LE COM-  
MERCE INTÉRIEUR.*

Il me semble qu'on ne peut appeller d'un autre nom ces Compagnies privilégiées & exclusives de Marchands, d'Artisans, de Fabricquans, &c. qui dans quelques-unes de nos Villes , excluent de tout métier ou emploi , comme Etranger , tout homme qui n'est pas né parmi eux , & qui même entre leurs concitoyens, n'admettent à la liberté de travailler, que ceux qui sont nés dans leurs Corps , ou qui ont acheté ce droit, soit à prix d'argent , soit par un apprentissage long & coûteux. Ces Compagnies me semblent des Corps hors de la République , qui de leurs chartres & privilèges , se sont fait un rempart contre l'industrie de leurs compatrio-

206 *Avantages & Désavantages*  
tes, & qui opposent à celle de  
leurs concitoyens même, le plus  
d'empêchement qu'il leur est pos-  
sible.

Sans doute que dans le premier  
âge de notre Commerce, il fut  
nécessaire d'accorder à ceux qui  
nous apportèrent, ou qui inven-  
terent les Manufactures, des  
avantages capables de les fixer &  
de les soutenir : il fut peut-être à  
propos de faire ces établissemens  
dans des Villes, où ils pussent  
trouver les secours nécessaires  
d'hommes & d'argent : des Ci-  
toyens aussi utiles étoient en état  
d'imposer des conditions : ils ob-  
tinrent aisément des privilèges,  
dont on ne sentit gueres alors les  
conséquences ; nous les éprou-  
vons maintenant : des Artisans,  
des Journaliers, qui dans une  
Ville ont le droit exclusif de tra-  
vailler, sont maîtres du prix de



leur travail. Un Corps de Fabriquans, de Marchands, qui seul a le droit de fabriquer & de vendre, n'est-il pas en possession de faire la loi aux consommateurs & au Commerce ?

Combien de fois à Londres, dans la Cité, les ouvriers & compagnons n'ont-ils pas comploté contre leurs maîtres, pour les forcer à augmenter leurs salaires, & trop souvent avec succès ? Ce n'est que depuis peu de tems, qu'après un procès de onze mois, les maîtres Fabriquans de Londres ont obtenu qu'ils pourroient se pourvoir par-devant la Cour du Lord-Maire, pour la permission d'employer des ouvriers étrangers à défaut d'autres, laquelle ne seroit néanmoins accordée qu'à celui qui auroit un apprentif au moins ; sinon les contrevenans, demeurant soumis à

l'amende de cinq livres sterling par jour , prononcée par divers Actes du Commun Conseil.

Cette année même, Norwich a vû trois cens ouvriers en laine, mécontents de leurs gages, quitter leurs métiers, se retirer sur une montagne à trois miles de la Ville, s'y bâtir des cabanes, & y demeurer pendant six semaines, soutenus par les secours de leurs camarades restés dans la Ville, sous prétexte qu'un maître Fabriquant avoit reçu chez lui, en qualité de compagnon, avant le tems requis, un étranger, c'est-à-dire, un Anglois né hors de la ville de Norwich.

Je demande à tout homme qui connoît les mécaniques, s'il est un métier qui exige sept années d'apprentissage pour être en état de l'exercer ? Parmi les hommes qui n'ont d'autre bien que leur

travail & leur industrie , en est-il beaucoup qui puissent donner sept ans de leur tems , sans rien gagner ? Le chef d'une famille nombreuse est-il en état de payer un apprentissage à des enfans , en même tems qu'il est privé pendant sept ans de la ressource de leur travail , dont les premieres années lui étoient naturellement dûes ? Quelle politique , ou plutôt quelle barbarie dans la Loi , qui exclut précisément de la faculté de devenir apprentif , tout enfant dont le pere n'a pas trois , ou du moins deux livres sterling de rente (a) ? Enfin , pour élever la jeunesse à l'habitude & au goût du travail , est - ce une méthode qui doit réussir , que de les astreindre à travailler pendant sept

---

(a) Les enfans de la charité des Paroisses , exceptés.

ans pour un maître, avant de pouvoir travailler pour leur compte ? De-là il arrive naturellement que plusieurs exclus, ou rebutés par l'ennui ou la dépense d'un apprentissage, quittent un métier ingrat pour prendre la profession lucrative de gueux. On remarque que les pauvres sont plus nombreux dans les Villes où les Manufactures sont incorporées, que dans les Villes libres, & la taxe des pauvres y est d'un tiers plus forte.

J'ai été curieux de sçavoir si ces Corps ou Communautés ne contribuoient pas à faire mieux observer les Réglemens dans les manufactures qu'elles dirigent, que dans les manufactures libres; & j'ai trouvé que les unes & les autres en ont également secoué le joug à mesure qu'elles l'ont trouvé pesant. Du reste, je con-

çois, qu'il est aussi aisé d'affujettir les manufactures libres, que les autres, au petit nombre de Réglemens qui suffisent pour l'intérêt du Fabriquant & du Commerce.

Quel bien peut-il en revenir au Commerce d'une Ville en particulier & au Commerce en général, que les Artisans & Commerçans soient subdivisés en un nombre de différens Corps tellement multiplié, que leur district & leurs privilèges soient presque impossibles à démêler? (a) Quel

---

(a) Pour exemple entr'autres, je me rappelle le Procès qui s'éleva il y a quelques années à Londres, entre les Corroyeurs en même tems Coupeurs de cuir, & les Cordonniers sur le droit de couper ou tailler les cuirs. Contestation si difficile à décider, qu'elle a été enfin abandonnée par les Parties, après beaucoup de frais de part & d'autre.

212 *Avantages & Désavantages*  
avantage en revient-il au Commerce , que ces Corps prennent sur eux-mêmes des fonds communs , pour élever de magnifiques édifices pour s'assembler , pour faire des repas , prêter des sommes au Gouvernement , emprunter ensuite & finir par faire banqueroute ; comme il est arrivé il y a quelques années à la Communauté des Merciers de Londres ? Toutes ces dépenses , ce luxe d'une Communauté n'est-il pas pris sur la marchandise , au détriment du Commerce & de la consommation ?

Notre Commerce n'eût fait que des progrès bien lents , si dans toutes nos Villes , l'industrie eût été retenue par de pareilles gênes ; mais la liberté laissée à quelques Villes de l'Angleterre , a eu la puissance d'y éta-

blir des manufactures , rivales des autres, & qui n'ont pas tardé à les surpasser ; Manchester Leeds , Birmingham , où le nom de Corporation ou Communauté est heureusement ignoré , tiennent sans contredit les premières places parmi nos Villes de manufactures. La ville & Paroisse de Halifax , depuis quarante ans , a vû quadrupler le nombre de ses habitans , tandis que plusieurs des Villes sujettes aux Corporations , ont éprouvé une diminution sensible dans leur population : s'il en reste quelques-unes de florissantes , c'est que la supériorité de leurs avantages naturels soit pour les matières , soit pour la situation , ou des privilèges particuliers, ont ôté tout espoir aux manufactures pareilles qui auroient voulu se former. C'est dans les Villes , où l'es-

214 *Avantages & Désavantages*  
prit de monopole est aussi ancien  
que ces Compagnies, qu'on en-  
tend les Marchands vanter les  
grandes fortunes qui se sont fai-  
tes dans les premiers tems de la  
manufacture, lorsque le com-  
merce étoit en un petit nombre  
de mains; se plaindre que le  
commerce est ruiné, parce que  
le nombre des Marchands s'est  
augmenté & que les profits se  
sont diminués en se partageant;  
enfin déclamer contre les Mar-  
chands qui augmentent la con-  
sommation & l'exportation en se  
réduisant à un gain médiocre, ou  
à celui de la simple commission.  
C'est encore par une suite du  
même esprit que ces Villes sont  
celles, qui dans toutes les occa-  
sions s'élèvent le plus fortement  
contre la naturalisation générale  
des Protestans étrangers.

Londres lui-même nous four-



nit une preuve sensible, combien la gêne de ces Compagnies est défavorable à la population. Les maisons situées dans l'enceinte de la Ville se louent avec peine & plusieurs restent désertes, tandis que Westminster, Southwark & les autres fauxbourgs prennent un accroissement continuel : la raison en est manifeste ; ces fauxbourgs sont libres, & offrent un champ ouvert à tout Citoyen industrieux, tandis que Londres dans son propre sein nourrit quatre-vingt douze de ces Compagnies exclusives de tout genre, dont on voit les Membres nombreux, orner tous les ans d'une pompe défordonnée, le triomphe tumultueux du Lord-Maire.



*DES PRIVILEGES.*

Le Commerce n'a pas à se plaindre seulement des monopoles dont quelques Villes jouissent au détriment de l'intérêt général; des Particuliers seuls contre la Nation entière, obtiennent des Privileges exclusifs, toujours sollicités & souvent accordés par l'avidité d'un gain illégitime.

Sans entrer dans la distinction soit des objets, soit du tems, pour lequel ces Privileges sont accordés; je ne craindrai pas de dire, qu'il n'y en a pas un qui ne soit injuste & déraisonnable.

Si c'est un mal, qu'un Privilege dont la durée est indéfinie, c'en est un aussi qu'un Privilege de vingt & une années: je n'y vois de différence que le plus ou moins

moins de durée. Si c'est un vol fait à la Société qu'un Privilege, il sied toujours mal en pareil cas de n'avoir à se défendre que sur l'importance de l'objet.

Un Citoyen a été assez heureux pour rapporter de ses voyages un art, un secret, qu'une autre Nation possédoit seule, il a mérité de la Patrie, & sans doute il faut le récompenser, ou plutôt exciter par une récompense l'émulation des autres Citoyens; mais s'il demande un Privilege, il a perdu le mérite de son action; si on le lui accorde, l'Etat ferme la porte à tous les Etrangers qui auroient pû nous apporter ici le même Art & l'y multiplier; il décourage les Citoyens, qui dans leurs voyages pouvoient avoir le même but de recherches.

Mais, dira-t-on, si c'est un essai qui demande des avances

218 *Avantages & Désavantages*  
considérables, en foi, ou par rapport à la fortune du particulier, il n'osera faire les premiers frais, dans la crainte qu'un autre ne lui en enlève le fruit & les moyens de les retirer, en profitant de sa découverte. A cela je répons, que l'industrie de plusieurs est encore plus arrêtée & découragée, par la crainte qu'après bien du tems & de la dépense, un Privilege ne vienne à leur faire perdre sans ressource leurs avances & leurs peines.

Je n'imagine pas qu'on m'objecte, que des avances ou des récompenses pécuniaires soient une dépense à charge à l'Etat, ni qu'on mette en comparaison une somme une fois payée, avec celles que l'industrie & la perfection retenues par un Privilege, feront perdre à l'Etat : d'ailleurs, il est des distinctions, des hon-

neurs , qui ne coutent rien à la République : un remerciement de la part de la Chambre des Communes ou des deux Chambres du Parlement , fera plus flatteur pour certaines ames , que l'argent. Pourquoi l'honneur ne feroit-il pas aussi un des ressorts de notre Gouvernement ?

Si c'est quelque invention nouvelle , enfantée par un génie industrieux , c'est encore le cas d'une récompense ou de distinctions mieux méritées : c'est en même tems le cas , où un Privilège peut être le plus préjudiciable au bien général ; rarement un Inventeur perfectionne , ou du moins avance autant dans la perfection , qu'un tiers le peut faire ; & l'imagination d'un seul , n'est pas féconde , comme celle de plusieurs. Si le premier qui a inventé les callemandes , & tout

220 *Avantages & Désavantages*  
nouvellement les velours de coton, eût demandé un Privilege, aurions-nous maintenant dix ou douze fortes d'étoffes dans ces deux genres, comme nous les avons; & n'eût-ce pas été renoncer à celles qui en peuvent encore dériver? Enfin, dans l'art de manufacturer, comme une étoffe nouvelle n'est souvent que la subdivision d'une espece, accorder un Privilege en ce cas, c'est transporter injustement à un seul, le droit que tous les Manufacturiers du même genre avoient d'inventer cette étoffe & de l'exécuter.

Je mets dans la classe des Privileges, les préférences trop marquées que l'Etat accorde à une manufacture sur les autres, soit en n'ouvrant aux matieres qu'elle employe, que le port qui est à sa bienséance, soit par la di-

*de la Grande-Bretagne, &c.* 221  
minution ou exemption exclusive, des droits sur icelles ; qu'y gagne l'Etat ? Il élève une grande manufacture, dont le bien est limité à une seule Ville, tandis qu'il auroit vû quatre manufactures s'élever d'elles-mêmes, & enrichir quatre villes & leurs environs, en même tems que leur concurrence & leur émulation auroient sûrement produit une plus grande consommation.

Tous ceux qui sollicitent un Privilege n'apportent pas un seul prétexte plausible qui puisse l'obtenir. Si c'est un secret, que ce qu'ils proposent, ont-ils besoin de Privilege pour garder un secret qu'ils possèdent seuls ? Alléguent-ils qu'on contrefera leurs ouvrages ? Si les leurs sont effectivement les meilleurs, ils sont sûrs de la préférence ; sinon, l'Etat ne sçauroit qu'y gagner. Ils

ne craignent donc pas qu'on les contrefasse , mais qu'on fasse mieux qu'eux , ou qu'on travaille à meilleur marché. Un Privilege ne peut donc servir qu'à favoriser la paresse & l'avarice , au préjudice de la perfection , de la consommation , & de la circulation du travail , seul principe de la circulation d'argent.

Pour terminer ; l'Etat est une Société ; celui qui prétend y jouir seul de ses avantages , renonce dans le même instant aux secours & à la protection qu'il étoit en droit d'en attendre. Il n'y a personne qui doive regretter l'avantage qu'il procure aux autres ; il n'y a personne qui ne trouve plus dans la Société , qu'il n'y apporte , puisqu'il y trouve sa sûreté & la jouissance paisible de ce qu'il possède.



*MONOPOLES DANS LE  
COMMERCE EXTÉRIEUR.*

On connoît deux sortes de Compagnies exclusives, dans le Commerce extérieur.

Les unes, sont une Société dont le Commerce exclusif se fait avec un capital, commun entre les Intéressés pour les profits & pour la perte.

Les autres, sont un Corps dont les Membres ont acquis un droit exclusif de Commerce, que chacun est libre d'exercer avec ses fonds séparément.

Les principaux griefs qu'on allégué ordinairement contre les unes & les autres, se peuvent réduire aux suivans.

1°. Qu'elles font l'avantage de quelques-uns, aux dépens de la République.

2<sup>o</sup>. Qu'elles ne peuvent faire le Commerce à des termes aussi avantageux que des particuliers, chargées comme elles le sont des frais ordinairement exorbitans de direction, d'établifsemens, &c.

3<sup>o</sup>. Que leur intention est la plus opposée à l'intérêt général du Commerce, en ce qu'elles ne visent qu'à vendre au plus haut prix au-dehors & au-dedans du Royaume, les marchandises qui font l'objet de leur Commerce.

4<sup>o</sup>. Qu'elles resserrent le Commerce loin de l'étendre. Premièrement, parce qu'une Compagnie, de sa nature & faute de fonds, n'a souvent point de proportion avec l'étendue du Commerce qu'elle embrasse. Secondement, parce qu'ayant un profit sûr, & un droit exclusif, elle n'a point l'esprit de découverte &

d'essais, comme les Particuliers.

5°. Que quelques-unes de ces Compagnies de Commerce ne font effectivement qu'un vain nom, & des reffources ruineuses pour le Gouvernement dans des besoins d'argent.

Ces reproches s'appliquent naturellement, en général & en particulier, aux Compagnies, entr'autres de la Baye d'Hudson, d'Afrique, des Indes orientales, de la mer du Sud, & de Turquie.

La Compagnie de la BAYE Com-  
D'HUDSON nous est un exem- pagnie  
ple sensible & déplorable, qu'une de la  
Compagnie exclusive peut jouer Baye  
long-tems du Commerce le plus d'Hud-  
lucratif, & contente d'un pro- son.  
fit exorbitant par rapport à la  
somme de ses premiers fonds,  
négliger toutes les facilités qu'elle  
avoit à l'étendre, au mépris de

226 *Avantages & Désavantages*  
son devoir & de l'intérêt de la  
Nation.

En 1670, une Chartre de Charles II accorda inconsidérément pour toujours en propriété à une Compagnie, toutes les terres voisines & au - delà de la Baye d'Hudson, avec le Commerce exclusif des peaux d'ours, de martres, d'hermines & autres fourures qui sont abondantes dans ces contrées. Son premier capital de 10,500 liv. sterl. (341,500 l. tournois) seulement, tout modique qu'il fût, suffit aux dépenses de l'Établissement, & malgré ses pertes & les traverses qu'elle essuya de la part des François, ses profits étoient tels en 1690, que la Compagnie pour les cacher, & mettre plus de proportion entre ses dividendes & son capital, prit la résolution de le tripler en apparence par un appel

simulé sur ses Actionnaires ; en sorte que chacun d'eux sans rien déboursfer, vit ses fonds triplés par cette délibération. Même opération annoncée en 1720 ; mais dont l'effet fut seulement d'augmenter jusqu'à 103,500 liv. sterl. ( 2,380,500 liv. tournois ) ses fonds qu'elle estima lors avant l'appel ( morts & vifs ) 94,500 liv. sterling ( 2,173,500 liv. tourn. )

La Compagnie dès 1690 voulant assurer son titre de propriété, avoit demandé la confirmation de sa Chartre au Parlement, qui loin de l'accorder, y mit un terme en la continuant pour sept ans seulement ; elle a joui néanmoins depuis ce terme expiré : un Commerce, dont l'administration & le mystere a toujours été concentré dans le petit nombre de quatre-vingt-dix Actionnaires intéressés à en cacher les

profits, n'a point excité la vigilance ni la jalousie de la Nation. Cependant sur la nouvelle demande formée par cette Compagnie en confirmation de sa Charte, le Parlement ayant voulu prendre connoissance de la manière dont elle a joui; il se trouve prouvé par les faits & par les pièces qu'elle a elle-même fournies, qu'elle n'a mis en usage aucun des moyens propres à étendre ses liaisons avec les Indiens; qu'elle n'a établi aucunes Colonies dans l'intérieur des terres dont le climat est favorable; que contente de traiter d'une petite quantité de peaux & de fourures qui les soutenoit cheres en Angleterre, elle a dégoûté les Indiens de ce commerce, soit par les prix trop modiques qu'elle offroit, soit par l'éloignement de ses factories; qu'elle a facilité par

là l'établissement & le Commerce des François dans des postes voisins ; que les prétendus Forts qu'elle a construit ne sont bons au plus que contre les Indiens, & d'aucune défense contre d'autres ennemis ; enfin, que par une infidélité odieuse, elle a induit la Nation dans l'erreur, en décrivant elle-même un Commerce & un pays précieux par les avantages de son climat & de ses productions ; avantages qu'elle a mieux aimé laisser passer à nos ennemis, que d'en jouir dans toute leur étendue, dans la crainte d'être obligée de les partager avec la Nation, s'ils venoient à en être connus. Telle est l'histoire exacte de l'origine, de l'administration, & des progrès de la Compagnie de la Baye d'Hudson.

*Com-  
pagnies  
d'Afri-  
que.*

Les différens succès des COM-  
PAGNIES D'AFRIQUE, nous prou-  
vent qu'une Compagnie ne se  
soutient qu'aux dépens du Com-  
merce général, & qu'une Com-  
pagnie ne peut faire le Com-  
merce à des termes aussi avanta-  
geux pour l'Etat & pour elle-  
même, que des Marchands com-  
merçant librement.

Tant que des Compagnies ex-  
clusives furent en possession du  
Commerce d'Afrique, les plus  
grandes traittes qu'elles ayent fait  
annuellement, n'ont pas passé cinq  
ou six mille Negres. Depuis qu'en  
1697 le Parlement jugea à propos  
de rendre ce Commerce libre à  
tous, en laissant néanmoins sub-  
sister la Compagnie Royale d'A-  
frique alors existante, la traitte  
des Negres a passé trente mille  
en certaines années: on sent de  
quel avantage çette différence a



dû être pour nos Colonies, que la disette & le haut prix des Nègres auroit infailliblement ruinées.

Mais quel a été le succès de la Compagnie, depuis que tous les Sujets de la Grande-Bretagne eurent la liberté de partager avec elle le Commerce d'Afrique ? Malgré les secours que la Nation lui a accordés en différens tems pour entretenir & conserver les Forts & Châteaux qu'elle y possédoit, elle n'a pû suffire à des dépenses qu'elle faisoit autrefois aux dépens de la liberté du Commerce ; tandis qu'on a vû dans les mêmes tems les Marchands des différens Ports de l'Angleterre, entr'autres de Liverpool & de Bristol, faire leurs traittes avec le plus grand avantage, sur des côtes où ils n'avoient point de Forts pour les protéger.

Enfin , la Compagnie étant forcée d'avouer qu'elle ne pouvoit soutenir leur concurrence, la Nation a compris que son véritable intérêt étoit de diffoudre la Compagnie Royale (a) , fauf à pourvoir comme elle a fait depuis à son remboursement & dédommagement, & en même tems d'ouvrir le Commerce d'Afrique à tous les Sujets de la Grande-Bretagne , subordonnément à quelques réglemens , & sous le nom d'une Compagnie où chacun auroit ses fonds séparés , & à laquelle elle accorde 10, 000 *liv. sterl.* (230, 000 *liv. tourn.* ( par an, pour entretenir lesdits Forts & Châteaux à elle cédés par l'ancienne Compagnie; le tout à compter du 10 Avril 1752.

---

(a) Par Acte de la 25 an. de George II.

La Compagnie des INDES Com-  
pagnie  
des In-  
des ori-  
entales. ORIENTALES est un des monumens les plus éclatans de l'abus de la prérogative Royale, qui montre en même tems combien le monopole une fois établi est difficile à détruire, & quelles forces il sçait prendre contre l'intérêt & la volonté même de la Nation.

Fondée par la Reine Elizabeth; & confirmée par Jacques I & Charles II, elle commença à jouir en 1600 du droit exclusif de faire le commerce de tout l'Orient, avec un premier capital de 369, 891 *livres sterling* (8, 507, 493 liv. tournois) que ses profits porterent depuis au-delà de 1, 700, 000 *livres sterl.* (39, 100, 000 liv. tourn.)

En 1698 toute la Nation ayant réclamé contre le monopole, le Ministère, qui avoit besoin d'ar-

234 *Avantages & Désavantages*  
gent, profita des circonstances pour faire passer un Acte de Parlement qui ouvroit ce Commerce à tout souscrivant ou actionnaire d'une nouvelle Compagnie, laquelle prêta au Gouvernement deux millions sterling à huit pour cent; en sorte néanmoins que chacun des souscrivans fût libre de commercer avec ses fonds séparés. La nouvelle Compagnie, en moins de deux années, envoya aux Indes quarante vaisseaux, & un million sterling en especes, c'est-à-dire le double de l'ancienne dans ses tems les plus florissans: mais comme celle-ci, à qui on avoit laissé la liberté de continuer son commerce jusqu'en 1701, eut la prudence de beaucoup souscrire dans la nouvelle Compagnie, & qu'elle avoit conservé les principales Places & Forts Anglois sur les Côtes de

l'Inde, elle força les nouveaux Actionnaires à se réunir à elle ; ce qui forma en 1702 une nouvelle & unique Compagnie, sous l'autorité d'une Chartre de la Reine Anne, absolument la même que celle de la première Compagnie, qui rentra dans les mêmes droits & privilèges exclusifs, avec plus d'empire & de puissance qu'auparavant : diverses sommes prêtées depuis au Gouvernement, par la Compagnie, lui ont mérité la continuation de son privilège exclusif, jusqu'à son remboursement ( non avant 1780 ) & la continuation de la Société pour toujours.

La puissance & les succès de cette Compagnie n'en imposent à personne en sa faveur ; ses richesses, il est vrai, sont acquises à l'Etat : mais elles sont injustement distribuées entre les Mem-

236 *Avantages & Désavantages*  
bres de la République , dont quelques-uns jouissent , tandis que le reste est exclus. De quels droits , & comment a-t-on pû imaginer d'approprier à une seule Compagnie l'Asie entiere , & une partie de l'Afrique? Que de découvertes , que d'avantages nouveaux le Commerce n'a-t-il pas perdu par cette exclusion? Elle trouve elle-même le champ trop vaste , puisqu'elle accorde , sous certaine rétribution , des permissions à des vaisseaux particuliers , c'est-à-dire , qu'elle sous-ferme ou vend à ses compatriotes le droit naturel de commercer , dont elle les a dépouillés. N'est-ce pas avouer au moins qu'un commerce aussi grand ne peut être exercé dans toute son étendue , que par une Compagnie où chacun puisse être admis librement? Les choses rentreroient

alors absolument dans l'ordre, si le commandement & l'entretien des Forts qu'on suppose nécessaires, étoit remis à la Nation, qui tiendrait par-là le Commerce sous sa protection immédiate : des vaisseaux de guerre en pareil cas seroient peut-être même préférables pour la défense du Commerce. La Compagnie elle-même ne se passe-t-elle pas de Forts sur les côtes de la Chine ? Des Forts, des troupes à la solde d'une Compagnie, ont plus d'une conséquence dangereuse ; il sied mal à une Compagnie de Marchands de prendre l'esprit guerrier : il est à craindre en même tems qu'on n'instruise au métier de la guerre, des Nations industrieuses, nombreuses, & dont l'intérêt est de nous imposer la loi dans le Commerce.

Si l'on prétend que la Compa-

238 *Avantages & Désavantages*  
gnie, par intérêt personnel, défendra mieux elle-même contre l'ennemi ses établissemens, que des troupes à la solde de la Nation; si l'on allegue les craintes de la division entre les Chefs de la Compagnie & les Commandans des troupes, ou même les abus & les vexations de la part du militaire; le siège de Madras, & l'administration de la Compagnie forment sur tous ces points de violens préjugés contre elle & contre ces prétentions.

Je ne descendrai point ici jusqu'aux allégations odieuses qu'on entend répéter tous les jours, contre l'intégrité des Directeurs des Compagnies dans leur administration; je me contenterai d'observer seulement que plusieurs habiles Commerçans qui avoient été Directeurs de Compagnies, après les avoir quittées ainsi



que le Commerce, ont cru devoir rendre ce témoignage à la vérité dans leurs discours publics & dans leurs Ecrits, que les Directions n'étoient pas plus favorables à l'intérêt particulier des Actionnaires, que les Compagnies à l'intérêt de la Nation.

Un trait seul fera juger quel est l'esprit d'une pareille Compagnie, & de ce que la Nation en peut attendre. En 1670 elle envoya aux Indes une Colonie de teinturiers, de fileurs & de tisserands, pour perfectionner les Manufactures Indiennes, & les accommoder au goût de l'Angleterre; & c'est à elle particulièrement que les Indes doivent la grande vogue dont leurs étoffes se sont mises en possession en Angleterre, & que toutes les prohibitions n'ont pû arrêter efficacement.

Je finirai cet article par une prédiction , dont la vérité se rendra sensible avant la fin de ce siècle-ci.

Le Commerce de l'Inde consistant en un échange d'argent & de quelques Manufactures d'Europe , contre des marchandises de luxe & de consommation & des matieres premières que l'Europe & nos plantations peuvent nous fournir ; chacune des Nations Européennes qui a envoyé aux Indes , a déjà senti que son véritable intérêt étoit de consommer le moins qu'elle pourroit de leurs productions , & de vendre aux autres de quoi doubler au moins l'argent qu'elle y porteroit , c'est-à-dire , que chacune a voulu rejeter sur une autre , la perte de ce Commerce , sensiblement ruineux en soi : mais toutes les Nations s'éclairant

*de la Grande-Bretagne, &c.* 24<sup>r</sup>  
clairant sur ce principe, voudront  
faire ce Commerce directement.  
L'Orient devenant ouvert à  
toutes les Nations, les Hollan-  
dois perdront, ou par la force ;  
ou par nouvelles découvertes  
en Asie & même en Amérique,  
le monopole des poivres & de la  
muscade : les Manufactures des  
Indes ne feront plus un besoin  
pour l'Europe, plusieurs Nations  
les ont déjà prohibées, d'autres  
les ont imitées chez elles : ainsi  
ce Commerce partagé & réduit  
ira en s'anéantissant, & les profits  
cesseront de suffire aux dépenses  
des Compagnies dans leurs Eta-  
blissemens, qui deviendront inu-  
tiles.

Quiconque lira l'histoire de la  
Compagnie de LA MER DU SUD,  
aura peine à y reconnoître une  
Compagnie de Commerce, & ne  
trouvera gueres de rapport entre

*Com-  
pagnie  
de la  
Mer du  
Sud.*

L

242 *Avantages & Désavantages*  
ses opérations , & les intentions  
ou du moins le prétexte de son  
institution en l'année 1710.

Le privilege exclusif de son  
Commerce comprenoit toute la  
Côte orientale & méridionale  
d'Amérique , depuis la riviere  
d'Orenoque , & toutes ses côtes  
occidentales d'un pôle à l'autre ;  
il s'étendoit en même-tems à pro-  
curer le plus grand encourage-  
ment aux Pêches de la Grande-  
Bretagne.

On n'a connoissance jusqu'à  
présent d'aucune nouvelle décou-  
verte , ni d'aucun Etablissement  
considérable dont on soit redeva-  
ble à cette Compagnie : son Com-  
merce à l'Amérique s'est borné  
à la fourniture des Nègres aux  
Colonies Espagnoles , & à la car-  
gaison du vaisseau de permission ,  
convenus en 1713 par le Traité  
de l'Assiente , interrompu par la

guerre de 1740 , quatre ans avant le terme de son expiration ; Traité défavantageux à la Nation , puisqu'il confirmoit le monopole, au préjudice de nos Colonies d'Amérique , & dont les conditions (a) n'ont pas laissé de grands profits à la Compagnie qui l'a effectué.

La pêche des baleines est la seule qu'elle ait tentée ; encore ç'a été avec un succès bien médiocre.

Mais en place d'entreprises de Commerce , on trouve dans ses Mémoires, des opérations de banque , d'agiotage , des prêts au Gouvernement , qui lui a dû en même-tems près de trente-quatre

---

[a] Entr'autres le droit de  $33\frac{1}{2}$  piaftres payable par la Compagnie au Roi d'Espagne , pour chaque Nègre pièce d'Inde, qu'elle fourniroit aux Espagnols.

244 *Avantages & Désavantages*  
millions *sterling*. ( 782 millions  
tournois ) Le projet formé par  
elle en 1719 de rembourser les  
dettes de la Nation , la rendra  
à jamais fameuse , par les revers  
funestes & tragiques qu'effuye-  
rent en 1720 les Actionnaires &  
les Directeurs.

Enforte que , soit qu'on donne  
cette Compagnie pour Compagnie  
de Commerce , soit pour  
ressource de finance ; il est vrai  
qu'elle n'a obtenu ni l'une ni l'autre  
de ses fins ; puisque le Commerce  
ni les pêches n'en ont reçu  
aucun accroissement , & que les  
dettes nationales , depuis son  
instituition jusqu'à ce jour , ont  
augmenté de plus de quarante  
millions *sterling*.

*Compagnie du  
Levant  
ou de  
Turquie.*

La Compagnie DU LEVANT OU  
DE TURQUIE est un ancien établis-  
sement de ces tems , qu'on peut  
bien appeller encore barbares, par

rapport au Commerce, où des Ministres, des Favoris puissans, des Rois même, faisoient un trafic odieux des droits naturels des citoyens, dont ils dépouilloient les uns, pour les vendre à l'avidité des autres. On ne peut nommer aucun Commerce connu alors, extérieur ou intérieur, aucune marchandise peut-être, jusqu'aux denrées même les plus nécessaires à la vie, qui n'ait été l'objet de Compagnies exclusives, de licences, privileges généraux ou particuliers & autres monopoles, toujours introduits sous le spécieux prétexte du bien public, & toujours ses plus grands ennemis.

Des Lettres - patentes de la troisième année de Jacques I, (1606) confirmées par Charles II, accordent le privilege exclusif du Commerce des mers du Levant

246 *Avantages & Désavantages*  
à une Compagnie, dans laquelle  
ne seront admis d'autres Sujets,  
que membres de quelque Corps  
de Marchands, Bourgeois de  
Londres s'ils sont demeurans  
dans la distance de vingt miles  
de Londres, en payant à la Com-  
pagnie 25 *l. st.* (575 liv. tourn.)  
par ceux qui seroient au-dessous  
de vingt-six ans : & 50 *liv. sterl.*  
par ceux qui seroient au-dessus ;  
avec liberté d'employer ses fonds  
dans ce Commerce, chacun sé-  
parément ; mais subordonnément  
aux réglemens particuliers que les  
Gouverneurs & Chefs de la Di-  
rection de ladite Compagnie,  
présens dans une Assemblée gé-  
nérale de ses Membres, seroient  
à la pluralité des voix, pour l'a-  
vantage de la Compagnie & du  
Commerce en général.

Londres fut naturellement  
choisi pour le siège de la Compa-



gnie, qui y établit sa direction ; son Port fut le rendez-vous des vaisseaux de ce Commerce ; le nombre en fut limité par la suite ; les Membres de la Compagnie n'eurent plus la liberté d'envoyer leurs vaisseaux séparément : par ce moyen la Direction parvint à mettre Londres seul en possession de la Navigation & du Commerce de la Compagnie : elle a sçu prolonger jusqu'à ce jour la jouissance de ses usurpations, non sans quelques troubles, mais en étouffant toujours avec succès les plaintes que les Manufactures du Royaume, & quelques-uns de ses Membres même ont portées devant le Parlement, contre l'oppression & la tyrannie des Chefs qui la dirigeoient : elle a sçu trouver dans le Parlement même des voix intéressées à la défendre : d'ailleurs un particu-

lier est toujours si timide à attaquer une Compagnie , & réussit si rarement !

Cependant , comment se dissimuler les conséquences fâcheuses qui ont dû naître d'un système qui a concentré dans Londres tout le Commerce du Levant ?

1°. L'exclusion des Manufactures d'Angleterre trop éloignées de Londres , par l'avantage qu'ont sur elles les plus prochaines , soit pour les frais de transport , soit pour la facilité de s'accommoder aux dispositions non annoncées , ou non prévûes par la Compagnie.

2°. Les loix dures que cette Compagnie a été maîtresse d'imposer aux Manufactures qu'elle a préférées ; toutes se plaignent aussi hautement les unes que les autres.

3°. De plus grands frais de voi-

ture à Londres , pour les Manufactures plus prochaines d'autres ports : ceux des Commissionnaires , Facteurs , magasinage , que quelques Villes auroient pû épargner ; les frais enfin d'embarquement & de port , bien plus coûteux à Londres qu'ailleurs.

4°. Mêmes défavantages pour nos Manufactures , en recevant par la même voie les foyes , le poil de chevre , & autres matieres du Levant qu'elles employent ou consomment : Manchester , Derby , Norwich , Coventry , ont à se plaindre de l'espece de monopole ou de préférence dont les Manufactures de Londres jouissent par ce moyen à leur préjudice ; c'est vouloir les forcer de fabriquer leurs étoffes de foye & de poil , aussi chèrement que celles de Londres même , le lieu de l'Angleterre où la main-

250 *Avantages & Désavantages*  
d'œuvre est au plus haut prix.

Les circonstances publiques ou secrètes de la conduite de la Compagnie, n'ont laissé aucuns doutes à la Nation sur la nature de l'intérêt qui l'animoit : on sçait avec quelle ardeur elle sollicita l'Acte du Parlement qui prohiba l'importation des soyes d'Italie ; on vit en 1740 les efforts qu'elle opposa à l'établissement d'un Commerce direct entre les Marchands Anglois de Russie & la Perse, par la mer Caspienne ; preuves suffisantes de son ambition & de sa jalousie.

Mais les registres de ses délibérations & réglemens particuliers, ouverts à nos yeux, nous montreroient avec plus de détail toutes les pratiques que l'intérêt particulier peut inventer contre le bien public. On y liroit toutes les gênes imposées à ce Commerce, telles que sont celles du nom-

bre fixé des vaisseaux , sur lesquels seuls il est permis à chacun de charger ses marchandises , du tems de leur départ , de la quantité permise ; gênes sur le tems de faire ses achats en Angleterre , sur les conditions , le prix & le tems de la vente au Levant ; gênes enfin qui soumettent à un droit ou amende de vingt pour cent les marchandises , dont on disposeroit contre l'intention de ces loix ; mêmes gênes au retour , continuées en Angleterre sur la vente des marchandises apportées en échange.

A la premiere lecture de ces différens réglemens , on reconnoîtroit clairement deux principes qui les ont presque tous dictés ; l'un qui tend à resserrer entre le plus petit nombre de Membres possible , les profits de la Compagnie : dans un Commerce sou-

mis à tant de gênes, les membres les plus riches, qui toujours dominant dans une direction, viennent à bout tôt ou tard de dégoûter ou d'exclure les plus foibles : les tems d'acheter & de vendre ne peuvent être les mêmes pour un Marchand qui a de gros fonds, & pour celui qui commerce à crédit. L'autre principe fuit du premier, & tend à grossir les profits de la Compagnie, même par les moyens qui resserrent le Commerce. Je citerai pour exemple la résolution qu'elle prit en 1718 de différer de dix mois le tems du départ de ses vaisseaux pour Turquie; délai qu'elle prolongea depuis par différentes remises, dont elle annonça ouvertement le motif & l'intention, savoir *de hausser le prix des Manufactures Angloises en Turquie, & celui de la soye en Angleterre.* C'est ainsi

que les Hollandois, par une politique pareille, mais qui ne peut leur être reprochée par leur Patrie, brûlent quelquefois, ou jettent à la mer de grandes quantités de poivre, de muscade, de bleds, pour en soutenir le prix : l'esprit de monopole est donc un esprit destructif. Arrêter l'exportation des draps, qu'est-ce autre chose en effet, que brûler les métiers des Manufactures, & arracher en même-tems à des hommes le moyen de subsister ? Tel est cependant, & presque nécessairement, l'esprit d'une Compagnie : elle préférera un gain de dix pour cent sur mille tonneaux d'exportation, à cinq pour cent sur deux mille qu'elle pourra exporter. Dans le Commerce libre au contraire, la concurrence force nécessairement les Marchands à se contenter de profits médio-

254 *Avantages & Désavantages*  
cres ; leur seule maniere d'augmenter leurs profits , est de multiplier les exportations. Je demande lequel de ces deux systêmes est le plus profitable pour l'Etat ?

Les défenseurs de l'administration de la Compagnie allégueront qu'il est nécessaire de donner de justes bornes à l'exportation ; que si on laisse une fois les marchés étrangers s'engorger de nos marchandises , les Marchands & le Commerce sont ruinés.

Je réponds que la trop grande abondance de marchandises dans un lieu , a des effets plus simples & moins funestes. Si la quantité par exemple est double de la consommation d'une année , alors les Marchands attendent quelque tems pour vendre , ou vendent à moindre prix pour se débarrasser ; la consommation peut-être augmente par cette diminution



du prix , & en ce cas le Commerce général gagne , quoique les Marchands ne gagnent pas , & même que quelques-uns soient ruinés : cependant les Villes commerçantes , informées de cette surabondance , diminuent leurs envois , & dans un terme plus ou moins long , le niveau se rétablit.

Je demande d'ailleurs à tout homme désintéressé , si pour le tems que cette surabondance fait languir nos Manufactures , celles de l'Etranger n'en ressentent pas les mêmes effets , quoique la cause ne vienne pas d'elles ; ou si , lorsque l'Etranger causera lui-même cette surabondance , nos exportations , quoique dirigées par une Compagnie , n'éprouveront pas une diminution momentanée ; tous nos commerces avec l'Espagne , le Portugal , la

Hollande , avec nos Colonies même , ne font-ils pas fujets à ces viciffitudes , & propoferat-on , fous ce prétexte , de les foumettre de nouveau à la contrainte dont ils ont été heureufement affranchis ?

Mais la France , dira-t-on , qui a fçu fe faire la plus grande part dans ce commerce , met elle-même des bornes à fes exportations ; & les Privileges accordés au Port de Marseille , ont prefque donné à cette ville & aux Manufactures méridionales de la France , le Privilege exclusif du Commerce du Levant.

A cela je répons , 1°. Que malgré le témoignage du Chevalier J. Gee , on ne doit point , fans grande précaution , prendre la France pour modele en fait de Commerce , fur-tout , en ce qui concerne fes libertés.

20. Qu'en France, comme ailleurs, il sera toujours vrai, que régler les exportations, c'est les gêner, & par conséquent les diminuer; que si Marseille jouit en effet du Privilege exclusif du Commerce du Levant, la France comme l'Angleterre, s'est privée des branches du Commerce, que les autres Ports & Manufactures du Royaume auroient pû se procurer au Levant.

Mais une réponse sans réplique, & qui est la vraie, c'est que la France ne doit sa supériorité sur nous au Levant, qu'à la supériorité de ses draps sur les nôtres: les meilleurs draps sont ceux qui conviennent le mieux au pays qui les consomme, & les François ont sçu se plier, & accommoder leurs Manufactures au goût des peuples du Levant.

Voilà tout le secret du Com-

merce, & tel est le moyen infaillible d'obtenir la préférence sur tous les Concurrens dans le Commerce, c'est de fabriquer le mieux & au meilleur marché; moyen, dis-je, plus certain que le monopole, & qui est exempt de toutes les conséquences odieuses; principe en même-tems d'une vérité évidente, & guide également sûr pour l'homme d'Etat dans l'administration, comme pour le simple Marchand dans son trafic.

Le Tableau qui suit, peut donner une idée de l'importance de ce Commerce, & de la diminution qu'il a éprouvée d'année en année, causée, sans doute, par notre mauvaise politique dont nos Rivaux ont sçu profiter.

Entre l'année 1720 & 1740, la valeur de nos exportations pour Turquie, en draps & quel-

ques autres marchandises, étoit estimée à 180,000 livres sterling, (4,140,000 liv. tournois) année commune; les importations pour le même tems, presque toutes en matieres de Manufactures, étoient évaluées à 236,470 liv. sterling par an (5,438,810 livres tourn.)

Par un extrait de la Douane; il paroît qu'il fut

*IMPORTE'. Année commune. Liv. de 24 onces.*

Soyes crues.	{	De 1720 à 1740.	206000. liv.
		1722 à 1726.	196000.
		1737 à 1741.	88336.

Poil de chevre filé.	{	De 1720 à 1740.	206000.
		1734 à 1738.	158406.
		1739 à 1743.	82046.

*EXPORTE'. Pièces.*

Draps longs.	{	De 1734 à 1738.	13023.
		1739 à 1743.	6224.

Draps courts.	{	De 1734 à 1738.	1796.
		1739 à 1743.	1379.

Ce fut donc sans aucun fondement, qu'une Compagnie espéra ou fit espérer à l'Angleterre de la rendre maîtresse du Commerce du Levant par le secours de son administration, de ses présens (a) & de ses pratiques; services infructueux dont la Nation pouvoit se passer. Ses Ministres & ses Consuls pouvoient y protéger son Commerce par les moyens qui sont d'usage dans ce pays; sa puissance lui répondoit des égards qui lui sont dûs, & c'étoit aux Marchands Anglois à mériter la préférence sur les autres Nations, par les avantages

---

[a] Par les compres de la Compagnie, il paroît qu'entre 1733 & 1740, ses charges & dépenses compris les présens, à Constantinople, Alep & Smyrne, ont monté par an à 8000 l. sterl. [ 184000 l. tournois. ]

que les Turcs trouveroient avec eux. Mais c'est à quoi ils ne parviendront jamais , si on ne leur laisse la liberté & le choix des Ports , des Vaisseaux , du tems & des conditions de l'achat & de la vente des marchandises tant exportées , qu'importées en retour ; & les Réglemens qui peuvent importer au bien de ce Commerce , seront toujours suspects & dangereux , tant qu'ils ne seront pas l'ouvrage d'un Comité de Marchands intelligens & en même tems sans intérêt dans ce Commerce. (a)

---

[a] Les plaintes & requêtes nombreuses des principaux Ports & Manufactures d'Angleterre , portées devant le Parlement , ont obtenu dans la dernière session vingt-sixième année de George II un Acte , dont le Bill n'avoit pû passer dans le Parlement précédent , lequel porte entr'autres dispositions ,

## C O N C L U S I O N .

Ainsi cinq Compagnies exclusives se sont mises en posses-

---

Qu'à compter du 24 Juin 1754, tout Sujet de la Grande-Bretagne pourra sur sa Requête présentée au Gouverneur de ladite Compagnie y être admis en payant seulement 20 liv. sterl. à ladite Compagnie pour son entrée.

Que tous Membres de la Compagnie pourront exporter séparément ou en société, pour les mers du Levant, toutes marchandises permises en telle quantité & tel tems, expédiées de tel Port de la Grande-Bretagne, & sur tels vaisseaux que bon leur semblera.

Qu'aucun Règlement particulier de la Compagnie n'aura de force, que quand il aura passé dans deux Assemblées générales; & que tous Membres de la Compagnie, plaignans, au nombre de sept, seront admis à appeller par-devant les Commissaires du Commerce & Colonies, desdits Réglemens qu'ils jugeront contraires à leur intérêt.



sion des trois quarts du Monde connu , & le Commerce libre de l'Angleterre s'est trouvé réduit à l'Europe & aux possessions bornées qu'elle a dans les trois autres parties du monde.

Du reste , il semble prouvé par les détails & l'examen de l'origine des droits , & du succès des Compagnies ci-dessus ,

1<sup>o</sup>. Par rapport au Commerce extérieur , que si des Compagnies exclusives ont pû être nécessaires dans un tems , elles peuvent cesser de l'être dans d'autres circonstances ; & que leur dissolution , une fois devenue possible , est un profit certain pour le Commerce en général.

2<sup>o</sup>. Que dans le moment présent , des Compagnies exclusives sont moins nécessaires que jamais , ( si elles l'ont jamais été ) pour établir des Commerces nou-

264 *Avantages & Désavantages*  
veaux , & qu'elles font nuisibles  
& ruineuses dans les Commerces  
déjà établis.

3°. Que même dans le cas des  
Compagnies , dites libres , & non  
exclusives , que l'on jugeroit uti-  
les , l'esprit exclusif des Gouver-  
neurs & Directeurs y introduit  
toujours à la fin le monopole  
avec toutes ses conséquences fâ-  
cheuses.

4°. Que si des Forts & des  
Troupes sont nécessaires pour  
protéger quelque Etablissement  
de Commerce , ces Forts , com-  
me tous les autres , doivent être  
entretenus aux frais & aux ordres  
de la Nation : suivant ce principe  
que tout Commerce appartient à  
la Nation , & par conséquent ses  
charges aussi.

5°. Enfin , pour dire quelque  
chose qui convienne en même  
tems au Commerce intérieur

&

*de la Grande-Bretagne , &c. 265*  
& extérieur , tous les Etablif-  
semens ou Réglemens concer-  
nant le Commerce doivent être  
effayés fur les principes fuivans ,  
comme fur autant de pierres de  
touche ; ſçavoir, que dans le Com-  
merce , l'induftrie naît de la li-  
berté ; la confommation inté-  
rieure & extérieure, du bon mar-  
ché, fuite de la concurrence ; de  
la confommation enfin , l'Em-  
ploi des hommes & la Popula-  
tion , feuls principes actifs &  
créateurs dans un Etat.



M

V.

*QUELQUES RÉFLEXIONS  
sur la Population ; l'Emploi  
des Hommes ; les Pauvres ;  
les Mariages ; & la Natura-  
lisation.*

**C**'Est en proportion du nombre des hommes qu'il possède, qu'un Etat peut être estimé puissant ; c'est en proportion du nombre de ses hommes, que ses terres peuvent être le mieux cultivées ; que les bras qui manufacturent, & les bras qui le défendent sont plus nombreux ; que les taxes & les charges sont moins pesantes sur chacun.

Mais que l'intelligence des hommes est bornée ! Ces hommes à qui, sous la direction suprême

d'une Providence qui embrasse tout l'Univers, le soin des choses terrestres est confié, connoissent à peine quelle est la forme de Société sous laquelle il leur est plus avantageux de vivre ; quelle est la distribution des hommes la plus favorable au système qu'ils ont préféré. Tant de circonstances qui n'ont pas dépendu des hommes, ont contribué à former ces Sociétés, ces systèmes, ces distributions, que ceux qui les trouvent établies font tentés de les croire l'ouvrage du hazard ; le plus grand nombre des hommes existent sans en appercevoir les causes, & en font l'effet sans le sçavoir : elles sont si combinées, & d'ailleurs l'intérêt de les connoître touche si peu d'esprits ! Il est pourtant dans tout système de Gouvernement, une proportion plus favorable qu'une autre, de

l'usage de la Terre & des eaux & des productions qu'on arrache de son sein ; de la distribution locale des hommes , dans les Campagnes, Bourgs, Villages & Villes ; de la distribution des différens emplois de la Société parmi ces hommes ; de la distribution des travaux dans chaque classe , & du produit de ces travaux les richesses ou l'aisance. Mais cette proportion supposée existante , est sujette à tant de changemens violens , comme les disettes, les pestes , les guerres ; à tant de changemens imperceptibles , comme les progrès du Commerce, du luxe , des mœurs ! Tant de variations que les rapports avec les autres États occasionnent ; tant d'autres qui sont l'ouvrage des Loix que les hommes font , sans en prévoir toutes les conséquences !

Cependant il n'est pas indifférent pour les hommes d'être éclairés sur cette économie , ses proportions , ses changemens , & leurs suites ; c'est du rapport parfait de toutes ces causes entr'elles , que dépend l'existence du système sous lequel ils vivent ; eux-mêmes sont soumis , pour leur conservation , à l'action de ces ressorts qu'ils font mouvoir sans en pouvoir calculer sûrement les effets ; un seul de ces ressorts détruit ou affoibli , étend quelquefois ses désordres jusques sur les sources de la vie , & ces superbes créatures qui s'imaginent être les causes des choses terrestres , périssent par leurs propres ouvrages & avec eux.

Je laisse aux vastes spéculations des génies législateurs à imaginer les systèmes les plus favorables à la Population ; aux Historiens cri-

270 *Avantages & Désavantages*  
tiques , à chercher quelle étoit la population des anciens empires ; aux Politiques , à étudier quelle est celle des Etats avec lesquels ils ont des rapports , & ce qu'ils ont à en craindre : je me réduis à examiner les moyens de parvenir à la connoissance circonstanciée de la population de l'Angleterre , & de faire un usage utile de cette science , bien intéressante , sans doute , toute simple qu'elle est , puisque la Population est le signe certain qui nous apprend l'état de la santé du corps politique : le moment où elle est la plus florissante , est sûrement le moment de la plus grande force de tous les Etats , dans tous les Gouvernemens. On donne des éloges dans la Société , à celui qui s'occupe de l'étude des moyens de multiplier ces animaux vils & utiles que l'homme



*de la Grande-Bretagne, &c.* 271  
force à le servir dans ses travaux ;  
combien doit-il paroître plus louable  
de méditer , & de contribuer  
à la multiplication de l'espece de  
l'homme , cet Etre le plus noble  
à ses yeux , d'entre tous ceux qui  
respirent sur la terre (a) ?

---

(a) Claude Quillet , Poëte François ,  
en dédiant au Cardinal Mazarin son  
Poëme Latin , intitulé *Callipedia* , ou  
*de la maniere d'avoir de beaux enfans* , lui  
disoit avec autant de vérité que de graces :  
*Diu multumque cogitavi, Cardinalis Eminentissime, prudentis ne animi foret, hujus Poematis editionem sub sacri tui nominis auspicio moliri : ab hoc proposito me deterrebat tenerioris, nec abunde gravis, ut multi ex prima fronte censebant, argumenti conditio . . . . .*

*Sic divini Maronis opus Georgicon . . .  
C. C. Mecœnati totius Imperii Romani  
ipsiusque Augusti Imperatoris administro  
inscriptum quondam fuit . . . . .*

*Enimverd quis segetes etiamsi lætas, lætis thalamis ;  
ulmis adjunctas vites, sponsis ad pulchram sobolem delectis ;  
boum*

## 272 *Avantages & Désavantages*

Les moyens de parvenir à une connoissance utile de l'état de la Population, se réduisent aux dénombremens des terres & des hommes : il est dans l'ordre de commencer par celui des terres ; parce que les hommes sont plus subordonnés à la terre , pour vivre & se multiplier , que la terre même ne l'est aux hommes pour

---

*curam habendique pecoris cultum , ipsius hominis coalescentis , nascentis & adolescentis curæ preponat , nisi malus rerum æstimator haberi non erubescat ? . . . .*

*His liceat addere rationem , quæ carmen hoc nostrum Regibus etiam Regnorumque moderatoribus serio commendet. Quum enim ipsorum Imperium Imperiique moderamen non in segetes aut pecora , sed in ipsos homines proprio & convenienti modo procedat ; quis hæc nostra de humanæ pulchræque prolis habendæ ratione præcepta , ad Regnorum decus roburque conducere , Salicisque etiam legibus adjungenda esse non concedat ? . . . .*

produire. Je ne me propose point de donner le plan exact de ces dénombremens , & je me contente d'en indiquer les intentions générales.

*D U D É N O M B R E M E N T  
D E S T E R R E S .*

Sans doute un Pays peut contenir plus d'habitans, qu'il n'en peut nourrir & employer avec les productions de son propre cru: mais un peuple qui ne tient pas de lui-même, au moins les choses nécessaires à la vie, tout puissant qu'il soit, n'a qu'une puissance mal assurée; puissance précaire, que le tems peut réduire à sa juste valeur, c'est-à-dire à celle de ses terres.

Un dénombrement des terres, tel qu'il le faudroit pour répondre aux utilités qu'on en présume, se-

## 274 *Avantages & Désavantages*

roit une carte exacte, qui outre les distances, les rivières, les canaux, contiendrait ;

1°. La superficie du sol des Villes, Villages, Bourgs, le nombre des maisons & de leurs étages.

2°. Le nombre des Fermes & maisons répandues dans la campagne, appartenant à la culture des terres.

3°. Le nombre d'acres de terre appartenant à chaque Ville, Village ou Bourg.

4°. Le nombre d'acre de terre en valeur, distingué par chaque espèce de production.

5°. L'étendue & nature des terres incultes.

6°. Le dénombrement des bestiaux de toute sorte.

De toutes ces vérités connues, comparées avec le nombre des hommes, on concluroit certainement,

1°. Quelle est l'espece de production de la terre qui employe le plus de terrein & le plus d'hommes à sa culture, & en quelle proportion il convient de distribuer la terre entre ces différentes especes : on ne laisseroit point sans connoissance de cause, s'étendre l'une aux dépens des autres : si une augmentation subite d'exportation ou de consommation venoit à absorber une espece lente à se réparer, comme il est arrivé des bois de l'Angleterre, le dénombrement & la comparaison des années avertiroit du commencement & des progrès du mal, à tems d'y remédier.

2°. On compareroit le nombre d'acres de terres mises en valeur, avec le nombre des Fermes appartenant à leur culture : il est naturel que suivant la différence de productions ou de fertilité, ces

Fermes soyent plus ou moins prochaines les unes des autres : d'après cette connoissance on favoriseroit le changement de Communes & pâturages , en terres encloses & labourables , & en même tems la multiplicité des Fermes , qui dans les pays riches deviennent tous les jours moindres en nombre , en proportion de l'affermé , par les réunions que font les propriétaires pour diminuer les frais d'exploitation : enforte que mille livres sterling de fermages dans des terres mauvaises ou médiocres , feront subsister trente à quarante ménages de laboureurs , tandis que dans un pays riche elles en emploieront à peine six.

3°. Dans un pays de Manufactures & de Commerce , les productions de la terre ne pouvant être multipliées qu'au plus

grand avantage de la consommation & de l'exportation , il ne doit point rester de terres incultes : on avanceroit donc chaque année les travaux que la terre demande des hommes pour être habitable , comme les défrichemens , navigation des rivières, canaux & chemins. En appelant , s'il étoit nécessaire pour cet effet , des Étrangers , l'État y gagneroit la nouvelle valeur de ses terres , & un nouveau fonds de citoyens.

4°. Les animaux utiles , particulièrement les bestiaux , tiennent entre les productions de la terre , & par rapport à elles , un rang bien important : la propagation en seroit encouragée dans les lieux où elle seroit du plus grand avantage : on remédieroit à leur décroissement provenant des maladies ou d'autres causes , en proposant des prix pour qui trouveroit

278 *Avantages & Désavantages*  
des remèdes spécifiques, qui se-  
roient rendus publics avec au-  
tenticité, & en accordant aux  
propriétaires des bestiaux affligés  
du fléau, une gratification prise  
sur la taxe des pauvres.

*DU DENOMBREMENT DES*  
*HOMMES, considérés quant à*  
*la population générale, & quant*  
*à la distribution locale par Com-*  
*tés, Villes, Bourgs, Villages*  
*& Paroisses.*

Pourquoi sur un objet aussi  
important, s'en tenir à des con-  
jectures, à des calculs de suppo-  
sition, dont la justesse dépend de  
tant de circonstances, la plupart  
mal connues, lorsqu'il est aisé de  
se procurer chaque année un état  
exact du nombre des hommes  
vivans dans chaque paroisse de  
l'Angleterre, & même des trois  
Royaumes, maison par maison?



Jusqu'à présent réduits aux Etats des naissances, des morts & des maladies, qui sont tenus pour quelques villes seulement, qu'avons-nous pû sçavoir de l'état général du Royaume? Londres même n'a pas de science positive sur sa population : les uns la portent jusqu'à un million d'hommes, d'autres à huit cent mille, d'autres enfin plus vraisemblablement à six cent quatre-vingt-quinze mille, suivant les calculs du Docteur Short.

Par le moyen d'un dénombrement général, que de connoissances se déclareroient à nos yeux, que d'erreurs s'évanouiroient, que de vérités prouvées par des faits, que d'effets inconnus nous feroient remonter à des causes nouvelles pour nous!

On observeroit, en comparant entr'eux les Etats des mariages & des naissances des Villes, des

280 *Avantages & Désavantages*  
Bourgs & des Campagnes , quel  
est de ces différens assemblages  
des hommes , le plus favorable à  
la population.

A l'égard de Londres seule-  
ment , l'état de ses naissances &  
de ses morts ( qui ne contient  
point les mariages ) (a) nous pré-  
sente des faits dont les consé-  
quences doivent nous effrayer ,  
& qui méritent l'attention la plus  
particuliere de la Nation.

On y trouve , par exemple , que  
de 1600 à 1750 , la somme des  
morts s'est augmentée d'année en  
année de 6000 jusqu'à 25000 , &  
celle des naissances seulement

---

(a) Les billets de mortalité de Londres  
comprennent 135 paroisses , contenues  
dans l'enceinte des Villes de Londres &  
de Westminster , bourg de Southwark  
& environs , dans les provinces de Mid-  
dlesex & de Surrey.

de 6060 à 14250 : ainsi à mesure de l'accroissement du nombre des morts , ( celles de la peste non-comprifes ) la différence des naissances aux morts a toujours été en croissant ; enforte que de 1000 à 1010 qu'étoit au commencement du dix-septième siècle la proportion des morts aux naissances , elle est devenue insensiblement de 1000 à 570.

Pour ce siècle seulement , la différence du total des naissances au total des morts , passe 400,000 : ce sont 400 , 000 personnes qui seroient de moins actuellement dans Londres , si les Provinces , ( ainsi que l'expérience de tous les tems le prouve ) ne lui eussent remplacé cette destruction annuelle , qui , dans ces quinze dernières années a monté toujours en croissant , jusqu'à dix mille , année commune.

Le dénombrement des hommes & l'état des morts de chaque lieu , avec les circonstances des âges , saisons , maladies , pestes , famines , nous apprendroit quelle est la distribution la plus favorable à la vie & à la santé des hommes.

L'état des naissances & des morts des Campagnes & des Villes d'une médiocre étendue , nous assureroit de ce que l'opinion commune prétend , c'est-à-dire , que la somme des unes & des autres y est à peu près égale , si elle n'est pas en faveur des naissances.

La comparaison des dénombrements de diverses années mettroit en évidence l'accroissement ou le décroissement de la population générale ; on descendroit dans les détails de la population particulière ; on verroit quelles

Comtés, Villes ou Paroisses se dépeupleroient plus tôt ; ou quelles, feroient un progrès contraire ; ces effets étant l'ouvrage de la Nature ou de la disposition même des hommes, on remédieroit aux désordres de la Police générale, & l'industrie suppléeroit ou augmenteroit les avantages naturels.

Je suis persuadé d'avance, que la comparaison de tous ces dénombremens nous apprendroit les vérités suivantes, fâcheuses sans doute, mais qu'il est important de ne pas ignorer.

1°. Que Londres vis-à-vis des autres Villes de l'Angleterre, & quelques Villes vis-à-vis des Bourgs & Campagnes ont un désavantage sensible, quant à la santé, la durée de la vie, le nombre des Mariages, des Pauvres & Mendians, des vols & autres excès.

2<sup>o</sup>. Que Londres s'est accru & s'accroît encore aux dépens de la diminution sensible d'autres Villes & Bourgs , & enfin aux dépens de la Classe des Laboureurs : que quelques Villes capitales en font de même dans leurs Comtés.

On concluroit de-là , que ç'a été l'effet de l'inconfidération , & de la plus mauvaise politique ,

1<sup>o</sup>. D'avoir concentré dans Londres le Commerce des Indes Orientales , du Levant , de la mer du Sud , &c. en établissant le siège de ces Compagnies de Commerce dans le Port de Londres ,

2<sup>o</sup>. D'y favoriser ou d'y souffrir l'Établissement de nouvelles Manufactures.

On seroit convaincu , que ces opérations ou telle autre qui tend

*de la Grande-Bretagne , &c. 285*

à accroître Londres ou toute autre Ville déjà considérable , sont mauvaises ,

1<sup>o</sup>. Par cela seul qu'elles produisent cet effet , ou qu'elles y tendent.

2<sup>o</sup>. Parce que l'affluence & la multitude des hommes occupés dans Londres par ces Commerces & Manufactures dans les emplois de Facteurs , Embaleurs , Porteurs , Commissionnaires , Ouvriers , y causent une chéreté de vivres & de main - d'œuvre dont ces Commerces , les Manufactures , (a) la Culture enfin

---

(a) Notre manufacture de Porcelaine de Chelsea en est un exemple entr'autres. Ses ouvrages ne soutiennent point la comparaison de ceux de Saxe pour la pâte , la blancheur , le dessein , ni les couleurs , & cependant sont plus chers au moins d'un tiers.

286 *Avantages & Désavantages*  
souffrent ; tant de Pauvres que  
l'Etat nourrit , tant d'hommes su-  
perflus dans les Villes , trans-  
portés ou attirés par quelque  
moyen que ce soit dans les Cam-  
pagnes & dans les terres incul-  
tes , produiroient deux grands  
biens , le soulagement de l'Etat  
& des lieux qu'ils quitteroient ;  
de nouvelles richesses dans le  
pays qu'ils habiteroient.

Ces conjectures & les consé-  
quences qui en dérivent paroif-  
sent si évidentes aux yeux seuls  
du bon sens , qu'on ne peut voir  
sans étonnement le Chevalier G.  
Petty discuter sérieusement , la-  
quelle de ces deux combinai-  
sons seroit la plus avantageuse à  
l'Angleterre , c'est-à-dire , de la-  
quelle des deux il seroit mieux  
qu'elle approchât ; l'une , dans  
laquelle Londres seul contien-  
droit 4 millions 690 mille habi-



*de la Grande-Bretagne, &c.* 287  
tans, & les autres Villes & Vil-  
lages de l'Angleterre, seulement  
2 millions 710 mille : l'autre,  
suivant laquelle Londres n'auroit  
que 96 mille habitans, les 7 mil-  
lions 304 mille restant, distri-  
bués, sçavoir, 104,000 en peti-  
tes Villes, & 7 millions 200 mille  
en 1200 mille maisons ayant  
chacune un territoire de 24 acres.  
L'inclination qu'il marque pour  
la premiere, ou au moins l'indé-  
cision dans laquelle il reste, mé-  
rite sans doute, la qualification  
qu'il donne lui-même à ses deux  
suppositions qu'il nomme extra-  
vagantes.

*D U D É N O M B R E M E N T*  
*des Hommes, considérés quant*  
*à leur Emploi.*

L'homme hors de la Société ;  
comme dans la Société, ne tire

288 *Avantages & Désavantages*  
sa subsistance & sa défense que de son travail : dans la Société, tous doivent contribuer aux dépenses qui procurent la sûreté & le bonheur commun ; ces charges sont payées par chacun, du surplus de ce qu'il possède, ou de ce qu'il a gagné par son travail, au-delà de son nécessaire. Il importe donc à l'Etat de multiplier les moyens d'employer les hommes ; mais il est différens degrés de nécessité & d'utilité parmi ces Emplois : un dénombrement qui divise les hommes par les classes diverses que forment ces Emplois, peut seul mettre en état de faire un usage certain & le meilleur usage possible de la population.

Sans entrer dans la discussion des préférences ou prééances dûes ou accordées à certains Emplois de la Société sur d'autres,  
on

on diviserait généralement les hommes en trois classes.

La première classe, comprenant ceux qui forment proprement la masse de l'Etat & lui fournissent sa subsistance, tels que les Propriétaires des terres & Laboureurs, les Commerçans & Manufacturiers.

La seconde, les hommes qui reçoivent leur subsistance de l'Etat pour les services qu'ils lui ont voués; c'est-à-dire, le Clergé, les Troupes de terre & de mer, les gens de Loi.

La troisième, les hommes qui tiennent leur subsistance de l'Etat gratuitement; tels que les Rentiers, les Gens sans emploi, les Mendians.

Cette division simple indique clairement, de quel œil l'Etat doit regarder ces trois classes.

*P R E M I E R E C L A S S E*  
*des Hommes.*

Cette classe comporteroit deux grandes divisions ,

Les Propriétaires des terres & Laboureurs ,

Les Manufacturiers & Commerçans.

Leurs intérêts sont évidemment communs ou plutôt ne font qu'un , puisque les terres ne valent que par la consommation de leurs productions , & que le Commerce ne s'exerce que sur les productions de la terre.

A l'égard des Propriétaires des terres & des Laboureurs , on observeroit que ce premier emploi des hommes étant le fondement de tous les autres , cette classe mérite les plus grandes attentions à y étendre les progrès du travail & de la population.

On ne pourroit donc décrire dans un trop grand détail le nombre des Laboureurs dans chaque Paroisse, le nombre des Mariages, leur fécondité, la durée de la vie de ces hommes précieux qui exercent l'emploi le plus nécessaire, le plus pénible, & le moins payé, de la Société; l'humanité & l'intérêt général concourroient unanimement à leur faire un sort doux & aisé: l'Etat en seroit récompensé par l'augmentation de ses richesses en hommes & en productions.

On reconnoîtroit, que les secours de Chirurgie & de Médecine trop abondans dans les Villes, ne sont point assez répandus dans les Campagnes; que les Païsans sont sujets à des maladies assez simples, mais qui faute de soins, dégénèrent en une langueur mortelle; la rage, le mal

292 *Avantages & Désavantages*

caduc & autres accidens font des ravages continuels; on cite une multitude de remédes tous spécifiques. En est-il un certain? Quel est-il? De pareilles découvertes ne méritent-elles pas une récompense signalée & une notoriété authentique?

Les Manufacturiers & les Commerçans ajoûtent une valeur aux productions de la terre, & procurent la consommation extérieure & intérieure. Les sommes que l'Etat reçoit par la balance du Commerce, font le produit du travail de cette classe des hommes; on sent tous les égards qu'elle mérite, puisque la culture de la terre lui doit absolument tous ses progrès.

*Induf-  
trie  
main-  
d'œuvre.*

Le profit que l'Etat tire des Manufactures & du Commerce, doit être estimé bien moins à raison du nombre de livres sterling

que monte cette balance, qu'à raison du nombre des hommes à qui ce Commerce a donné les moyens de subsister en les employant; tel est le vrai principe du Commerce, & tel doit être l'esprit de toutes ses Loix.

L'Emploi des hommes augmente par la consommation; la consommation par le bon marché, qui dépend du prix de la Main-d'œuvre; la Main-d'œuvre suit le prix des choses nécessaires à la vie, comme sa regle générale & la plus immédiate.

L'Industrie & le génie des hommes influe ensuite sur le prix de cette Main-d'œuvre, en diminuant le travail ou le nombre des mains employées: tel est l'effet des moulins à eau & à vent, des métiers & autres machines d'une invention précieuse: j'en citerai pour exemples entr'au-

tres, la machine à mouliner les foyes, dont j'ai parlé à la pag. 182; les moulins à scier les planches, dans lesquels, sous l'inspection d'un seul homme, par le moyen d'un seul axe, on peut dans une heure de bon vent, travailler 90 planches de trois toises de long; les métiers à rubans, à vingt & trente navettes, que Manchester & Glasgow tiennent des Hollandois, & qui sont connus ailleurs sans doute.

Un Auteur qui a de la réputation en France (a) a avancé avec raison, en parlant de l'Industrie & de l'usage des machines, que sçavoir faire avec un homme, ce qu'on faisoit avec deux, c'est sçavoir doubler le nombre des Citoyens.

On lui objectoit, comme on

---

(a) M. Melon.



objeete encore parmi nous ,

Que toute machine qui diminue la main-d'œuvre de moitié, ôte à l'instant à la moitié des ouvriers du métier, les moyens de subsister, à moins qu'ils ne trouvent un emploi nouveau dans leur industrie, ou dans quelque autre métier qui manque de sujets; ou à moins que le bon marché de l'ouvrage, causé par la machine, ne vienne à en doubler la consommation intérieure & extérieure. Que l'industrie n'est pas toujours prompte à remplacer à un homme l'emploi qui lui est ôté. Qu'il n'est gueres croyable que d'autres métiers manquent d'ouvriers, tandis que tant de pauvres sont à la charge de l'Etat; que ces ouvriers sans emploi, choisiroient plutôt d'être entretenus dans l'état de mendiant, que dans un métier qui

295 *Avantages & Désavantages*

leur sera étranger ; enfin que la consommation a des bornes, & que même en la supposant augmentée du double, elle diminuera dès que l'Etranger se fera procuré une machine pareille ; qu'alors il ne restera à l'Inventeur aucun avantage de son invention. On ajoutoit d'autres raisons, de la force à peu près de celles que les Bateliers de la Tamise alléguoient contre la construction du pont de Westminster, & les Charrons de Londres, contre la résolution tant de fois inutilement proposée, de rendre le pavé de cette ville praticable.

Mais ces objections ne sont pas même spécieuses, si ce n'est, pour les esprits prévenus & qui prennent les abus & les gênes dont l'état actuel du Commerce est embarrassé, pour des principes nécessaires & sacrés. Quoi ;

parce qu'on a multiplié les moyens de subsister dans l'Etat sans travailler; parce qu'on a diminué les moyens de subsister par le travail en gênant sa liberté; parce que la longueur des apprentissages prive tous les métiers d'une infinité de sujets qui y seroient propres; parce que les privilèges & les monopoles du Commerce extérieur empêchent la consommation de s'étendre; il faudra renoncer au bien de diminuer le prix du travail, si ce ne peut être qu'en diminuant le nombre des mains? Ce n'est point assez prétendre; suivant ces mêmes principes, à mesure que la consommation diminuera, (comme elle diminue tous les jours) il faut inventer des machines qui augmentent le nombre des mains pour suppléer au défaut d'emplois.

## 298 *Avantages & Désavantages*

Ainsi, des gênes imposées à l'Industrie, n'enfanteront que de nouvelles gênes ; au contraire, les efforts de l'Industrie rendue libre, produiront une nouvelle Industrie entre les hommes qui vivent de leur travail, animés par l'émulation & la nécessité.

Pourquoi attendre que l'industrie des autres Nations à se servir de machines, nous force à en adopter l'usage pour nous conserver la concurrence dans les mêmes marchés ? Le profit le plus sûr sera toujours pour la Nation qui aura été la première industrieuse ; & toutes choses égales, la Nation dont l'Industrie sera la plus libre sera la plus industrieuse. J'approuve en même tems qu'on retarde, ou qu'on prépare avec prudence l'usage des machines qui feroient subitement un trop grand vuide

dans les professions qui employent les hommes. Cependant cette prudence n'est particulièrement nécessaire que dans l'état de gêne tel qu'il subsiste actuellement ; d'ailleurs , soit découragement d'invention , soit proximité de la perfection , notre industrie semble être dans un point où ses gradations sont douces , & les secousses violentes moins à craindre.

Les occasions d'emploi pour les Manufacturiers , ne connoissent de bornes que celles de la consommation ; la consommation n'en reçoit que du prix du travail. La Nation qui possédera la main - d'œuvre au meilleur marché , & dont les Marchands se contenteront du gain le plus modéré , fera le commerce le plus lucratif & le plus étendu , toutes circonstances égales ; si nos draps

300 *Avantages & Désavantages*  
font au prix le plus bas dans les marchés du Levant, la consommation s'en étendra sans bornes dans la Perse, dans la Tartarie, &c. La liberté & la concurrence entre les divers ouvriers en clinquallerie à Birmingham, a établi à si bon marché les ouvrages de ses manufactures, que malgré le prix des vivres & de la main-d'œuvre, communément plus cher en Angleterre qu'en France, malgré les droits d'entrée sur le fer & l'acier étranger qu'elles employent, les frais de transport en France, par Hambourg & autres Ports étrangers, les droits d'entrée en France, comme clinquallerie d'Allemagne, elles y obtiennent la préférence sur les ouvrages de toute autre manufacture pareille; & la consommation s'en est accrue en France, au point d'égaliser

presque la somme que l'Angleterre lui paye actuellement pour ses Cambrais, Batistes, &c. somme beaucoup diminuée, à la vérité, par la prohibition, & par l'avancement de nos manufactures de lin. Telle est la puissance de la liberté d'Industrie, lorsqu'en même tems les voyes du Commerce intérieur & extérieur sont libres: elle sçait ouvrir à la consommation des marchés nouveaux, & forcer même l'entrée de ceux qui lui sont fermés.

Le prix des choses nécessaires à la vie étant la regle du prix de la main-d'œuvre, la sobriété qui regne dans les campagnes, n'indique-t-elle pas évidemment combien on devroit y favoriser l'établissement des Manufactures; par préférence sur les Villes de luxe? Combien de momens oisifs

302 *Avantages & Désavantages*  
dans les jours courts de l'hiver ;  
les payfans pourroient employer  
à faire de la toile & des étoffes  
grossieres ? Ces profits tourne-  
roient à l'avantage de la popula-  
tion des campagnes, & de la cul-  
ture des terres, qui s'étendrait  
en superficie.

Le dénombrement général de  
tous les hommes qu'employent  
les Manufactures, celui des Ma-  
nufactures en particulier, nous  
avertiroit de l'état de chacune,  
& le résultat général de leurs  
succès & de leur population nous  
instruïroit mieux que les induc-  
tions du change & de la balance,  
du véritable état de notre Com-  
merce, en nous indiquant en  
même tems les parties qui au-  
roient besoin de secours, de réfor-  
mes & d'encouragement.



*S E C O N D E C L A S S E  
des Hommes.*

Le Clergé, les Troupes de terre & de mer, les Gens de Loi, étant uniquement des Ministres gagés par l'Etat pour conserver le dépôt de la Religion, exercer la justice, & repousser les attaques de l'ennemi, quel peut être le véritable intérêt de la Société par rapport à ces trois ordres, si ce n'est de les réduire au nombre juste des hommes qui sera nécessaire, c'est-à-dire, de se procurer l'exercice des Loix divines & humaines, & sa sûreté, aux moindres frais qu'il sera possible.



*TROISIEME CLASSE  
des Hommes.*

Elle comprendroit les Rentiers ; les Gens sans profession, les Mendians.

On reconnoîtroit que le nombre des rentiers ne s'augmente que par l'oïveté, & aux dépens du Commerce ; qu'un rentier est un sujet inutile, dont la paresse met un impôt sur l'industrie d'autrui : on sentiroit que les dettes publiques doivent être dites doublement charges de l'Etat, puisqu'elles multiplient les moyens de subsister dans l'Etat sans travailler.

Sous le nom de Gens sans profession, on comprendroit :

10. Les agioteurs, entremetteurs, sollicitateurs de procès, & autres gens vivans d'industrie ;

*de la Grande-Bretagne, &c.* 305  
c'est-à-dire exerçant leur industrie, non à produire dans l'Etat une nouvelle richesse, mais à faire passer à eux-mêmes la richesse des autres.

2°. La multitude d'hommes; que le luxe des riches, plutôt que leurs besoins, entretiennent oisifs au service, plutôt de leur vanité, que de leurs personnes.

3°. Tant de maîtres & de sup-  
pôts des arts les moins utiles; bien mieux payés que ceux des arts nécessaires, dont le nombre a crû à un point d'extravagance incroyable.

4°. Tant d'Ecrivains frivoles; que l'impossibilité d'entrer en apprentissage, ou le mépris d'une profession mécanique, a voués au métier de faire des Livres. Tous les Théologiens, Controversistes, Sermonaires, Interprètes, Commentateurs, à qui l'esprit de dis-

306 *Avantages & Désavantages*  
pute & de curiosité, plutôt que celui de la Religion, dicte des volumes sans nombre dans toutes les Sectes, & même dans l'Eglise Anglicane; au grand dommage de la vraie croyance, au scandale des foibles, au détriment de l'humanité, de la paix, & des autres vertus chrétiennes & morales, & à la honte de l'esprit humain.

5°. Les mendiants, dont je parlerai ci-après.

Le dénombrement général de ces trois différentes classes des hommes & des subdivisions de ces classes, nous apprendroit la proportion existante entre elles; proportion si importante à connoître, pour réduire celles dont les progrès sont redoutables aux autres, & contenir chacune dans les bornes, à raison de sa nécessité ou de son utilité.

*D E S P A U V R E S E T  
D E S M E N D I A N S.*

Il n'y a certainement point d'Etat où l'on trouve autant de Loix concernant les Pauvres, des Loix plus sages en apparence, plus humaines, plus équitables, autant de livres & d'excellens mémoires sur ce sujet, autant d'hôpitaux, enfin, un aussi grand fonds de générosité & de charité qu'en Angleterre: il n'est peut-être pas de pays en même tems, où il y ait autant de pauvres.

Les Loix sont mauvaises sans doute, qui, étant aussi importantes à chaque Membre de la Société, n'ont pas la force de se faire exécuter, ou qu'on peut aisément éluder.

La taxe des Pauvres pour l'An-

gleterre seulement , qui est de deux shelings , jusqu'à six & huit shelings pour livre dans quelques cantons , passe trois millions & demi sterling , ( quatre-vingt millions tournois ) si on y joint les charités particulieres & hôpitaux fondés ; somme suffisante à nourrir le dixième de ses habitans : les dépenses des chemins & des travaux publics sont encore des ressources immenses & continuelles pour ceux qui manquent d'emploi. Les Ecoles charitables nourrissent & élèvent le vingtième des enfans qui y naissent : cependant dans les Villes , les rues sont pleines de pauvres , qui bientôt mendient sur les grands chemins les armes à la main.

L'abus des administrations particulieres du revenu des Pauvres , & l'insuffisance des Loix , sont d'une trop grande évidence , &

les conséquences du mal sont trop redoutables , pour que cette administration ne devienne pas l'affaire de la Nation.

Il n'est d'autre moyen efficace d'y remédier , que d'établir un Comité de Membres de Parlement, devant qui chaque année soit porté un État des sommes levées ou données pour l'entretien des pauvres, & un dénombrement des pauvres, entretenus dans chaque Comté.

Par les détails de ces états & dénombremens, par des comparaisons & des faits indispensables on reconnoîtroit :

1°. Que les principales causes qui font les pauvres sont, les privilèges, maîtrises & Communautés exclusives; la distribution indiscrete autant qu'infidèle des aumônes des Paroisses; l'argent répandu dans les Villes & les

310 *Avantages & Désavantages*  
campagnes au tems des Elections  
par les Candidats ; la multiplicité  
des cabarets, tavernes , & autres  
piéges infâmes de l'oïfiveté & de  
la débauche.

2<sup>o</sup>. Que les voleurs doivent  
leur origine, non à la misere,  
mais à l'aumône indiscrete : la  
classe des hommes qui n'a pas  
droit aux charités de la paroisse,  
est bien moins féconde en voleurs  
que celle qui y a droit : ce droit  
est l'encouragement & la reffour-  
ce certaine de la fainéantise,  
d'où naissent la débauche & les  
crimes.

Enfin, on demeureroit convain-  
cu, que le seul remede prompt  
à apporter au mal pressant,  
feroit,

1<sup>o</sup>. De faire une masse com-  
mune à toute l'Angleterre, des  
sommes levées dans toutes les  
paroisses sous le nom de taxe des



pauvres, à laquelle on réuniroit les fonds de toutes les anciennes fondations charitables ; laissant néanmoins la liberté aux donateurs à venir , d'appliquer particulièrement leurs charités aux Comtés & paroisses qu'ils jugeroient bon.

2<sup>o</sup>. De recueillir dans des maisons ou hospices charitables, tout homme mendiant, même toute personne se présentant à la charité des Paroisses, en cas de maladie comme de fanté, sans distinction quelconque, même des pauvres, se disant honteux ; parce qu'il ne doit point y avoir de pauvres honteux, dans une Nation où ce n'est pour personne une honte de travailler.

3<sup>o</sup>. D'assigner à chacun de ceux qui seroient reçus dans ces Hospices, le genre de travail dont il seroit capable ; enforte que les

312 *Avantages & Désavantages*  
malades, & ceux qui seroient  
privés de l'usage de tous leurs  
sens, en fussent seuls dispensés.

4°. De diviser ces Hospices en  
deux quartiers, l'un pour les  
pauvres, qui travailleroient li-  
brement; l'autre, où ils seroient  
transportés, pour y être corrigés  
& forcés au travail, en cas de  
refus de s'y soumettre.

5°. Il seroit bien nécessaire de  
rassembler ainsi dans une Maison  
Commune, tous les enfans répan-  
dus dans les Ecoles & Etablisse-  
mens charitables de chaque Pa-  
roisse: le soin de leurs premières  
années & de leur éducation au  
travail seroit mieux administré  
dans une Maison Commune, que  
chez des nourrices publiques, qui  
sacrifient inhumainement, dans  
le berceau même, tant de vic-  
times innocentes, à leur avarice  
barbare: c'est une vérité prouvée  
par

par la comparaison du nombre des morts au-dessous de l'âge de sept ans , parmi les enfans élevés par ces nourrices publiques , & parmi ceux élevés à l'Hôpital des Enfans trouvés.

7°. Chaque Hospice de toute l'Angleterre , rendroit compte de son administration , attesté des Magistrats ou Officiers de chaque Ville ou Paroisse , par-devant le Comité de la Nation ; ces comptes se serviroient de contrôles les uns aux autres ; au compte de l'administration générale seroient appellés les Membres de chaque Comté ; & sur le rapport de ce Comité général , la taxe des pauvres seroit fixée & passée par la Nation.

D'une pareille forme d'administration naîtroient les avantages suivans.

La véritable misere des ma-

314 *Avantages & Désavantages*  
lades & des estropiés recevoit  
le soulagement qui lui est dû.

L'infidélité des Administrations particulières seroit remédiée.

Le nombre des pauvres diminueroit sensiblement. Plusieurs reçoivent des aumônes secrètes, qui se résoudroient alors à travailler, plutôt qu'à recevoir l'aumône publique.

La Société seroit délivrée des mendians, dont l'exemple & les excès sont si redoutables.

Le travail de ceux qui lui seroient rendus librement, le travail des pauvres renfermés seroient un profit nouveau pour l'Etat.

La taxe des pauvres diminueroit considérablement.

Tous les Dénombrements des trois classes des hommes & de leurs subdivisions seroient dressés

*de la Grande-Bretagne , &c. 315*

dans chaque Paroisse par les Marguilliers , Syndics , Inspecteurs des pauvres , ou tels autres Officiers de Paroisse qu'il appartiendroit ; un tems assez court , avec beaucoup d'ordre , suffiroit pour les porter à la perfection requise pour en faire tout l'usage qu'on s'en promet , sans grands frais.

*QUELQUES MOYENS  
d'augmenter la Population.*

L'encouragement des Mariages ,  
Et la Naturalisation.

*DES MARIAGES.*

Il peut être vrai que l'harmonie de la société qui résulte du mariage assujetti aux Loix que nous connoissons , soit la plus parfaite de celles que pourroient

316 *Avantages & Désavantages*

produire toutes les Loix connues suivant lesquelles l'homme & la femme se sont unis pour remplir le vœu de la Nature ; mais il n'est peut-être pas vrai de même , que le mariage tel que nous en jouissons , soit le systême le plus favorable à une grande population ; la grandeur & l'indissolubilité d'un engagement pareil , peuvent offrir à des esprits trop considérans des réflexions capables de tempérer l'attrait doux & violent qui porte naturellement à cette union , & altérer l'idée du bonheur qu'on peut s'en promettre. Il semble qu'il n'a jamais été plus besoin qu'à présent de Loix excitatives ou même coactives , pour rappeler à cet état trop de Sujets rebelles ou sourds à la voix de la Nature.

Dans le même-tems , à l'ombre de la morale & de l'honnêteté

publique on entend des Déclamateurs s'élever contre la facilité de nos mariages clandestins. Ils veulent qu'aux Loix prescrites pour ce nœud, on ajoute des formes, des termes, des gênes nouvelles: mais que produiroient des contraintes pareilles, si ce n'est la diminution du nombre des mariages? Toute formalité restrictive ou gênante n'est-elle pas destructive de l'objet auquel elle est imposée?

Quels inconvéniens si fâcheux a donc produit jusqu'à présent cette liberté des mariages, qu'on ne puisse supporter maintenant? Des disproportions de naissance & de fortunes dans l'union des personnes? Mais qu'importent les mésalliances dans une Nation où l'égalité est en recommandation, où la Noblesse n'est pas l'ancienneté de la naissance, où les grands

honneurs ne sont pas dûs privativement à cette naissance , mais où la constitution veut qu'on donne la noblesse à ceux qui ont mérité les grands honneurs ? L'assemblage des fortunes , les plus disproportionnées , n'est-il pas de la politique la meilleure & la plus avantageuse à l'Etat ? C'est cependant ce vil intérêt , qui bien plus que l'honnêteté publique , bien plus que les droits des Peres sur leurs enfans , insiste pour anéantir cette liberté des mariages : ce sont les Riches plutôt que les Nobles qui font entendre leurs imputations : si l'on compte quelques mariages que l'avis des parens eût mieux assortis que l'inclination des enfans , ( ce qui est presque toujours indifférent à l'Etat ) ne fera-ce pas un grand poids dans l'autre côté de la balance , que le nombre des mariages que



*de la Grande-Bretagne, &c.* 319  
le luxe des Parens , le desir de  
jouir , le chagrin de la privation  
peuvent supprimer ou retarder, en  
faisant perdre à l'Etat les années  
précieuses & trop bornées de la  
fécondité des femmes. (a)

---

(a) Par Acte de la dernière Session  
1753, il a été ordonné pour l'Angleterre  
seulement ( l'Ecosse & les Terres au-  
delà de la Mer , la Famille Royale , les  
Quakers & les Juifs non soumis audit  
Acte ) qu'à compter du 25 Mars 1754 ,

Sept jours avant la publication des  
Bans de mariage , chacune des Parties  
enverra par écrit son nom de Baptême  
& surnom, le lieu & la date de son do-  
micile , au Ministre des Eglises choisies  
pour la publication.

Que la publication des Bans se fera  
par trois Dimanches consécutifs précé-  
dans la célébration , dans chacune des  
Paroisse ou Chapelle ( publique ) la plus  
voisine du domicile des Parties.

Que la célébration se fera dans l'une  
desdites Paroisse ou Chapelle ; en quel

320 *Avantages & Désavantages*

Le dénombrement des mariages & des naissances dans les divisions de chacune des trois classes, & leur comparaison nous apprendroit ;

10. Que le nombre des hommes non mariés & des filles prostituées dans les Villes, croissent & naissent réciproquement l'un

---

cas, quoique les Parties soient au-dessous de 21 ans, la publication & le mariage seront valides, si les Pere & Mere ou Tuteurs, &c. ne font opposition : le Ministre non repréhensible.

Que la célébration ne pourra se faire dans autre Eglise que l'une de celles où les publications auront été faites (à moins qu'il n'y ait dispense, laquelle ne sera accordée que pour la Paroisse ou Chapelle du domicile actuel des Parties, durant au moins depuis quatre semaines) sinon le Ministre transporté pour 14 ans \* comme coupable de félonie ; & le maria-

\* Aux Colonies d'Amérique.

de l'autre ; & de-là les querelles & les défords dans les ménages.

2°. Que le grand nombre des filles de débauche dont Londres feul compte au moins dix mille , vient en partie du peu d'attention qu'on a eu de référer aux femmes les moyens de fubfifter qui conviennent à leur fexe ; la mode de France , en place de Coëffeufes, de Femmes de Chambre , de Cuiſinieres , a introduit

---

ge déclaré nul , s'il eſt attaqué dans les trois ans.

Que dans les cas de mariages célébrés à la faveur de pareille diſpenſe , le défaut de conſentement des Pere & Mere ou Tuteurs des Parties au-deſſous de 21 ans , les rendra abſolument nuls.

Que dans tous les cas , la célébration fera faite en préſence de deux Témoins outre le Miniſtre ; l'Acte ſigné d'eux , & des Parties : les Regiſtres des Mariages tenus publics dans les Paroiſſes , &c.

322 *Avantages & Désavantages*  
des Perruquiers , des Valets de  
Chambre pour femmes , des Cui-  
siniers , &c.

3°. Que les Rentiers , du moins les Viagers , les Gens sans emploi , les Valets , les Pauvres font presque inutiles à la population : les Maîtres s'opposent aux mariages de leurs Domestiques ; des Ministres même ont la cruauté de refuser le mariage à ceux qu'ils connoissent pauvres , sous prétexte que leurs enfans seroient une nouvelle charge à leur Paroisse.

4°. Enfin , qu'ainsi que la misere , l'excès des richesses , le luxe & la mollesse des Villes sont devenus contraires à la fécondité comme au nombre des mariages.

A quelques-uns des défords si funestes à l'espèce humaine , j'ose proposer modestement quelques remèdes ;

1<sup>o</sup>. De substituer à la dépense des Fêtes publiques, celle de doter dans les Campagnes ou Villes de Manufactures, un nombre de garçons & de filles ; comme la France en a donné l'exemple à la naissance du Duc de Bourgogne :  
*Etiam ab hoste consilium.*

2<sup>o</sup>. De doter chaque année dans les Campagnes un nombre de garçons & de filles , à condition de défricher un certain nombre d'acres de terre pris à bienfaisance : ce que les Seigneurs feront invités de faire chacun dans leurs Terres, en considération de l'intérêt de l'Etat, comme du leur propre.

3<sup>o</sup>. D'exempter dans les Campagnes de la taxe des pauvres chaque ménage qui auroit..... enfans, ou tel nombre qu'on fixeroit.

4<sup>o</sup>. De régler dans toutes les

324 *Avantages & Désavantages*

Assemblée publique quelconque, les rangs entre égaux par le nombre des enfans de chacun.

5°. De déclarer tous Sujets non mariés, incapables de remplir les premières places dans la Magistrature, administration des Villes, Communautés, &c. les Emplois utiles de Finance, comme de Receveurs, Collecteurs des Taxes & Doüanes, les Emplois publics, (sauf les dispenses qu'il conviendrait d'accorder, par la considération des talens supérieurs requis pour certains Emplois, & le militaire aussi excepté) enfin, de voter dans les Elections, & d'être élus Membres du Parlement.

6°. Déclarer déchu du bénéfice de successions collatérales, legs universels, ou donations, tout Célibataire âgé de trente

*de la Grande-Bretagne , &c. 325*  
ans, s'il ne se marie dans l'an de  
l'ouverture de son droit.

7°. D'imposer sur les Maîtres ,  
à raison du nombre de leurs Do-  
mestiques , une ou plusieurs taxes  
d'entre celles ci-dessous , ou com-  
posée d'icelles.

Taxe sur le nombre des Do-  
mestiques des Villes, non égale  
par tête , mais proportionnelle à  
leur nombre, comme de 1. 4. 16.  
64. &c. shelings, ou en telle au-  
tre proportion qu'on imagine.

Taxe particulière de.....livres  
sterling pour les Cuisiniers, ( au  
lieu de Cuisnieres ) Bouteillers  
& Valets de Chambre.

Taxe de..... shelings par  
Valet de la taille au-dessus de  
....pieds....pouces , pour conser-  
ver à l'agriculture & au service  
militaire, les hommes les plus ro-  
bustes & les mieux faits.

Taxe de.....shelings par tête

326 *Avantages & Désavantages*  
de Domestique de tout sexe non  
marié.

8°. D'établir une taxe dite des  
*Célibataires*, pour les deux sexes,  
différemment réglée par les âges  
de 15, 18, 21, 25 ans & au-des-  
sus, payable par les peres & me-  
res, ou par les enfans jouissans de  
leurs droits & de leurs biens.

Taxe des Veufs & Veuves sans  
enfans.

### *DE LA NATURALISATION.*

Le décroissement de la popu-  
lation indique aussi naturellement  
la nécessité d'inviter les Etran-  
gers à venir l'augmenter, qu'une  
population trop grande ou seu-  
lement florissante, indique la né-  
cessité & la convenance de faire  
passer une partie des Citoyens  
dans des contrées étrangères,  
pour y acquérir à eux & à leur



Patrie, de nouvelles fortunes & des terres nouvelles.

Un Acte qui naturalisât généralement tous les Etrangers, les Protestans par préférence, c'est-à-dire, qui exemptât des formalités & de la dépense d'un Bill particulier ou de Lettres-Patentes de naturalisation, tout Etranger qui viendroit s'établir parmi nous, étoit sans doute le seul moyen & le moindre effort que nous dussions faire, pour engager des hommes à quitter leur Patrie pour la nôtre. Mylord Bacon, le Chevalier Jos. Child, & autres bons Juges de l'intérêt de la Nation, en avoient il y a long-tems senti & annoncé les avantages & la nécessité. La septième année du Regne de la Reine Anne fut célèbre par la naturalisation générale des Etrangers Protestans : mais cette Loi salutaire révoquée

trois ans après par un esprit de parti, dura à peine le tems de devenir publique : plus d'une fois inutilement depuis on a tenté de remettre cette Loi en vigueur ; la voix du peuple ( mais non celle de Dieu ) s'est élevée contre elle ; & a toujours prévalu : graces néanmoins soient rendues aux généreux Citoyens, qui dans cette cause ont plus d'une fois courageusement défendu les intérêts de la Nation , sans crainte des outrages & des fureurs d'une populace follement animée contre eux. (a)

---

( a ) En 1747 la cause de la Naturalisation générale ayant été débattue dans le Parlement , le peuple de Bristol entr'autres se distingua par une vive opposition contre ce Bill , tandis que d'un autre côté le Maire M. de la Roche , fils de Protestans François réfugiés, & M. Josiah Tucker , Ministre de la même Ville , se dé-

Mais comment espérer de déraciner des préjugés opiniâtres, transmis jusqu'à nos jours par une tradition injuste, & entés sur le caractère de la Nation; ou plutôt comment effacer ce reproche depuis long-tems mérité, *Britannos hospitibus feros?*

En effet, si nous ouvrons les Annales de notre Commerce des tems les plus reculés, quelles traces nous y trouvons de notre barbarie! Des Loix qui défendoient aux Etrangers parmi nous

---

claroient hautement en sa faveur. Le soir que la nouvelle vint à Bristol que le Bill n'avoit point passé, le Peuple fit des feux de joie par toute la Ville, sonna toutes les cloches, & termina ses réjouissances insensées par bruler le Maire en ses habits de cérémonie, avec cette Inscription, *Protestant Étranger*, le Ministre & le Pape, chacun en effigie de grandeur naturelle.

330 *Avantages & Désavantages*  
de vendre leurs marchandises à  
d'autres Etrangers ; d'exporter les  
marchandises importées par d'au-  
tres Etrangers ; de faire aucun  
marché chez nous qu'au comp-  
tant ; enfin qui permettoient de  
faisir le bien d'un Etranger pour  
la dette d'un autre Etranger !  
Quels excès , quelles violences  
commises envers des Etrangers  
qui avoient transporté ici leurs  
Manufactures , nouvelles pour  
nous ! On impoisoit des taxes sur  
ces Artisans étrangers qui n'au-  
roient point fait d'apprentissage  
en Angleterre : on les forçoit de  
fortir du Royaume , ou de quit-  
ter leurs Manufactures & Mé-  
tiers , pour servir en qualité de  
Compagnons sous des Maîtres  
Anglois.

De-là ces Communautés ex-  
clusives , ces Privileges des Vil-  
les obtenus contre les Etrangers

& exercés ensuite contre les Naturels : de-là le monopole du Commerce d'Espagne, de France, de Dantzick, de Flandre, des mers d'Allemagne, de Hollande, sollicité & obtenu par les Marchands de Londres, avec droit de n'admettre dans leur Compagnie que ceux qui payeroient 20 liv. ster. Quine reconnoît encore dans ces préjugés & dans cette basse jalousie, les principes de la dépendance tyrannique dans laquelle nous avons tenu l'Ecosse & l'Irlande, dépendance étendue bien au-delà des bornes qu'une politique juste & prudente pouvoit exiger!

Le Chevalier J. Child propose cette question ;

S'il seroit de l'intérêt de la Nation de comprendre les Juifs dans la naturalisation des Etrangers, & il se déclare assez positivement pour l'affirmative.

Un Aête de la treizième année de George II ( 1740 ) a accordé les droits de Naturalifation , aux Juifs qui auroient demeuré , pendant fept années confécutives fans abfence plus longue que de deux mois , dans nos Colonies d'Amérique. On fçait les efforts inutiles qu'ils ont faits en divers tems , pour obtenir qu'en étendant cette grace , on les reçût à être naturalifés fur le Bill présenté en Parlement comme tous autres Etrangers ; cette caufe a été débattue plus d'une fois , mais à mon gré , de part & d'autre avec des raifons affez indifférentes , ou du moins communes pour la plupart à tous les Etrangers.

En effet , quel fi grand avantage nous promet-on de la naturalifation des Juifs en nous vantant leurs fortunes immenfes , à moins qu'on ne penfe , que pour prix de

cette faveur, la Nation Juive s'offrirait de rembourser la moitié de nos dettes ? Notre Commerce manque-t-il de fonds ? Il en a bien moins besoin, que de voir ses Canaux ouverts & multipliés : ce n'est pas des Particuliers immensément riches qu'il nous importe d'acquérir, mais des Citoyens, dont la fortune médiocre prenne chez nous un grand accroissement par une industrie active, principe de la circulation.

D'un autre côté, qu'alléguet-on contre eux ? Leur génie agioteur, leur mécréance ? Comme si ces inconvéniens étoient nouveaux ou augmentés par la Naturalisation : au contraire, elle semble un moyen pour s'assurer les fortunes de ceux qu'elle fixeroit ici : ils perdroient insensiblement cet esprit de banque & d'agiotage, que la privation d'une

Patrie leur a nécessairement inspiré : enfin , quant à leur croyance , le bénéfice de la Naturalisation n'est-il pas un moyen plus sûr & plus humain de les convertir , qu'un horrible *Auto da fe* ? L'ambition d'être admis à tous les droits des Citoyens , en amenera plusieurs à notre Communion , & leurs enfans seront croyans d'aussi bonne foi qu'aucun de nous. Mais aucunes de ces raisons ne seront celles qui amèneront cet événement : la somme offerte au Ministère , & les ressources qu'il s'en promettra pour l'avenir , seront les vraies raisons de décider. (a)

---

(a) Par Acte de la sixième Session 1753 , il est ordonné qu'à compter du 1 Juin 1753 tout Juif de l'âge de 18 ans & au dessus, connu pour professer la Religion Juive depuis trois ans au moins , domicilié dans tout pays de la domination de la Grande-Bretagne au moins de-



Pour revenir à la Naturalisation générale des Etrangers , c'est-à-dire , la faculté d'acquérir sans aucuns frais le droit de naturalité par un séjour en Angleterre , que peut-on opposer à une Loi si pleine d'humanité & de raison ? A Dieu ne plaise , qu'on accorde la moindre croyance aux insinuations odieuses qu'on a voulu répandre à cette occasion , contre la Famille regnante. Nous n'en sommes point à cet excès d'infortune , d'avoir un Roi dont le projet ou l'intérêt soit de se former au sein

---

puis trois ans en-çà , sans absence plus longue que de trois mois , sera admis à être naturalisé sur Bill présenté en Parlement : déclaré néanmoins incapable d'acquérir aucun patronage ou droit de présentation , aucun droit aux biens Ecclesiastiques , Ecoles , Hôpitaux , &c.

Les cris du Peuple viennent de faire révoquer cet Acte. 7<sup>e</sup> Session , 1753.

§ 36 *Avantages & Désavantages*

même de l'Angleterre , un peuple de Sujets étrangers , qui ne soient point Anglois par le cœur , non plus que par la naissance.

Je ne vois donc rien de contraire à la Naturalisation générale , si ce n'est la résistance d'un Peuple aveugle qui crie qu'il n'y a que trop de pauvres , & que ce seroit ôter les moyens de subsister au reste des Citoyens qui sont employés. A cela je réponds , bien moins pour répondre au Peuple , que pour rendre à une cause aussi bonne l'hommage qui lui est dû ;

1<sup>o</sup>. Que s'il est effectivement un grand nombre de pauvres de bonne foi , c'est-à-dire , à qui les occasions d'emploi manquent , cela ne vient point d'une superfluité d'habitans , mais du manque de circulation de travail , & du resserrement de la consommation  
causés

causés par les gênes que j'ai indiquées, & par le haut prix de la main-d'œuvre ; qu'ainsi de nouveaux Sujets acquis à l'Angleterre, loin de lui être à charge, pourroient augmenter sa richesse, en nous apportant de nouvelles connoissances de Manufacture ou de Commerce, & en ajoutant leur industrie à la nôtre.

2°. Que le bruit de la grande opposition que la Nation a témoigné contre la Naturalisation générale, bien plus que les frais même de la Naturalisation quoiqu'assez considérables, éloignent de notre Patrie bien des Étrangers, que le desir d'une fortune meilleure ou nouvelle pourroit tenter, bien des Protestans persécutés, qui sur la promulgation d'une loi si sage, se hâteroient d'adopter pour patrie le Pays, qui plus qu'aucun autre, jouit

338 *Avantages & Désavantages*  
de la réputation d'être libre, &  
d'avoir le Commerce en hon-  
neur.

3<sup>o</sup>. Que parmi les Etrangers, ceux-là seuls viendroient profiter du bénéfice de la Loi, qui auroient dans leur fortune ou dans leur industrie les moyens de subsister, ainsi que l'expérience du passé l'a prouvé.

Quelques - uns viendroient jouir parmi nous des fortunes dont ils ont déjà déposé une partie dans nos fonds publics ; ainsi la Nation gagneroit chaque année des fonds considérables, que les intérêts à payer font sortir du Royaume.

4<sup>o</sup>. Ces Etrangers industrieux que l'on craint d'appeller parmi nous, ce sont ceux-là même qui privent nos Pauvres des moyens de subsister, en travaillant dans leur pays à bien meilleur marché

que nous ne pouvons faire. Ce feroit donc un double gain pour la Nation , que de faire perdre à leur Patrie ce travail en nous l'appropriant.

5°. Que s'ils se répandent dans nos manufactures , ce que l'on doit en attendre , c'est que par la concurrence , l'émulation , & l'avancement de l'industrie , enfin par l'exemple de la sobriété , ils forcent les Marchands & les Artisans à se contenter de profits modiques.

6°. Que , si partagés en Colonies isolées ils fondent de nouvelles manufactures , comme l'exemple du passé peut nous le faire espérer , alors même sans exercer l'agriculture , ils contribueront à l'étendre dans les terres incultes , par leur consommation.

7°. Que quand même dix mille

340 *Avantages & Désavantages*  
de ces Etrangers ne retireroient de leur travail que la dépense de leur consommation sans aucun profit, l'Etat en seroit toujours plus fort de dix mille hommes.

8°. Que le produit des taxes sur la consommation en augmenteroit, en diminution des autres dépenses & charges de l'Etat, qui n'augmenteroient aucunement à raison de ces nouveaux habitans.

9°. Qu'une augmentation de population, seroit en faveur de nos plantations, une augmentation de consommation & d'encouragement pour leur culture; que réciproquement, nos Sujets passant en plus grand nombre dans nos Colonies, y augmenteroient le marché de nos denrées & manufactures.

10°. Enfin, que l'Angleterre peut aisément nourrir une moitié

*de la Grande-Bretagne, &c.* 341  
en sus de sa population actuelle, si l'on en juge par ses exportations de bleds, & l'étendue de ses terres incultes; que ce Royaume est peut-être de tous ceux de l'Europe, le plus propre à une grande population par sa fertilité naturelle, & par la facilité des communications entre ses différentes Provinces par des trajets de terre ou de mer assez courts; avantages refusés à la France, ou aux autres Etats qui ont de grandes terres à traverser, & qui ont négligé les canaux de communication.



VI.

DES RICHESSES DE CIRCULATION.

DES DETTES PUBLIQUES.

DES TAXES.

**I**L y a cent projets pour rendre l'Etat riche & puissant, contre un seul, dont l'objet soit de faire jouir chaque particulier de la richesse & de la puissance de l'Etat. Depuis un siècle, les particuliers ont sacrifié avec profusion leurs biens & leurs vies pour rendre l'Etat plus riche & plus puissant ; en sont-ils eux-mêmes plus riches & plus heureux ? l'Etat est-il effectivement devenu plus riche & plus puissant ? L'intérêt de l'Etat seroit-il donc opposé à l'intérêt des Parti-



culiers ; ou ne seroit-ce pas qu'on appelle souvent intérêt de l'Etat, l'intérêt des Ministres de l'Etat ?

Gloire, Grandeur, Puissance de la Nation ; que ces mots sont vains & vuides de sens, auprès de ceux de liberté, aisance, & bonheur des Particuliers ! Mais plutôt, est-il donc un autre moyen de rendre une Nation riche & puissante, que de faire participer chacun de ses Membres aux richesses de l'Etat, par une distribution sagement proportionnée ?

Les Richesses sont, des terres fertiles, les Manufactures & le Commerce, l'or & l'argent qui en sont le fruit : mais que sont-ce ces richesses, si ce n'est des ressorts auxquels il faut appliquer des forces pour les mettre en mouvement ?

S'il reste des terres incultes &

beaucoup de Pauvres dans une Nation, c'est que des vices dans l'administration, empêchent que la distribution des terres ne s'établisse ou ne subsiste.

Si le Commerce & les Manufactures ne s'ouvrent pas continuellement de nouvelles branches & de nouvelles voies; c'est sans doute que des gênes ne permettent pas à tous de moissonner librement dans un champ, dont les productions sont sans nombre & sans bornes.

L'or & l'argent, s'ils ne circulent pas, qu'est-ce autre chose que l'or & l'argent dans la mine avant qu'elle soit ouverte?

Les avantages de la circulation sont médiocres, si elle se fait par des canaux trop disproportionnés ou trop inégalement remplis; que l'on prenne une fortune de 25 mille livres sterling de

*de la Grande-Bretagne, &c.* 345  
rente, & d'autre part 25 ménages de mille livres sterling de rente chacun; que l'on fasse de chaque côté le dénombrement & le détail des domestiques de Ville & de Campagne, des consommations quant à la quantité & à la nature, du nombre des Mariages, &c, les effets de la circulation se trouveront bien plus étendus, à l'avantage de l'emploi des hommes & des consommations, dans le second que dans le premier exemple.

Dans un Etat, comme dans le corps humain, la santé & la maladie, la vie & la mort, ne feront que la circulation bien ou mal établie, continuée ou interrompue, des richesses dans l'un, des fluides dans l'autre.

Dans un Etat isolé, c'est-à-dire, sans aucun rapport quelconque avec les autres, la quantité de

l'or & de l'argent ou de telle autre représentation circulante, seroit indifférente. Il n'en est pas de même dans la Société établie entre les Peuples qui ont pris l'or & l'argent pour signe ou mesure commune de leurs richesses, parce que toutes choses égales d'ailleurs, le Peuple qui aura le plus d'or & d'argent circulant, fera le plus fort. Or dans l'état de guerre continuelle où les Empires subsistent entr'eux, il n'est pas indifférent d'être le plus fort.

L'or & l'argent chez les Peuples qui n'ont pas de mines, est le produit de leur Commerce; & entre les Peuples rivaux dans le Commerce, toutes choses égales, celui qui vend au meilleur marché fera le plus grand commerce: mais l'or & l'argent que reçoit le Marchand du Commer-

ce extérieur, n'étant qu'en échange de l'or & de l'argent dont il a payé les marchandises au Marchand du Commerce intérieur, la quantité de l'or & de l'argent venant à augmenter par le profit de cet échange, le prix des marchandises augmentera, si la quantité des marchandises fabriquées & exportées demeure la même. Cette disproportion & la cherté augmenteront, si on multiplie par des représentations ce signe or & argent, comme par billets de Banque, de l'Etat, de diverses Compagnies, &c. Mais le prix de toutes choses augmentera, même en plus grande proportion que la quantité d'or & d'argent, si la distribution de cet or & argent est excessivement inégale. Si la moitié de la Nation possède les trois quarts de l'or & de l'argent, elle achètera plus cher ses

348 *Avantages & Désavantages*  
besoins que l'autre moitié, & la forcera de suivre son prix.

Alors le prix des choses commercables deviendra tel dans l'intérieur, qu'on ne trouvera que peu ou point de profit à les porter dans les marchés étrangers, & le Commerce cessera : une partie de la Nation deviendra pauvre, & sa population diminuera sensiblement.

Dans un Etat bien peuplé, pour qui le Commerce & les Manufactures sont nouvelles, ou qui s'est ouvert un Commerce nouveau, l'importation de l'or & de l'argent est bien plus de tems à faire sentir l'inconvénient qui naît de son abondance ; parce que à mesure que l'argent augmente, l'industrie se développe, les besoins du luxe se multiplient, le nombre des ouvriers augmente, de nouvelles voies de Commerce

extérieur s'ouvrent ; l'argent se soutient rare en proportion de ces emplois & du travail : l'importance des effets que produit l'accroissement de l'or & de l'argent dans cette hypothèse , apprend quelle doit être l'inquiétude & la vigilance d'une Nation , chez qui ces mêmes effets commencent à ne plus s'opérer qu'avec peine.

Mais que penser de la politique d'une Nation , qui dans le point de l'abondance a commencé de multiplier avec excès les signes représentatifs de l'or & de l'argent , & a renchéri les denrées & les moyens du Commerce , tandis que les occasions de travail & d'emploi , diminuées par des gênes imposées à son Commerce , la forçoient de pourvoir à la subsistance d'une grande partie de ses citoyens oisifs.

C'est ce qu'a fait l'Angleterre ,

350 *Avantages & Désavantages*  
par l'abus de son crédit, & la multiplicité de ses taxes.

Quel a été le fruit de cette politique, & quel en fera le succès, l'état des dettes nationales nous l'apprendra.

*DES EFFETS DE L'ABUS  
du CRÉDIT national.*

La somme du Commerce intérieur se divise en deux parts; l'une très-bornée, qui se fait par échange mutuel de marchandises; l'autre par échange de marchandises contre l'or & l'argent, ou contre le crédit des Commerçans. A cette somme de fonds circulans, la Nation, par un abus toujours croissant de son crédit, a ajouté depuis soixante ans pour environ quatre - vingt millions sterling (a) de papiers ayant cours.

---

(a) 1840 millions de livres Tournois.



sur la Place, avec avantage même sur l'argent, sous le nom de fonds publics, qu'il a plu à quelques-uns d'appeller nos richesses artificielles; enforte que si l'on joint ensemble la somme des especes monnoyées, le capital originaire des différentes dettes de la Nation, augmenté de 4, 10, 30 jusqu'à 90 pour cent, que quelques-uns de ces fonds se vendent au-dessus du pair, les billets de banque au porteur, ceux de l'Echiquier, les obligations de la Compagnie des Indes, &c. (a), on ne trouve pas moins qu'une somme de cent vingt millions sterling; (deux milliards, sept cens soixante millions tournois) : somme prodigieuse sans doute,

---

(a) Montant près de 4 millions sterling, renouvelées tous les six mois, portant intérêt de 3 pour cent.

352 *Avantages & Désavantages*  
& hors de toute proportion avec la somme d'espèces monnoyées, nationales & étrangères, ayant cours dans le Commerce, que j'estime à dix-huit millions sterl. seulement, d'après les Ecrivains & les hommes les plus au fait de cette matiere, dont l'estimation depuis vingt ans n'a varié qu'entre quinze & dix-huit millions. M. le Chevalier Gérard V. N-k. est le premier qui ait osé la porter à trente millions, & pour la premiere fois, chez Monsieur le Duc de N-c-le, un jour d'audience très-nombreuse; c'étoit dans les tems de la derniere guerre, qu'il étoit intéressé à parler ainsi, pour favoriser les souscriptions des emprunts, que le Gouvernement l'employoit à faire remplir, pour la continuer: aussi cette proposition ne fut crue que de lui seul peut-être, & de M. A. Hooke,

qui la repéta ensuite dans *les Oracles de Bristol* : mais cet Oracle a trouvé peu de croyance, & l'on ne se persuade pas aisément que la somme de l'argent effectif ait presque doublé depuis soixante ans, quand on considère tout ce qu'il en a dû sortir du Royaume pour la dépense & l'entretien de nos Armées au-dehors, pendant trois guerres longues & coûteuses ; pour les subsides étrangers payés dans la guerre & en tems de paix ; pour les intérêts des sommes que l'Etranger possède dans nos fonds publics ; tout ce qu'il en a passé à Hanovre enfin ; & d'un autre côté, combien peu en a pû faire rentrer un Commerce chargé des taxes énormes & toujours croissantes, de douane, d'excise, &c, & diminué considérablement, par le renchérissement des denrées, & par l'ac-

354 *Avantages & Désavantages*  
croissement presque incroyable  
de l'industrie & du Commerce  
des Nations nos rivales , pendant  
cette période de tems.

Quoiqu'il en soit , l'accroisse-  
ment excessif des fonds circulans  
a nécessairement changé la pro-  
portion qui existoit entre les mar-  
chandises & l'argent ; & comme  
il a été trop subit , & n'a pas été  
le même chez les autres Nations  
commerçantes , le prix des den-  
rées a dû monter en Angleterre  
plus sensiblement que chez nos  
rivaux , toutes autres circonstan-  
ces supposées égales.

Cette caisse d'emprunt , que la  
Nation n'a jamais fermée depuis  
le premier jour qu'elle l'ouvrit ,  
s'est continuellement remplie de  
l'argent de ceux , qui ont com-  
mencé à préférer un intérêt cer-  
tain & payé tous les six mois ,  
aux profits lents & douteux du

Commerce. Quelle perte pour l'Etat que ce nouvel emploi de l'argent ! c'étoit l'Etranger qui en payoit précédemment l'intérêt par la balance du Commerce ; c'est la Nation maintenant qui le paye.

Les profits de l'ufure exercée par les gens riches envers l'Etat néceffiteux , répétés fans mefure , & concentrés en un petit nombre de mains , ont augmenté l'inégalité de la diftribution des richesses ; chacun des Sujets a payé fa part des fommes contribuées pour les befoins de l'Etat , plus , les intérêts de ces fommes à ceux qui en ont fait les avances : enforte que ceux-ci devenant plus riches , en même tems que les autres fe font appauvris ; les befoins de l'Etat répétés ont augmenté la difficulté des recouvremens fur les pauvres , & en même tems la

356 *Avantages & Désavantages*  
dépendance de l'Etat envers les  
gens riches, dans toutes les occa-  
sions d'emprunt (a).

---

(a) L'usure, c'est-à-dire, l'emprunt d'argent à intérêt, est pour l'Etat, comme pour les particuliers, une ressource dans les besoins, plus utile à l'Etat, quand les particuliers l'exercent entre eux, que quand c'est l'Etat qui contracte avec les particuliers, ruineuse même pour l'Etat, quand il contracte avec l'Etranger : mais l'excès de l'usure, c'est-à-dire, l'intérêt excessif, & l'abus que l'Etat fait & est quelquefois forcé de faire de cette ressource, naissent certainement de l'excessive inégalité de la distribution des richesses, qui fait quelques particuliers riches dans l'Etat pauvre. Si donc on n'attaque les principes vicieux de cette distribution, les efforts des Loix contre les excès & l'abus de l'usure seront toujours inutiles, comme ils l'ont été dans tous les tems. L'industrie libre a seule le pouvoir de dispenser & de distribuer les richesses de la Culture & du Commerce, entre les particuliers, dans

Enfin la réputation de la solidité du crédit de la Nation en a étendu l'abus aussi loin qu'il pouvoit aller ; les Etrangers , par une confiance ruineuse pour nous , ont placé dans nos fonds publics , quoique à un intérêt plus modique qu'ailleurs , des sommes considérables ; on ne les fait pas monter moins qu'au quart , même , selon quelques-uns , au tiers de la dette nationale. Cependant nous nous sommes crus riches des richesses d'autrui ; & à peine en sommes - nous détrompés , quand la baisse de notre Change nous apprend les fortes remises que nous faisons tous les six mois à l'Etranger pour l'intérêt de ses fonds : le capital en est encore dû , & il a déjà été payé & au-delà , en intérêts. Si dans les dernières

---

la proportion la plus favorable à la circulation.

années ce désavantage du change a été moins sensible, cela vient de la ressource heureuse que nous avons trouvée dans l'abondance de nos bleds, & dans la disette qu'éprouvoient nos créanciers étrangers. Qu'on juge maintenant du bon sens ou de la bonne foi de ceux qui envient, ou qui nous vantent nos richesses artificielles, qui prétendent que la dette nationale n'est rien ; que c'est la main droite qui doit à la main gauche : mais quand ce seroit là le seul effet de la dette, n'est-ce pas même un très-grand mal que la main droite doive toujours plus & plus à la main gauche : un membre qui s'accroît monstrueusement aux dépens de la substance des autres, qui deviennent secs & paralitiques, ne menace-t-il pas le corps d'une destruction totale ?



*CAUSES ET PROGRÈS  
des DETTES de la Nation*

Les guerres des Regnes de Guillaume & d'Anne, les liaisons offensives & défensives de la famille regnante avec le continent; nous donnent les époques de l'origine & des progrès de la dette nationale; elles en furent la cause, ou du moins le prétexte; tous les Actes du Parlement qui ont autorisé les dépenses, & assuré la pauvreté de la Nation, déclarent dans leur titre, que l'argent des citoyens est destiné pour pousser la guerre avec vigueur contre *la France* & les autres ennemis de la Nation: ces guerres furent violentes & opiniâtres; les Traités de Paix ne sont plus dictés par un esprit inspiré d'union qui touche tous les cœurs; ils ne sont plus que le triste effet de la lassitude

360 *Avantages & Désavantages*  
& de l'épuisement des combattans. A quel point ces guerres étoient nécessaires ; combien elles ont été glorieuses ; si les intérêts qu'elles défendoient ont été ceux de la Nation ; si la paix & notre puissance en sont mieux établies ; ce sont des questions qui ne sont pas décidées entre les politiques : mais , par l'état de nos dettes , chacun peut juger combien cette gloire & ces intérêts ont coûté cher à l'Angleterre , & chacun pourra présumer modestement , que si une petite partie de tant de dépenses eût été employée à pousser nos véritables intérêts en Amérique , seuls maîtres d'un continent qui nous est disputé par une nation rivale , nous n'eussions laissé aucun prétexte à une vaine querelle sur des limites.

Lorsque Guillaume monta sur le  
le

*de la Grande-Bretagne, &c.* 361  
le Trône, la somme des dettes de la Nation étoit au-dessous de 700 mille livres sterling ( 16 millions tournois ). Son Regne en treize années porta la dépense de la Nation à 70 millions sterling ( 1610 millions tourn. ) dont il restoit dû à sa mort en 1702, dix millions ft. ( 230 millions tourn. )

Les douze années & demie du Regne d'Anne coûtèrent à la Nation 75 millions ft. de dépense, & les dettes en 1714 passaient 53 millions ft. ( 1, 219 mill. tourn. )

Les treize années du Regne pacifique de Georges I sembloient devoir nous promettre quelque diminution dans les dettes de la Nation: mais George les laissa en 1727 comme il les avoit trouvées, à quelques 200 mille livres sterling près, c'est-à-dire, toujours à 53 millions sterling, ( 1, 219 millions tourn. )

Q

362 *Avantages & Désavantages*

Après les onze premières années du Règne présent ( Georges II ) qui précéderent la guerre, les Etats de la dette nationale, reconnue en Parlement ( celles de la Marine non comprises ) la portoient au-delà de 46,000,000 l. st. La guerre de 1740 à 1748 la fit monter jusqu'à 71,340,397 l. st.

La dépense fut de 55 millions st.

En 1750 la dette... 75,028,886

En 1751 . . . . . 74,309,562

En 1752 . . . . . 74,368452

A quoi ajoutant la dette de la Marine 2,665493

Et le million emprunté sur la retenue sur les pensions . . . . . 2,000000

On trouve la dette actuelle de . . . 77,033944 l. sterl. ( 1,761,780,712 l. tourn. )

*de la Grande-Bretagne, &c.* 363  
dont les intérêts, nonobstant  
toutes les réductions opérées,  
montent par an à environ trois  
millions sterling, (soixante-neuf  
millions tourn.)

Sans doute ce ne furent pas  
les amis de la Nation qui con-  
seillerent à Guillaume de s'assurer  
le cœur de ses Sujets, en se ren-  
dant maître de leurs fortunes par  
des emprunts publics, dont la  
solidité & l'intérêt pût les séduire:  
expédient employé avec succès  
déjà par le Pape Sixte V pour  
réduire les Romains à une sou-  
mission sans bornes. Le Ministère  
d'Anne, & ceux des deux Regnes  
suivans ont adopté volontiers une  
politique favorable à l'autorité  
Royale : les intérêts personnels  
des Membres du Parlement dans  
les deux Chambres, l'influence de  
la corruption, ont souvent étouffé  
les cris impuissans de la Nation.

Q ij

364 *Avantages & Désavantages*  
contre les progrès d'un mal devenu trop évident & trop sensible.

Trois Compagnies fameuses , sous le nom de Banque , Compagnies des Indes Orientales , Compagnie de la Mer du Sud , furent les ressorts & les machines qui éleverent le monstrueux édifice de nos dettes.

Un prêt fait au Gouvernement en 1694 de la somme de 1,200,000 livres sterling à 8 pour cent d'intérêt , remboursables après 1705 , donna la naissance à cette grande Compagnie , qui sous le nom de *Gouverneur & Compagnie de la Banque d'Angleterre* , a réuni en elle comme en un point , tout le crédit de la Nation , & la confiance des particuliers. Au moyen , & en considération de diverses autres sommes que la Banque a prêtées depuis au Gouvernement dans ses

*de la Grande-Bretagne, &c.* 365  
besoins, & de diverses réductions  
d'intérêts, consenties à 4, 3  $\frac{1}{2}$  &  
3 pour cent ; elle a mérité d'être  
continuée jusqu'en 1732, 1742,  
enfin jusqu'en 1764, & sa créan-  
ce sur le Gouvernement est mon-  
tée au-delà de dix millions sterl.  
( 230 millions tournois. )

La préférence que ses billets  
ont obtenu sur l'argent, les gran-  
des sommes dont les particuliers  
la font dépositaire, les profits  
grands & répétés qu'elle fait sur  
son Commerce d'argent avec les  
particuliers, & sur ses avances au  
Gouvernement, 12 à 1300 mille  
livres sterl. ( près de 30 millions  
tourn. ) qu'elle en reçoit pour  
intérêts, à distribuer entre ses  
actionnaires, & propriétaires de  
diverses annuités dont elle s'est  
chargée, forment le mystere,  
le fondement & les moyens de  
son crédit : mais plus ce crédit

366 *Avantages & Désavantages*  
opere de prodiges , c'est-à-dire ,  
plus la disproportion entre ses  
moyens réels & ses engagements  
devient grande , plus augmente  
l'impossibilité d'y satisfaire dans  
le moment critique d'un discrédit :  
on ne se souvient point sans  
frémir , des allarmes & de la détresse  
où elle se trouva en 1745 , lorsque  
le fils du Prétendant n'étoit qu'à  
120 miles , ( environ 40 lieues ) de  
Londres : la déclaration publique , &  
l'accord que firent entre eux plusieurs  
Commerçans propriétaires de fonds  
publics , de ne point refuser de  
payemens en nottes de banque ,  
lui fut plus salutaire sans doute ,  
que la foible ressource de payer en  
menue monnoie pour gagner du tems :  
mais si les rebelles n'eussent été  
bientôt forcés de se retirer , faute  
du secours qu'ils attendoient d'une  
descente



*de la Grande-Bretagne, &c.* 367  
dans le nord du Comté de Norfolck, que devenoit la Banque ? Quel crédit eût-elle trouvé alors, & quels secours eussent pû la soutenir ? Dans un tel désastre ç'eût été peut-être une consolation, que d'avoir l'occasion honnête d'une banqueroute forcée envers l'Etranger intéressé dans nos fonds publics, & de perdre à jamais par - là l'avantage ruineux de sa confiance.

Sous le même Regne en 1698, deux millions sterling prêtés au Gouvernement à huit pour cent, firent éclore une nouvelle *Compagnie des Indes Orientales*, bientôt réunie à l'ancienne, continuée de 1711 jusqu'à nos jours, & jusqu'en 1780, en faveur des réductions successives d'intérêts qu'elle a consenties, & des autres sommes par elle prêtées, qui ont porté son capital à

368 *Avantages & Désavantages*  
4,200,000 livres sterling , ( 96  
millions 600 mille livres tour-  
nois. )

En la IX<sup>e</sup> année du regne d'Anne , le Gouvernement eut besoin d'une somme d'environ neuf millions & demi sterling , dûe en grande partie à la Marine , qu'on avoit long-tems payée en billets & Ordonnances , qui perdoient alors 40 & 50 pour cent contre l'argent. Une Compagnie qui retira ces effets discrédités , s'offrit de prêter les neuf millions sterling à six pour cent , & obtint le privilege exclusif du Commerce des Mers du Sud & autres parts de l'Amérique , dont elle prit le nom de *Compagnie de la Mer du Sud*; le Gouvernement lui a dû depuis , plus de trente-trois millions sterling en même tems : après quelques remboursemens & réduction d'intérêts à 4 & 3

*de la Grande-Bretagne , &c.* 369  
pour cent , elle est restée créancière de 25 millions sterling.  
( 575 millions tournois. )

Telles ont été les funestes ressources de la Nation , endettée de plus en plus , & entraînée à une ruine certaine , par les emprunts les plus onéreux , comme l'engagement de ses revenus , par des annuités à une , deux & trois vies ; emprunts sur revenus engagés , avec intérêt & prime pour les avances ; emprunts par voie de lotteries à intérêt de 9 , 6 , 5 & 4 pour cent , avec prime de 25 , 30 , jusqu'à 34 pour cent ; billets de l'Echiquier , renouvelés pendant quatre ou cinq ans , de trois mois en trois mois , l'intérêt successivement ajouté au principal de quartier en quartier , sur le pied de six pour cent ; c'est , dis-je , par une administration de finances aussi ruineuse , & par les profits

370 *Avantages & Désavantages*  
énormes des prêteurs avec le  
Gouvernement, que la Nation s'est  
vûe de plus en plus embarrassée  
dans leurs liens, & que le poids  
en est devenu plus accablant &  
plus difficile à secouer.

L'immensité des dettes nation-  
ales démontre sans doute d'une  
maniere trop pressante, combien  
il est important de pourvoir à leur  
remboursement, afin d'éteindre  
les intérêts ruineux que paye le  
public & d'opérer la libération des  
revenus de l'Etat : on en avoit  
senti la nécessité dès 1717, lors-  
qu'on forma le fonds Général,  
dit depuis fonds d'Amortissement  
destiné à cet usage. La Compa-  
gnie de la Mer du Sud nous pro-  
posa en 1719 une ressource nou-  
velle, lorsqu'elle offrit d'acquérir  
plus de 33 millions sterling de  
dettes publiques, rachetables &  
non rachetables, pour pareille

*Système  
de la  
Co. du  
Sud.*

*de la Grande-Bretagne, &c.* 371  
somme de nouvelles actions de son stock (a), dont elle consentit l'intérêt être réduit par le Gouvernement à 4 pour cent après 1727, pour être le revenant bon de ladite réduction, employé au remboursement de ladite dette.

La jalousie de la Banque, qui par ses offres au Gouvernement, força la Compagnie de s'engager de payer en outre cinq millions sterling à l'acquit de la dette nationale, pour avoir la préférence, donna une si grande idée du marché, qu'avant même que l'Acte fût passé, le stock du Sud étoit monté à 375 livres pour cent. Le prestige s'accrut de plus en plus par l'empressement du public, & par les discours des Directeurs, qui sur les prétendus

---

(a) On appelle ainsi le capital divisé en actions.

372 *Avantages & Désavantages*  
profits du Commerce de la Compagnie , ne promettoient pas moins de 30, 40 & 50 pour cent de dividende pour les six derniers mois de 1720. La Compagnie , dont la premiere intention étoit de n'ouvrir de souscriptions que pour les propriétaires de la dette nationale, fut forcée d'ouvrir successivement quatre souscriptions en argent, sur le pied de 300, 400, 800 & 1000 pour 100 liv. de nouveau stock, qui furent toutes remplies avec précipitation; les deux premieres seules passerent neuf millions sterling, dont un million & demi fut payé comptant.

On se souvient comment le charme finit, même avant que l'opération fût consommée: l'envie de réaliser ayant succédé à la fureur de souscrire, le nombre des vendeurs se trouva tellement

*de la Grande-Bretagne, &c.* 373  
excéder celui des achetteurs ,  
qu'avant la fin de 1720 , le stock  
de 1000 fut tombé à 200 livres  
sterling.

Le Parlement réussit mal à réparer les désordres causés par des opérations , autant suspectes de mauvaise foi que d'imprudencce , lorsqu'il déclara les souscriptions valides : la taxe d'environ 1700 mille livres sterling, imposée sur les biens de trente-trois Directeurs, estimés alors à près de deux millions sterling, & répartie entre les propriétaires du nouveau stock de la Compagnie , fut un bien foible dédommagement pour tous ceux qui avoient troqué leur argent ou leurs parts de la dette nationale , contre des actions & souscriptions de la Compagnie : ainsi la fortune de plusieurs particuliers fut renversée , & la Nation se trouva tout aussi pauvre qu'auparavant.

*Fonds  
d'Amor-  
tisse-  
ment.*

Cependant le Fonds d'Amortissement formé en 1717 sembloit donner des espérances plus solides. Plus de cinquante branches de droits, alors engagées en partie, furent continuées pour toujours, & le produit lui en fut approprié, à mesure qu'il deviendroit libre des assignations. Le produit annuel de ce fonds passoit douze cent mille livres sterl. dès 1727, malgré les sommes qu'on en avoit détournées; & le calcul démontre qu'un million remboursé chaque année, en y joignant à mesure le revenant bon des intérêts des sommes remboursées, eût éteint en moins de trente années plus de cinquante millions de nos dettes: mais par une fatalité déplorable, même pendant les longues années de paix dont le Ciel a favorisé les regnes de George I & de George II, diver-



ses dépenses occasionnées par les liaisons de la Famille Regnante avec le continent, des subsides annuels payés dans l'Etranger, depuis cinq cent mille livres, jusqu'à un million sterling dans des années de guerre; la liste civile (a) portée de cinq cent mille livres, à près d'un million sterling; enfin, le service courant, ont chaque année absorbé ce fonds, qui devoit être sacré: la somme de la dette nationale au contraire a été regardée comme une somme sacrée, à laquelle chaque Regne, loin d'en retrancher, a scrupuleusement ajouté, avec la même religion que les Monarques de

---

(a) La liste civile est composée des revenus particuliers de la Couronne, & des autres sommes accordées au Roi pour l'entretien de sa Maison, & autres dépenses & charges de la Couronne.

376 *Avantages & Désavantages*  
l'Inde augmentent le Trésor Roïal  
qui leur a été laissé par leurs pré-  
décesseurs.

Le fonds d'Amortissement por-  
té au-delà de 1,400,000 liv. st.  
par an en 1749, est monté à plus  
de 1,700,000 livres, & passera  
deux millions sterling, au moyen  
du revenant bon de la réduction  
des intérêts de plus de 57 mil-  
lions st. de 4 pour cent, à  $3\frac{1}{2}$  & 3  
pour cent, à compter du 25 Dé-  
cembre 1750, & du 25 Décem-  
bre 1757. Mais l'exemple du pas-  
sé nous rend si peu confians pour  
l'avenir, qu'on reproche presque  
à l'illustre citoyen qui a conseillé  
& démontré possible l'exécution  
d'une réduction aussi avantageu-  
se, de n'avoir fait que préparer  
de nouveaux moyens pour de  
nouvelles dépenses.

Pour terminer cet article ; si  
l'on considère les moyens & l'effet

*de la Grande-Bretagne, &c.* 377  
des diverses réductions d'intérêts opérées successivement depuis la révolution ; la promptitude avec laquelle fut rempli en 1748 l'emprunt d'un million sterling à 3 pour cent ; les motifs , qui dans la dernière réduction d'intérêts annoncée , déterminèrent une grande partie des propriétaires de la dette nationale à 4 pour cent , à préférer 3 pour cent , à compter de Décembre 1757 , avec l'assurance de jouir de  $3\frac{1}{2}$  depuis 1750 jusqu'à 1757 , au remboursement dont on les menaçoit dans un terme fort court ; l'empressement avec lequel l'autre partie des créanciers de l'Etat , qui n'avoient point souscrit dans les termes de l'Acte , profita du délai qu'on leur donna pour souscrire , acceptant comme une grace , la peine dont on punit leur retardement , en ne leur accordant les  $3\frac{1}{2}$

378 *Avantages & Désavantages*  
pour cent que jusqu'à Décembre  
1755 seulement, on reconnoitra  
plusieurs vérités qu'il est fâcheux  
de ne pouvoir se dissimuler ,  
sçavoir ,

Qu'on a toujours plutôt visé à  
grossir le fonds d'Amortissement ,  
qu'à amortir effectivement ; que  
lorsque les réductions d'intérêts  
ont été opérées par des rembourse-  
semens, la somme de la dette  
n'a point été diminuée, au moyen  
des emprunts faits dans les mê-  
mes tems, au moins égaux aux  
remboursemens : qu'elle a même  
été augmentée par de nouveaux  
emprunts faits sur le revenant  
bon des intérêts réduits.

Que les trois grandes Compagnies  
dévouées au Gouvernement, ou  
plutôt aux avantages qu'elles  
trouvoient à lui prêter, ont été  
la cause trop funeste de la  
facilité que la Nation a ren-  
contré à s'endetter.

Que ces Compagnies ont trouvé que leur intérêt leur permettoit de replacer sur le Gouvernement, même à une usure diminuée, les grands profits qu'elles avoient faits avec lui.

Que cent dix Gouverneurs & Directeurs de ces Compagnies, en place ou hors de place, prêts à y rentrer, desireux des graces de la Cour, engagés par les remises qu'on leur fait sur les sommes qu'ils avancent, ont forcé les Compagnies même à réduire les intérêts au-dessous de leur intention, en se chargeant d'ouvrir des souscriptions dont ils étoient sûrs de voir bientôt les actions gagner sur la place.

Que ces Créatures du Ministère, ces trois Compagnies donnent au Ministère sur la Nation, un avantage bien funeste; & surtout, cette correspondance inti-

380 *Avantages & Désavantages*  
me que des intérêts réciproques ont établie entre la Banque & la Cour ; la Banque, pour les profits qu'elle fait, à lui prêter les fonds qui sont à sa disposition, & qu'elle multiplie à son gré, à faire circuler les billets de l'Echiquier, &c ; la Cour, pour les secours prompts & puissans qu'elle reçoit de la Banque sans la participation du Parlement, & qu'elle applique à l'avancement de ses vûes particulieres.

Que les emprunts toujours croissans, & en même proportion les intérêts par un payement exact, entre les mains des propriétaires de la dette nationale, leur ont été toujours une raison d'accepter un intérêt moindre & moindre, & qu'il est presque sûr que l'on parviendra à réduire les intérêts de la dette à  $2\frac{1}{2}$  pour cent après 1757.

Que la crainte d'être remboursés par le Gouvernement marque bien l'avilissement dans lequel les terres sont tombées, & en même tems l'état violent & le resserrement du Commerce, qui n'obtient pas la préférence sur un placement d'argent à 3  $\frac{1}{2}$  pour cent.

Que dans le Parlement, par une fatalité difficile à surmonter, tous les membres du parti de la Nation, comme de celui de la Cour, concourent d'une ardeur égale à éloigner le remboursement de la dette nationale, s'ils sont propriétaires des terres, par leur opposition à ce qu'on charge les terres pour l'accélérer; les propriétaires de la dette, par l'avantage qu'ils trouvent à n'être point remboursés.

Que plus le fonds d'Amortissement se grossira, soit par les réductions d'intérêts, soit par l'af-

382 *Avantages & Désavantages*  
fluence des fonds qui s'y réunissent à mesure qu'ils deviennent libres, plus s'étendront les moyens d'augmenter la dette nationale par de nouveaux emprunts sur ces fonds : enfin , que plus la dette nationale s'accroîtra , plus s'avancera le moment inévitable de la déplorable catastrophe du crédit de la Nation.

*Unde novus rerum ordo renascetur.*

### *D E S T A X E S .*

Des guerres, des intérêts étrangers à la Nation , poursuivis & défendus indiscrettement , ont produit les dettes ; les dettes répétées ont causé la multiplication des taxes ; le manque d'exactitude à rembourser , la continuation des taxes, & leur éternité.

L'histoire des Taxes de tout genre qui ont composé les reve-



*de la Grande-Bretagne, &c.* 383  
nus de la Couronne & de la Nation, depuis la conquête jusqu'à ce jour, formeroit sans doute une énumération immense : mais le tableau de celles qui subsistent actuellement, en présente une idée suffisamment complète : depuis un siècle notre imagination a été admirablement féconde à en créer de nouvelles, ou à faire revivre les anciennes sous de nouvelles formes : toujours marchant d'un pas égal avec nos dettes, on les a vûes d'annuelles, fixées à deux ou trois ans, ensuite prolongées, enfin, continuées pour toujours, se multiplier sans mesure : quinze ou vingt branches de droits qui existoient sous Charles II, dont à peine six de perpétuelles, en ont engendré plus de cent, dont la plupart subsistent de nos jours.

Ce tableau nous présente des droits de *DOUANE*, perçus à l'im-

384 *Avantages & Désavantages*  
portation, & restituables à la vérité dans le cas d'exportation dans un terme fixé, mais toujours fort onéreux au Commerce, soit qu'on les paye comptant, soit qu'on en donne son obligation, en ce que cette pratique employe de gros fonds sans profit pour le marchand, & ne lui laisse pas la liberté de choisir les tems favorables pour la vente: droits d'ailleurs si multipliés & si compliqués, que leur perception devenue une grande science dans le préposé, & un mystere pour les marchands, a causé des questions qui ont partagé nos plus habiles arithméticiens, & ont demandé la décision du Parlement.

Droits sur le Tabac tellement combinés, que l'Etranger l'achetant chez nous  $2 \frac{1}{2}$  deniers sterl. la livre, tandis que l'Anglois la paye  $8 \frac{1}{8}$  deniers, malgré la gratification

*de la Grande-Bretagne, &c.* 385  
tification de  $36 \frac{1}{4}$  deniers par six livres de tabac manufacturé reçue lors de l'exportation, six livres de tabac exporté par l'Anglois lui reviennent à  $23 \frac{1}{2}$  den. sterl, tandis que six livres exportées & manufacturées par l'Etranger, ne lui coutent que  $17 \frac{1}{2}$  den. ce font 35 pour cent de différence, qui lui méritent bien sans doute quelque préférence sur nous dans les marchés étrangers, sans compter l'avantage qu'il a de n'employer que 100 livres quand nous en employons 345, pour la même quantité de marchandises.

Droits perçus dans quelques-unes de nos Isles, sur l'exportation de leurs productions: destinés pour l'amélioration des Colonies; mais employés ici à d'autres usages.

Droits sur l'exportation des

R

386 *Avantages & Désavantages*  
charbons de terre , des fels , chandelle , &c. & sur l'importation des baleines de nos pêcheries.

Des droits d'EXCISE , additionnels & superadditionnels , sur la fabrication & consommation intérieure des marchandises & denrées les plus nécessaires à la vie , ou qui sont la matière la plus naturelle de notre Commerce : droits qui par la multiplicité de leurs objets ont multiplié les Régisseurs , Commissaires préposés , &c. toutes places à la dévotion de la Cour ; droits funestes dans leur exercice à la liberté des Particuliers & à la liberté de la Nation , par l'influence que les Exacteurs des droits ont sur les volontés & les voix des Consommateurs dans le tems des Elections , par leurs menaces , leurs rigueurs , ou leur indulgence.

Droit sur le Malt , dont le pro-

*de la Grande-Bretagne, &c.* 387  
duit a été trouvé si grand , d'une perception si aisée , si peu sujette à la fraude & si peu couteuse , qu'il a été continué exactement d'année en année depuis soixante ans : taxe que le pauvre paye en entier sur le prix de la bierre qu'il achete , ( outre les droits sur la vente en détail , ) tandis que le Riche en paye à peine la moitié , étant admis à composer pour le droit du Malt qu'il fait chez lui , à cinq shelings par tête de son domestique.

Droits sur le savon & la chandelle , sur le houblon , sur les papiers , cartes , &c. sur les cuirs tannés en Angleterre à plus de trente pour cent de leur valeur.

Droits sur les Sels , si immédiatement opposés à l'avancement de nos pêcheries , & dont on a tant tardé à les affranchir :

388 *Avantages & Désavantages*  
taxe en même tems la plus cou-  
teuse dans sa perception , puis-  
qu'elle ne porte pas à l'Échi-  
quier la moitié de la somme  
perçue.

Droits sur le Thé, restitués à  
l'exportation, mais si exorbitans,  
qu'avant leur réduction toute ré-  
cente, il en entroit autant en  
contrebande que sur déclaration.  
Abus, moindre sans doute, mais  
toujours très-grand, sur les vins  
& eaux-de-vie, sur-tout de Fran-  
ce, causé par l'excès des droits  
de Douane : Commerce fraudu-  
leux, dont le désavantage est  
double pour l'Angleterre, puis-  
qu'il se fait en échange de nos  
laines ou de nos guinées, dont il  
remplit les Ports de France & de  
Hollande les plus voisins de nos  
côtes.

Je remarquerai en passant, que  
les Taxes sur es consommations

*de la Grande-Bretagne, &c.* 389  
en général ont été préférées  
aux autres, par bien des raisons  
dont quelques-unes vraies, quel-  
ques-unes spécieuses, ( sans par-  
ler des motifs particuliers d'in-  
térêt qui ont pu séduire les Lé-  
gislateurs même en leur faveur ; )  
comme par exemple ,

Parce que ces taxes sont les  
plus générales, c'est-à-dire, cel-  
les dont il est moins possible de  
s'exempter, sur-tout, plus leur  
objet est d'une consommation  
nécessaire.

Parce que le droit semble d'un  
poids médiocre & d'un produit  
presque infini en même tems,  
par l'infinie subdivision des peti-  
tes sommes dont il est composé.

Parce que c'est une imposition  
non arbitraire ni violente, qui  
semble être payée librement, puis-  
que chacun peut fixer à son gré  
les bornes de sa consommation.

Enfin , parce que l'Etranger nous paye une grande portion de ces droits ajoûtés au prix des marchandises qu'il achete de nous.

Mais pour ne rien dissimuler sur la nature & les effets de ces Taxes , & pour faire sentir le danger d'en abuser , il convient de dire en même tems ,

1<sup>o</sup>. Qu'Elles ont le défaut d'être inégales & injustes , en ce que pour la portion des choses absolument nécessaires à la vie , le pauvre & le riche payent la même somme , en sorte que comme la population est partagée en deux parts à peu près égales , dont l'une n'a que son industrie pour vivre , l'autre possède les richesses , jouit & paye le travail de celle-ci , ces deux moitiés si différentes pour la force , partagent néanmoins également le poids de ces taxes , sur tous



les objets dont la consommation n'admet que peu ou point d'abus ou de luxe. La contribution est légère pour le célibataire aisé & oisif ; elle est excessive pour le Citoyen utile, dont la famille est nombreuse & la fortune médiocre.

2°. Si le produit si considérable de ces taxes n'étoit pas beaucoup réduit par la dépense de la Régie & de la perception , pourquoi les avoir multipliées ou répétées, comme on a fait tant de fois sur les mêmes objets , jusqu'à ce qu'enfin la diminution de consommation ait averti de rendre le droit plus léger ?

3°. Nous nous sommes trop flattés , si nous avons cru qu'en augmentant les taxes sur la consommation , nous amènerions nos Manufacturiers à la sobriété Française qui vit, ou plutôt meurt de

392 *Avantages & Désavantages*  
faim, avec des racines, des châtaignes, du pain & de l'eau; ou à la mesquinerie Hollandoise qui se contente de poisson sec & de laitage; lorsque nos ouvriers ne peuvent plus hauffer le prix de la main-d'œuvre à leur gré, il leur reste encore deux grandes ressources contre le travail, la charité des Paroisses, & le vol.

4<sup>o</sup>. Les taxes de consommation rencherissant nécessairement le prix des marchandises, si elles vont toujours en augmentant, en même proportion doit diminuer la part que l'Etranger est supposé en payer, par la diminution naturelle de la quantité de nos marchandises consommées au-dehors.

Nous avons deux preuves du rencherissement excessif de nos Manufactures & productions;

L'une, dans l'excès du prix

des sucres de nos Isles sur le prix des autres Nations, qualité pour qualité, causé par l'excès du prix des denrées qu'elles tirent d'Angleterre, sur le prix de celles que la France & les autres Nations envoient à leurs Colonies : telle est du moins la raison très-vraisemblable que donnent la Jamaïque & nos Isles sous le vent, du prix excessif de leurs sucres, vérifiés depuis la guerre plus chers à Londres, de 40 jusqu'à 70 pour cent, que ceux des Isles Françoises à Bordeaux, qualité pour qualité : ç'a été en même tems le motif honnête de leur demande en Parlement, à ce qu'il leur fût permis de tirer certaines denrées nécessaires, de France & autres lieux où ils peuvent les avoir à meilleur marché : invitation assez publique ce me semble aux Etrangers, de les y introduire en contrebande.

L'autre preuve c'est la *Bounty* ou gratification, que nous avons pris le parti d'accorder sur l'exportation de quelques articles de notre Commerce, pour mettre nos Marchands en état de soutenir la concurrence avec les autres Nations dans les marchés étrangers : remède sans doute très-sage, & qu'il faudra étendre aux autres branches de notre Commerce, à mesure que l'Industrie de la France, & le succès des nouvelles Manufactures que la Suisse, l'Allemagne & le Nord font éclore chaque jour, nous y contraindront : cependant si on analyse cette opération, à supposer même que la gratification restitue une somme égale aux droits perçus par la taxe de consommation, on trouve des droits perçus & restitués sans aucun avantage, & les frais de percep-

tion & de restitution en pure perte.

Mais on ne sera pas persuadé que la gratification suffise à réparer les torts que font au Commerce les taxes sur les consommations, si l'on s'en rapporte au sentiment du Chevalier M. Deker, Auteur judicieux & d'une impartialité reconnue ; il prouve par un calcul exact & modéré auquel Loke & Davenant l'ont conduit, que les taxes sur les consommations & matieres premieres, sont plus que doublées sur la marchandise, par l'accroissement que prennent les taxes mêmes à être payées & repayées par toutes les mains dans lesquelles la marchandise passe avant d'arriver au Consommateur, & par les accroissemens que cette somme accrue ajoûte au prix des matieres premieres, au prix de la main-d'œuvre, à la dé-

396 *Avantages & Désavantages*  
penſe des Ouvriers & des Marchands ſur leur propre conſommation, enfin au profit du Marchand qui ſe prend ſur le prix de la marchandife, lequel comprend tous ces accroiffemens, &c. (a)  
Ajoûtant enfuite à la ſomme des

---

(a) Il prend pour exemple la taxe des cuirs, par le moyen de laquelle, il trouve que le prix des ſouliers eſt chargé de douze accroiffemens que le cuir a payés, en paſſant ſucceſſivement des mains du Marchand de bœuf, par celle du Boucher, du Tanneur & de ſes Ouvriers, du Coupeur de cuirs, du Cordonnier & de ſes Ouvriers; ſçavoir ſept accroiffemens à raiſon des ſouliers rencheris, dont chacun d'eux uſe, dépense que chacun reprend ſur le cuir; l'accroiffement de la taxe même, & quatre accroiffemens à raiſon du profit que les Boucher, Tanneur, Coupeur & Cordonnier, prennent chacun ſur le prix du cuir ainſi enflé.

Parcille taxe opérera le même effet ſur

*de la Grande-Bretagne, &c.* 397  
taxes de Douane & d'Excise ainsi  
doublée, la somme des autres ta-  
xes des Terres, des Pauvres, &c.  
il trouve que la somme totale de

---

la fabrication de la chandelle, de la  
biere & du savon.

Mais ces Marchands de bœufs, Tan-  
neur, Cordonnier, &c. usent de chan-  
delle, de biere, de savon & autres den-  
rées nécessaires; c'est donc encore pour  
chacun de ces articles douze accroisse-  
mens sur le prix des souliers.

Maintenant, tous ceux qui contribuent  
à la fabrication & au Commerce des  
draps depuis le Berger jusqu'au Mar-  
chand en gros, usent des souliers; cha-  
cun d'eux chargera de l'augmentation de  
leur prix, & la laine & toutes les façons  
sans nombre qu'elle doit recevoir avant  
de devenir drap. Ainsi les accroissemens  
de la taxe sur les cuirs, & de toute au-  
tre taxe sur les consommations nécessai-  
res se répéteront à l'infini, jusqu'à ce  
qu'enfin toutes ces sommes soient payées  
en une par le dernier Consommateur :  
on n'aura pas de peine à croire qu'avant

398 *Avantages & Désavantages*  
ces taxes est à 31 pour cent de la  
dépenſe annuelle de toute la po-  
pulation de l'Angleterre, qu'il eſti-  
me à huit millions d'hommes à  
huit livres ſterling ( 184 l. tourn. )  
par tête , depuis la dernière  
guerre. Je demande après cela,  
quelle eſt la Nation avec laquelle  
nous puiſſions entrer en concur-  
rence dans le Commerce à ter-  
mes égaux ; & qu'eſt-ce que ſont  
deux pour cent d'avantage que  
nous avons ſur quelques-uns de  
nos Rivaux , ſur l'intérêt de l'ar-  
gent , pour rétablir le niveau en-  
tr'eux & nous ?

En reprenant l'énumération

---

de parvenir juſqu'à lui , la taxe ſoit plus  
que doublée , ſur-tout , ſi l'on remarque  
que la taxe eſt accrue par chacun de ceux  
qui la payent & la reprennent ſur la mar-  
chandife , au moins de l'intérêt de l'a-  
vance qu'il en fait , à compter dès le pre-  
mier qui paye le droit nud.



des taxes interrompue , on trouve

Des taxes sur les Apprentifs , les Colporteurs à pied & à cheval , & sur les Mariages , les Naissances & Enterremens , sur les Coches publics , & Caroffes de place ( les Caroffes des Particuliers exempts , ) c'est-à-dire , des taxes contre l'Industrie & la population , sur les besoins des Pauvres , & non sur le luxe des Riches :

Droits de Timbre qui ne comprennent pas moins de trois cent objets différens qui y sont soumis , & qui contribuent à vendre bien cher la Justice aux Sujets :

Taxes sur les Lettres & Paquets de la Poste , devenues assez fortes , pour que le Commerce ait droit de se plaindre de n'y être pas ménagé :

Taxe sur les fenêtres , afin que

400 *Avantages & Désavantages*  
des choses nécessaires à la vie ;  
l'air même , ne fût pas exempt  
d'être taxé , & afin que le Pau-  
vre payât le jour nécessaire à son  
travail , comme le Riche , la lu-  
miere qui éclaire son oisiveté :

Taxes sur les terres , taxes sur  
les héritages , maisons , biens per-  
sonnels , Offices ; retenues sur  
les pensions , gages , salaires don-  
nés par le Roi , &c.

Cette Taxe des terres , la plus  
sage sans doute , & la moins cou-  
teuse de toutes dans sa perception ,  
puisque ses frais ne montent qu'à  
six deniers & demi sterling par  
livre , a deux grands défauts ;  
l'un , la lenteur de son recouvre-  
ment qui est de près de deux ans ;  
l'autre , son inégalité qui dure  
depuis son institution : la déclara-  
tion première encore subsistan-  
te , & l'estimation du revenu des  
terres ayant été faite alors si iné-

*de la Grande-Bretagne, &c.* 401  
galement, que quoique la taxe  
soit la même pour toutes les Pro-  
vinces, les unes payent quatre  
sols & peut-être plus, tandis que  
les autres n'en payent que trois  
ou deux; enforte qu'on ne doute  
point, qu'au moyen d'un dénom-  
brement & estimation plus exacts  
& plus vrais, le sol pour livre es-  
timé cinq cent mille livres sterl.  
n'eût rapporté près d'un million.  
Une pareille ressource sur une  
taxe toujours continuée d'année  
en année, eût sans doute bien  
avancé le grand ouvrage du rem-  
boursement de nos dettes; mais  
les Propriétaires des terres dans  
tous les tems n'ont eu d'autres  
soins, que de faire baisser la  
taxe des terres de 4 sols à 3, &  
jusqu'à 2 en tems de paix, inspi-  
rés par la volonté & le pouvoir  
qu'ont toujours les Riches, de  
rejeter le fardeau sur les Pau-

402 *Avantages & Désavantages*  
vres, & fans s'appercevoir que le poids des taxes qu'ils perpétuoient par cette économie, retomberoit à la fin sur les terres par la diminution de la consommation intérieure & extérieure.

La considération des différentes taxes qui font les revenus de l'Etat & des inconvéniens de chacune, conduit naturellement un Citoyen au desir de trouver les moyens de taxer tous les biens qui doivent & peuvent contribuer, d'une manière juste, simple & égale, c'est-à-dire, de taxer chaque Sujet à proportion de l'avantage qu'il retire de la Société; enforte que pour celui qui n'a point de propriété, loin de lui ôter l'espérance d'en acquérir, l'influence des taxes ne soit qu'un aiguillon léger à son industrie, & qu'elle tombe non arbitrairement sur ceux qui ont quelque proprié-

*de la Grande-Bretagne, &c.* 403  
té, en proportion des biens réels  
& personnels dont ils jouissent.

Une taxe libre portant uniquement sur les divers objets de luxe & de consommation, ceux d'absolue nécessité exceptés, semble la plus propre à remplir ces intentions ; c'est ce que l'Auteur ci-dessus cité paroît avoir exécuté heureusement dans un tableau de divers exemples de luxe, comme l'usage des carrosses, chaises, chevaux, de vaisselle d'argent, bijoux, diamans ; du vin dans sa cave, eau-de-vie, du thé, café, chocolat chez soi ou en maison publique, &c. Il prend chacun de ces articles pour le signe d'un bien de tel revenu, sur lequel il asséoit une taxe de trois deniers sterling pour livre, double sur les Célibataires, dans les ménages simple sur le chef de famille, d'un quart sur les femmes, d'un hui-

404 *Avantages & Désavantages*  
tième pour chaque enfant non  
majeur , &c. taxe qui se perce-  
vroit sur chacun des articles de  
luxe , pour lesquels tout Citoyen  
prendroit de l'État des licences  
chaque année. Il démontre cette  
taxe , la plus libre , la moins ai-  
sée à frauder , ayant pour objet  
un luxe public que chacun a in-  
térêt de déceler ; la plus facile &  
la moins couteuse dans sa per-  
ception ; prompte dans son recou-  
vrement , en accordant une re-  
mise pour prompt paiement dans  
les 2 , 6 , ou 9 mois , d'un profit  
certain pour les Propriétaires des  
biens réels & personnels, pour les  
Marchands & pour ceux qui  
n'ont point de propriété, si on la  
substitue aux autres taxes actuel-  
les. (a) Ce projet est le moyen

---

(a) Les matieres premieres, les consom-  
mations nécessaires, la main d'œuvre étant

*de la Grande-Bretagne, &c.* 405  
qu'il propose, pour parvenir à des réformes intéressantes; mais si les changemens qu'il projette paroissent d'une grande entreprise, personne néanmoins ne lui a refusé cette justice, que son projet ne soit le plus désirable & le

---

déchargées des droits & des conséquences qui les portent au double, cette diminution augmentera le Commerce, les revenus & l'aisance de chacun; ainsi chacun aura des moyens pour le luxe; mais la taxe qu'il portera sera si équitable, qu'elle sera plus forte, plus ce luxe s'éloignera de la consommation nécessaire: elle sera libre ainsi que le luxe; le luxe sera modéré dans le Commerce & les autres professions utiles, par les grands avantages que trouveront dans leur modération, les hommes sages & sobres, sur ceux qui ne le seroient pas.

Les droits actuels se répètent & s'accroissent en proportion de la nécessité des objets de consommation qui y sont soumis, le Consommateur paye 200, lorsque l'Etat ne reçoit que 100; la

406 *Avantages & Désavantages*  
meilleur à substituer au système  
des droits de Douane , d'Excise  
& autres , & le plus capable de  
suffire aux besoins ordinaires , &  
de se prêter aux besoins extraor-  
dinaires.

Cependant , soit qu'on adopte  
ou non ce système , un sol pour  
livre seulement de plus de la  
taxe des terres actuelle , ou plu-  
tôt les deux sols pour livre ( com-  
me à présent ) mais sur nouveaux  
dénombrement & estimation  
exacts & vrais , appliqués fidèle-  
ment chaque année avec le fonds

---

taxe sur le luxe sera d'autant plus éloi-  
gnée de cet inconvénient , que ses ob-  
jets seront plus éloignés de la consom-  
mation nécessaire & générale.

Les frais de perception de droits d'Ex-  
cise & de Douane sont au moins de 10  
pour cent ; ils ne seront pour la taxe pro-  
posée que de trois deniers pour livre ou  
 $1 \frac{1}{10}$  pour cent.



*de la Grande-Bretagne , &c.* 407.  
d'amortissement au remboursement de nos dettes , suffiroient pour opérer en moins de vingt années la libération de la Nation , & l'extinction de plus de quatre millions sterling de taxes annuelles ou intérêts : mais il n'est pas permis aux Citoyens d'espérer pour leur Patrie tout le bien qu'ils imaginent & voient possible ; les Propriétaires des dettes ont acquis un trop grand crédit ; les Propriétaires des terres resteront aveugles sur leurs vrais intérêts ; enfin le ministère continuera de suivre ses voies ordinaires ; la séduction & la corruption sont devenues pour lui les ressorts du gouvernement, les Taxes multipliées sous tant de formes produisent des places utiles sans nombre à donner , & multiplient son influence dans les élections ; il ne renoncera point au plus fer-

408 *Avantages & Désavantages*  
me appui de l'empire qu'il a usurpé sur la Nation & sur le Roi même à qui il laisse peu de disposition , sous le spécieux prétexte de ménager son intérêt.

Lors donc que tant d'intérêts réunis s'opposent au bien public, quel espoir peut nous présenter l'avenir, si ce n'est d'inutiles regrets sur le renversement déplorable de la constitution la plus sage, la plus noble, la plus capable de rendre heureux des hommes qui veulent être libres , & la plus digne d'un Roi content & glorieux de commander à des hommes libres & qui méritent de l'être !

F I N.

